47e ANNÉE. — N° 16.573
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris.

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger........	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
10 c. le numéro — Le numéro 10 c.
VENDREDI 16 NOVEMBRE 1917
SAINT EDME
SOLEIL : lever 7 h. 2; couch. 4 h. 32
LUNE : P. Q. le 21; pleine le 28

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Poincaré fait appel à M. Clémenceau

Paris, 14 novembre. — M. Clémenceau a conféré pendant une heure environ avec le Président de la République. L'ancien président du conseil, dont la physionomie était souriante, s'est refusé à faire aucune déclaration.

D'autre part, M. René Renoult, président de la commission de l'armée de la Chambre, arrivé à l'Elysée à 2 h. 55, en est ressorti à 3 h. 25. A la même heure arrivait M. Georges Leygues, président de la commission des affaires extérieures de la Chambre, qui était reçu immédiatement. M. Georges Leygues a conféré pendant une demi-heure avec le Président de la République; il est sorti de l'Elysée à quatre heures, à pied, comme il était venu. Aux questions que nous lui avons posées, M. Georges Leygues a répondu : « Je ne sais rien, je ne puis rien vous dire. »

M. René Viviani est arrivé à l'Elysée à quatre heures. Il en est sorti à 4 h. 45.

M. Briand a été reçu ensuite.

M. Briand est sorti de l'Elysée à cinq heures un quart.

A cinq heures et demie, M. Ribot arrivait en auto, entrait d'un pas rapide et était immédiatement reçu par le Président de la République.

M. Ribot a quitté l'Elysée à cinq heures cinquante. Dès son départ, le Président de la République recevait M. Thomas à cinq heures cinquante, et M. Sembat à six heures vingt-cinq. M. Thomas quittait l'Elysée à six heures trente-cinq, et M. Sembat restait seul à conférer avec le Président de la République jusqu'à sept heures.

M. Sembat est le quinzième personnage que M. Poincaré ait consulté dans la journée. Le Président de la République continuera demain matin ses consultations.

Paris, 15 novembre. — Le Président de la République a repris ce matin la suite de ses consultations. Le premier homme politique qu'il ait reçu est M. Loucheur. Le ministre de l'armement, arrivé à 9 h. 1 à l'Elysée, a été aussitôt introduit auprès du Président de la République.

M. Steeg a été reçu ensuite, puis M. Klotz. Avec ces trois membres du cabinet démissionnaire, M. Poincaré s'est entretenu des affaires courantes. Le Président de la République a ensuite conféré de la situation avec M. Peytral, président de la commission des finances; M. Lebrun, président de la commission du budget, et M. Pichon, ancien ministre des affaires étrangères.

M. Clémenceau appelé à l'Elysée

Le Président de la République a fait prier M. Clémenceau de revenir cette après-midi, à trois heures, à l'Elysée.

M. CLEMENCEAU

Réunion des Groupes de gauche de la Chambre

Paris, 15 novembre. — L'intention qui s'était manifestée hier dans les groupes de gauche : radicaux-socialistes, républicains-socialistes, socialistes unifiés, de ne donner leur adhésion qu'à un gouvernement aspirant à une politique d'union républicaine, s'est affirmée de nouveau ce matin dans une réunion à laquelle assistaient les délégués du groupe radical-socialiste et du groupe socialiste unifié.

A l'issue de leur délibération, qui s'est prolongée jusqu'à midi, le procès-verbal suivant a été communiqué : « Les délégués du groupe radical et radical-socialiste et du groupe socialiste enregistrent leur accord sur la formule adoptée par le groupe radical comme point de départ à leurs discussions et à leur action dans la crise. Ils ne reconnaissent valables devant l'opinion publique que les notes communiquées par eux. »

A la Fédération républicaine

Paris, 14 novembre. — Le groupe de la Fédération républicaine, siégeant en permanence pendant la crise, a examiné la situation telle qu'elle résulte des votes émis à la séance de mardi dernier. Constatant que la Chambre a marqué sa volonté d'une poursuite énergique de la guerre et d'une répression implacable des actes de trahison, le groupe décide qu'il ne soutiendra qu'un ministère s'inspirant de cette volonté.

Les Socialistes

Paris, 14 novembre. — Les socialistes, hostiles, on le sait, à toute combinaison qui aurait à sa tête M. Clémenceau, se sont réunis cette après-midi pour confirmer à leur délégation, composée de MM. Albert Thomas, Renaudel, Varenne, Moutet, Marcel Cachin et Hubert Rouger, la mission de suivre la crise et d'entrer éventuellement en pourparlers, au nom du groupe, avec l'homme politique qui sera chargé de former le cabinet.

Chez les Radicaux-Socialistes

Paris, 14 novembre. — Réunion agitée chez les radicaux-socialistes. Tout d'abord, M. René Renoult, président du groupe, rendit compte à ses collègues de l'entretien qu'il venait d'avoir avec le Président de la République; il fit connaître qu'il avait cru devoir dire à M. Poincaré qu'il lui paraissait que le moment était venu, en présence de certaines campagnes de scandales, de faire appel à un gouvernement qui s'appuierait sur une majorité prise dans les groupes de gauche. MM. Dalbiez et Caillaux appuyèrent devant le groupe, avec des nuances diverses, la thèse de M. René Renoult. A ce moment fut introduite une délégation qui, conduite par M. Debierre, sénateur, venait communiquer au groupe la motion suivante adoptée par le bureau du comité exécutif :

« Le bureau du comité exécutif, en conformité avec les décisions du Congrès de Paris et d'accord avec les membres des groupes du parti dans les deux Chambres, rappelle aux élus du parti qu'ils ne peuvent donner leur adhésion ou promettre leur concours qu'à un cabinet fermement résolu à conduire vigoureusement la guerre, et qui se sera assuré l'adhésion et le concours des forces de gauche. »

Ouvrons une parenthèse pour dire qu'au cours de la délibération du comité exécutif du parti radical, la proposition avait été faite de prononcer l'exclusive contre M. Clémenceau au cas où il serait appelé à former le nouveau ministère. Là-dessus, discussion très vive, violente même, la motion rencontra une opposition déterminée, et en fin de compte, le comité exécutif se borna à voter la résolution que l'on vient de lire plus haut.

Quand M. Debierre eut donné lecture de cette résolution, nouvelle discussion bruyante et tumultueuse qui aboutit au vote du texte que voici :

« Dans l'intérêt de la défense nationale et pour le maintien de la paix sociale qui en est une des conditions essentielles, le parti radical et radical-socialiste déclare ne vouloir donner son concours qu'à un gouvernement décidé à réaliser l'union des républicains et à puiser l'autorité morale qui lui sera nécessaire dans la pleine et cordiale adhésion de toutes les forces de démocratie du Parlement et du pays.

» Il demande que soit assuré, par une rapide et inflexible action de la justice, la répression de tous les crimes contre la patrie, et que d'autre part soit renforcée l'action gouvernementale au double point de vue de la vie économique du pays et de la défense nationale. »

Une délégation a été chargée de se concerter avec les représentants des autres groupes de gauche, le bureau du comité exécutif présidé par M. Debierre et composé de dix-huit parlementaires et de dix-huit non parlementaires se rendra tous les jours à la Chambre pour se rencontrer avec cette délégation.

Ajoutons que la résolution votée au groupe radical-socialiste ne l'a pas été par tout le groupe, car les parlementaires radicaux-socialistes qui assistaient à la délibération ce n'était point la majorité du groupe loin de là.

L'Incident Ribot-Briand

Paris, 15 novembre. — La commission sénatoriale des affaires étrangères a entendu hier MM. Briand et Ribot, au sujet de l'incident qui a provoqué le dernier comité secret à la Chambre. En l'absence de M. Clémenceau, c'est M. Pichon qui présidait la séance.

Les deux anciens présidents du conseil ont parlé successivement une heure chacun pour expliquer d'une façon précise leur attitude. Les faits, on le sait, devaient être l'objet d'une interpellation de M. Pérès, qui ne peut plus venir en discussion maintenant. La commission n'a pas délibéré. Après ces auditions, la séance fut immédiatement levée, dès que M. Ribot eut été entendu.

Le Conseil général de la Seine contre les Traîtres

Paris, 14 novembre. — Le Conseil général de la Seine vient de voter un vœu réclamant que le futur gouvernement, appliquant la formule : « Vite et tout », poursuive impitoyablement et sans délai les défaitistes, les traîtres, quels qu'ils soient, que la rigueur des lois les frappe avec la dernière énergie, pour que la France soit enfin délivrée de l'horrible cauchemar qui l'étreint.

LA GUERRE AÉRIENNE

NOUS BOMBARDONS des Organisations ennemies en Alsace

Nouvelle Attaque aérienne de Calais

Huit Avions ennemis descendus

Paris, 15 novembre (officiel). — **Dans la journée du 13 novembre, quatre avions allemands ont été abattus par nos pilotes et quatre autres sont tombés dans leurs lignes désemparés.**

Notre aviation de bombardement a effectué plusieurs opérations et arrosé de projectiles divers dépôts et cantonnements ennemis dans la région de Mulhouse.

Des avions allemands ont violemment bombardé la région de Calais dans la nuit du 13 novembre. On signale un certain nombre de victimes dans la population civile.

En Angleterre

L'Agitation s'apaise

Pas de Crise ministérielle

Londres, 13 novembre. — La presse anglaise commente avec beaucoup de calme les déclarations faites hier par M. Lloyd George à la Chambre des communes au sujet du conseil de guerre interallié; toute idée de crise ministérielle est désormais écartée. Toutefois, les différents problèmes posés par la constitution de cet organe nouveau de centralisation militaire ne sont pas encore résolus. Les journaux qui critiquaient hier très vivement l'attitude de M. Lloyd George affirment aujourd'hui avec beaucoup de force la nécessité de ne pas modifier les attributions et les pouvoirs du chef d'état-major impérial, le général sir William Robertson.

SAISIE DE DOCUMENTS PACIFISTES A LONDRES

Londres, 15 novembre. — La police a fait hier, en cinq endroits différents, des descentes dans les bureaux des Sociétés pacifistes. Elle a saisi un nombre considérable de brochures contre la guerre, de documents et de lettres. Aucune arrestation n'a été opérée.

DIX MILLE USINES DE MUNITIONS

Londres, 15 novembre. — Il y a aujourd'hui en Angleterre plus de 10,000 usines de munitions. 5,000 d'entre elles sont des établissements sous le contrôle du ministère des munitions, et 150 sont des usines nationales.

Le Fonctionnement du Conseil supérieur de la Guerre

Londres, 15 novembre. — Le projet de constitution d'un conseil supérieur de la guerre a été approuvé d'avance par les trois états-majors généraux des trois pays intéressés. Les termes de l'accord conclu avaient été discutés et acceptés par le cabinet de guerre britannique avant le départ de M. Lloyd George pour l'Italie. Peu de modifications ont été apportées au projet primitif. Les premiers ministres assisteront aux séances du conseil, mais le ministre qui les accompagnera ne sera pas toujours le même. C'est ainsi que pour les questions militaires générales, M. Lloyd George sera probablement accompagné du général Smuts, alors que pour les questions navales, c'est sir Eric Geddes ou M. Balfour qui iront à Versailles, accompagnés de leurs conseillers techniques.

La Guerre sous-marine

La Navigation britannique

Londres, 15 novembre. — La statistique hebdomadaire des navires est la suivante :

Arrivées, 2,125; départs, 2,307.

Navires marchands britanniques coulés : 1 au-dessus; 5 au-dessous de 1,600 tonnes et 1 bateau pêcheur.

Navires attaqués sans succès, 8.

N. B. — On peut voir, d'après cette statistique, que les mesures prises par nos alliés anglais contre les sous-marins sont de plus en plus efficaces. Jamais leurs pertes n'ont été aussi faibles. Nous sommes loin des 40 et quelques bateaux au-dessus de 1,600 tonnes coulés en une seule semaine !

L'Attaque de mardi contre Passchendaele

Du front britannique, 14 novembre. — Le prince de Ruprecht ne se console pas aisément de la perte de Passchendaele et il rêve de reconquérir cette position très importante.

L'effort qu'il a tenté hier matin dans ce but a été plutôt malheureux; pourtant il était très puissant et les effectifs engagés considérables. De même, la préparation de l'artillerie allemande, concentrée au nord de Whastetrosebeke, avait été très soignée. Néanmoins, les vagues d'assaut ennemies se sont brisées partout contre les organisations défensives de nos alliés, qui ont pu en peu de jours, grâce à la nature sablonneuse du terrain, construire de solides défenses sur la crête. Là où l'infanterie allemande n'a pas été clouée sur place par les tirs de contre-batterie, les assaillants ont été arrêtés par les baïonnettes; aucun pouce de terrain, ni autour ni dans Passchendaele, n'a été perdu.

Il se pourrait que, dans ce secteur très important du front de bataille, l'ennemi ne se tînt pas encore pour battu.

L'Affaire Paix-Séailles

UNE INFORMATION OUVERTE CONTRE LE CAPITAINE MATHIEU

Paris, 15 novembre. — A la suite de la déposition faite hier par le capitaine Mathieu devant le rapporteur du deuxième conseil de guerre chargé de l'affaire Paix-Séailles, un ordre d'informer a été signé contre cet officier.

L'OFFENSIVE AUSTRO-BOCHE EN ITALIE

L'Ennemi essaie le Débordement de l'Armée italienne par les ailes

Sur la rive droite il a passé la Piave, mais il est contenu

La Lutte est ardente sur le plateau d'Asiago

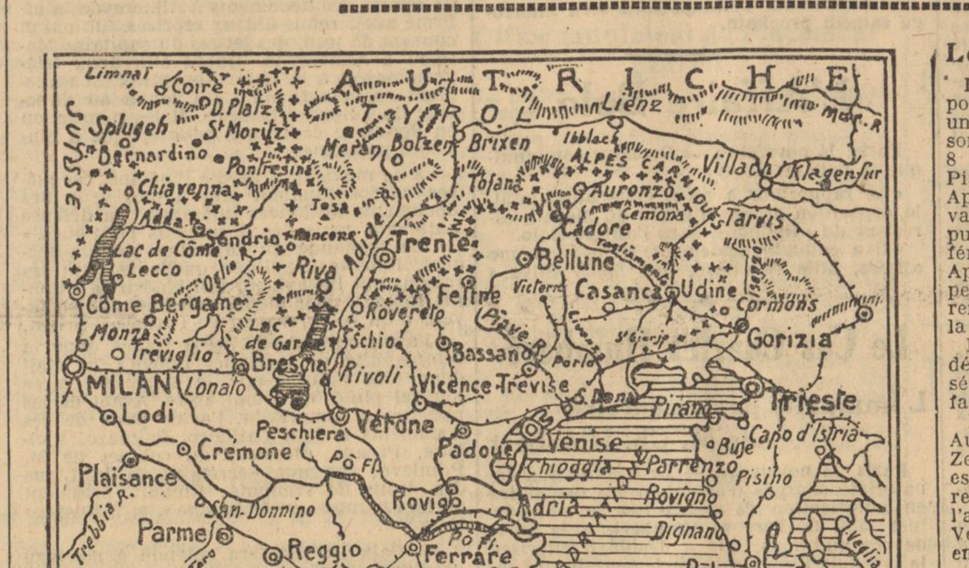

Paris, 15 novembre. — La seule chose qu'on puisse dire sur ce qui se passe en Italie, c'est que la pression austro-allemande s'accentue sur tous les points, malgré la résistance des Italiens qui, il faut le reconnaître, se fait plus grande.

A l'extrême gauche italienne l'ennemi a tâté nos alliés entre le lac Ledro et le lac de Garde, et a heureusement été repoussé. Sur le plateau des Sept-Communes, il a tenté et réussi plusieurs attaques, notamment celle sur le mont Lisser, mais il n'est pas encore parvenu à s'ouvrir le passage vers le sud. Entre la Brenta et la Piave, Feltre et Primoleno sont occupés par lui. Enfin, la Piave inférieure a été franchie à hauteur de Grisolera, ce qui expose Venise à être bientôt sous le feu des canons boches.

Souhaitons que le front italien résiste partout. Grâce au lumineux discours de M. Lloyd George, aux explications fournies à la Chambre par M. Painlevé, et grâce aussi à l'opportune intervention de M. Millerand, nous possédons maintenant des idées un peu plus nettes sur la façon dont les gouvernants alliés comprennent l'unité d'action et l'unité de front.

Nous démontrerons plus loin que, malheureusement, la façon dont ils l'organisent ne répond pas à leur conception primitive.

Dans son discours du 12 novembre, M. Painlevé a résumé le programme de la future victoire dans cette formule : « Un seul front, une seule armée, une seule nation, ce qui implique forcément un seul chef. »

Le premier ministre anglais a exprimé la même opinion en disant dans son discours : « Le défaut de coopération entre la France et la Grande-Bretagne et l'Italie est la cause du désastre de ce pays, et ce désastre n'aurait pas eu lieu si une seule autorité militaire suprême avait dirigé les opérations combinées des alliés, sans autre but que la victoire et en dehors de toute autre considération. »

Enfin, le lendemain 13 novembre, à la séance de la Chambre, M. Millerand a posé la question d'une façon très nette, et, après avoir obtenu l'assurance que la direction des opérations ne serait pas exercée par l'état-major interallié, il a insisté sur la nécessité de désigner **sans délai** le chef qui serait investi de ce pouvoir et qui serait le généralissime de la coalition.

Le président du conseil ne l'a pas suivi dans cette voie, et il résulte des explications qu'il a fournies sur les deux organismes nouveaux que l'on ne prévoit pas actuellement la nomination d'un chef unique, d'un généralissime suprême.

Ces deux organismes seront un état-major interallié et un Conseil supérieur de la guerre.

L'état-major interallié comprendra un représentant militaire de chacun des pays alliés, et ce sera un centre de renseignements, d'information et de contrôle, ainsi qu'un bureau d'études des questions stratégiques et de préparation des plans d'opération.

Cette création est excellente, le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps, et l'on se demande comment l'on a pu s'en passer jusqu'à présent.

Le **Conseil supérieur de la guerre** comprendra pour chacun des pays alliés le président du conseil et un autre membre du gouvernement. D'après les déclarations de M. Painlevé, il aura pour fonction « de rapprocher les différents plans des alliés pour les fondre, s'il est possible, en un plan unique, qui sera soumis ensuite à la ratification des gouvernements respectifs.

Ici la combinaison semble beaucoup moins heureuse, et l'on ne voit pas, comme l'a fait remarquer M. Piou, où sera l'unité d'action. Pour la réaliser, il faudra un concert d'opinions, d'ententes, difficile à obtenir. Une première entente devra d'abord être établie entre les représentants militaires des pays alliés, qui procéderont ensuite à l'élaboration du plan et à sa mise au point. Ceci fait, il faudra établir une deuxième entente entre les

Enfin, la troisième épreuve sera la ratification du plan par les gouvernements respectifs, et ce sera certainement la plus laborieuse, parce que c'est à ce moment que se produira chez chacun d'eux le particularisme dénoncé par M. Lloyd George.

On voudra bien également reconnaître que toutes ces formalités seront très longues.

Certes, comme l'a dit M. Painlevé, « il ne faut pas refuser un progrès parce qu'il n'est pas aussi parfait qu'on le souhaiterait », mais lorsqu'on se trouve à une heure aussi grave que celle que nous traversons, il faut, au lieu de perdre son temps à des demi-mesures, aller droit au but. Or, le but est le commandement unique, parce qu'il donnera l'unité d'action qui seule produira des résultats.

Voilà ce qu'il faut décider à la première Conférence des alliés qui va se réunir prochainement à Paris. Il est indispensable que les pays alliés se mettent d'accord non seulement sur la nécessité d'avoir un chef unique, mais aussi sur celle de le désigner sans délai.

Et nous ne croyons pas que ce choix soit difficile à faire, si chacun, mettant de côté ses préférences, ne pense qu'à l'intérêt général : celui qu'il faut désigner, c'est celui qui inspire le plus de confiance, celui qui, par ses études antérieures, possède les connaissances nécessaires à une telle fonction; celui qui, dans des circonstances graves, a donné la mesure de son talent et de son sang-froid; celui enfin qui, de l'avis des gens compétents, passe pour le plus capable.

Peu importe qu'il y ait d'autres grands chefs plus représentatifs.

Souvenons-nous de l'immense erreur que la satisfaction donnée à l'opinion publique nous a fait commettre en août 1870.

Ce qui importe, c'est d'être vainqueurs. Tout doit céder le pas devant cette obligation suprême.

Général MARABAIL.

Le double Effort de l'Ennemi

Front italien, 15 novembre. — La bataille est engagée aux deux ailes de notre ligne de défense.

L'ennemi porte son effort particulièrement sur notre gauche, dans l'intention de passer entre le plateau d'Asiago et le bastion de la Brenta, pour déboucher dans la plaine par le ravin de Valstagna.

A l'aile droite, l'ennemi essaie d'utiliser les avantages du terrain. Son but est de tenter de déborder notre aile droite sur la Piave, pour y établir une tête de pont, ce qui lui permettrait d'augmenter par la suite sa pression. Mais notre commandement a deviné son plan : il répond par des contre-attaques répétées à chaque nouvelle tentative.

Si quelques éléments ennemis ont pu franchir la Piave au sud, grâce à une boucle du fleuve, et si les troupes d'invasion sont entrées à Feltre et à Fonzasso, entre la Piave et la Brenta, nos troupes opposent à cette marche en avant la plus vive résistance. Jusqu'à présent, elles sont arrivées à la contenir. Il faut cependant envisager le cas où la Piave serait franchie sur d'autres points, et où un nouveau recul jusqu'à la Brenta s'imposerait; il faudrait alors se résoudre à l'abandon de Venise.

Les Combats de Zenson di Piave

Front italien, 15 novembre. — Mardi, au point du jour, les Autrichiens ont exécuté un tir de barrage autour du village de Zenson, sur le cours inférieur de la Piave, à 8 kilomètres plus haut que San-Dona-di-Piave et à 20 kilomètres à l'est de Trévise. Après avoir isolé les troupes qui se trouvaient dans ce village et sur la rive, ils ont pu traverser le fleuve, qui a quatre bras différents séparés par des bancs de sable. Après quoi, il s'emparèrent de Zenson. Un peu plus tard, les troupes italiennes avancèrent et chassèrent l'ennemi de ce village à la pointe de la baïonnette.

L'ennemi se trouve maintenant en terrain découvert, sur les berges de la rivière, exposé au feu de l'artillerie. Les Italiens ont fait 60 prisonniers.

Il y a deux jours, le bombardement des Autrichiens a détruit la tour de l'église de Zenson. L'ennemi, aux dernières nouvelles, est solidement arrêté. On a tout lieu d'espérer que celles de ses troupes qui menacent l'aile droite italienne, et plus spécialement Venise, seront faites prisonnières ou rejetées en arrière.

La Prise de Feltre

Genève, 14 novembre. — Le communiqué allemand expose ainsi les opérations sur le front italien :

« Sur le territoire des Sept-Communes, nos troupes ont pris d'assaut des hauteurs couvertes de neige que les Italiens occupaient à l'est d'Asiago, et l'ouvrage cuirassé du mont Lisser; Primolano et Feltre sont en notre possession. Le long de la Piave, feu d'artillerie. »

Les Excès des Bulgares et des Turcs

Rome, 14 novembre. — Les comitadjis bulgares se livrent dans les territoires italiens envahis aux mêmes exactions qu'en Macédoine.

Les troupes ont établi des cantonnements dans l'admirable église des Grâces, à Udine.

Inondation à l'Extrême droite

Front italien, 15 novembre. — Dans les plaines au sud de San Dona di Piave, les écluses ayant été brisées, le pays est inondé.

Les Forces allemandes

Londres, 15 novembre. — Une personnalité militaire a déclaré dans une interview qu'il était établi que les divisions allemandes marchant contre les Italiens, ne se composaient en premier lieu seulement que de trois divisions en première ligne et de trois divisions de soutien.

Un Haut Commissaire en Vénétie

Rome, 14 novembre. — Le gouvernement a décidé de nommer un haut commissaire pour la Vénétie.

Déclaration patriotique de M. Giolitti

M. Giolitti, ancien président du conseil, a déclaré :

« Nous pouvons sûrement compter sur la bravoure de nos soldats, et tous nos concitoyens doivent être prêts à tous les sacrifices. Les représentants de la nation doivent en donner l'exemple. Nos fidèles et braves alliés qui viennent combattre à nos côtés doivent trouver l'Italie virilement debout, digne de son histoire. Le gouvernement seul a la complète connaissance des conditions militaires et diplomatiques; à lui seul revient d'indiquer la route. La nation le suivra.

» Mais il importe de rappeler que la gravité du moment ne permet pas de délai ni de demi-mesure, et le gouvernement et chaque ministre doivent songer à la terrible responsabilité qui pèse sur eux. L'avenir de l'Italie pour une longue période de son histoire, dépend de leur résolution, de leur œuvre. Le calme et la confiance admirables du pays sont pour le gouvernement une grande force. Il faut que vous sachiez vouloir sauver l'honneur et l'avenir de la patrie. »

Ce langage a été couvert de très vifs applaudissements.

M. Giolitti, chef du parti neutraliste, n'avait pas reparu à la Chambre depuis la déclaration de guerre.

La Suisse et la Campagne défaitiste allemande

Genève, 15 novembre. — Selon le « Démocrate de Delemont », il semble que les revers italiens sont en partie la conséquence d'une campagne défaitiste allemande pour laquelle la Suisse paraît malheureusement servir d'intermédiaire.

« Nous avons déjà dit, écrit ce journal, qu'une grande banque suisse avait fait passer des sommes énormes en Italie dans le courant d'automne. Or, nous apprenons que le directeur général de cette banque est l'oncle de M. Schœller, et, en outre, le beau-frère de notre ministre à Rome. Voilà bien des coïncidences singulières. »

LES NOUVELLES DE RUSSIE SONT TOUJOURS CONFUSES

L'ambassade russe à Stockholm affirmerait que Kerensky est entré à Pétrograd et que Lenine est arrêté

Kerensky maître de Pétrograd

Lenine prisonnier

Londres, 15 novembre. — **Une dépêche reçue de l'ambassade russe à Stockholm par l'ambassade russe de Copenhague confirme que les bolcheviks ont été battus près de Krasnoïé-Selo, que Kerensky est maître de la capitale, et que Lenine a été fait prisonnier.**

D'autre part, nous recevons la dépêche suivante :

Stockholm, 15 novembre. — Lenine et Trotzky auraient pris la fuite, aidés par les matelots de Cronstadt. Ils ont été condamnés à mort par le conseil révolutionnaire.

Kiev aux mains des Cosaques (?)

Copenhague, 15 novembre. — **Les cosaques se seraient emparés de Kiev.**

Kaledine serait Dictateur

Copenhague, 14 novembre. — Les éléments bourgeois comptent sur M. Rodzianko Milioukoff et le général Korniloff qui sont à Moscou, et sur le général Kaledine qui se trouve avec ses troupes dans les environs de Karkoff, où, dit-on, il a été proclamé dictateur pour rétablir la situation.

Nouvelles contradictoires

Stockholm, 14 novembre, 18 h. 40. — Les nouvelles rares et incontrôlables qui arrivent par des voies indirectes de Pétrograd sont presque toutes contradictoires. Les unes prétendent que M. Kerensky est maître de la situation, les autres qu'il est définitivement hors de jeu. M. Kerensky serait encore à Gatchina, ayant manqué l'occasion de s'emparer de la capitale, qu'occuperaient encore les bolchevikis, appuyés par les social-révolutionnaires. Depuis trente heures, il n'y a aucune communication possible d'ici à Pétrograd.

Moscou aux Mains des Troupes fidèles

Stockholm, 14 novembre. — Selon le correspondant à Haparanda du « Tidningen », les troupes gouvernementales sont maîtresses de Moscou.

Les Administrations du Gouvernement provisoire centralisées à Moscou

Londres, 14 novembre. — D'après des télégrammes reçus de Frederiksberg à la date du 13 novembre, la situation intérieure en Russie est, à l'heure actuelle, la suivante : Les maximalistes ont proclamé l'abolition de la propriété privée. On estime à 50,000 le nombre des partisans de Lenine.

Toutes les administrations du gouvernement provisoire sont centralisées à Moscou.

La Finlande se sépare de la Russie

Stockholm, 14 novembre, 18 h. 40. — On apprend par les journaux finnois que la Diète finlandaise a décidé, vendredi dernier, par 106 voix contre 90, d'entrer dans la voie de la pleine indépendance en déclarant que le gouvernement intérimaire russe n'existant plus, la Diète a confié le gouvernement de la Finlande à un directoire de trois personnes : le procureur Swinhuivud, le conseiller d'Etat Gripenberg et le banquier Pansikivi.

Le poste de gouverneur général est supprimé.

Stockholm, 15 novembre. — **L'état de siège a été proclamé en Finlande.**

Les Ambassadeurs alliés en contact avec Kerensky

Stockholm, 13 novembre, 16 heures. — Les ambassadeurs alliés sont maintenant en contact avec Kerensky.

Les Etrangers sont saufs

Londres, 15 novembre. — L'ambassade russe à Copenhague a été avisée qu'aucun étranger n'a été tué ou blessé au cours des récents troubles de Pétrograd.

Le Ravitaillement de la Capitale

Stockholm, 15 novembre. — Selon des renseignements de Haparanda, le comité révolutionnaire de Pétrograd a pris des mesures énergiques pour maintenir le ravitaillement de la capitale. Des mesures ont été prises pour la mouture du blé dans les moulins de Pétrograd. Les ouvriers ont reçu l'ordre de continuer le travail sans interruption.

Une Proclamation des Emeutiers

Stockholm, 14 novembre. — Les journaux apprennent, via Haparanda, que le lieutenant-colonel Marovjoff, chef de la région de la défense de Pétrograd, a publié une proclamation où il dit :

« L'ancien ministre Kerensky a répandu le faux bruit que les troupes de Pétrograd seraient volontairement passées du côté de l'ancien gouvernement. Les troupes du peuple libre ne se retirent pas, ne se rendent pas. Seulement, pour éviter de verser inutilement le sang, les troupes ont évacué Gatchina, afin de prendre une position de défense près de Pétrograd. Le meilleur état d'esprit règne parmi nos troupes. L'ordre et le calme règnent à Pétrograd. En dehors des croiseurs « Aurora », « Sarja », « Svodody », du vaisseau-école « Africa », six torpilleurs de la flotte de la Baltique sont arrivés d'Helsingfors et sont mouillés sur la Néva, près du pont Nicolas, au centre de Pétrograd. De ce point, les vaisseaux peuvent tirer sur toute la capitale. Leurs équipages sont composés de bolchevikis. »

Korniloff a pris le Kremlin

Copenhague, 14 novembre. — **Selon le « Berlingske Tidende » : A Moscou, les troupes du général Korniloff se sont emparées du Kremlin, après un sérieux combat.**

Une coûteuse hésitation de Kerensky

Copenhague, 14 novembre. — Kerensky aurait envoyé à Pétrograd, dans la nuit de samedi un parlementaire pour demander la reddition des bolchevicks. Cette tentative n'obtint aucun succès. On estime que Kerensky a perdu un temps précieux par ses négociations et a compromis sa chance de triompher rapidement s'il avait attaqué Pétrograd dès samedi.

Le Soviet de Gatchina arrêté

Zurich, 15 novembre. — Le « Nouveau Journal de Stuttgart » apprend que les membres du Soviet de Gatchina ont été arrêtés par les cosaques.

60 Maximalistes pendus

Stockholm, 14 novembre. — Les feuilles maximalistes reçues aujourd'hui à la frontière suédoise avouent la victoire de Kerensky à Tsarskoïé-Sélo et déclarent qu'il y aurait eu un millier de tués ou blessés. Ces journaux annoncent que les maximalistes sont retranchés dans le quartier ouvrier, et que l'arsenal de Revel a envoyé des secours aux troupes de Lenine. Le correspondant à Haparanda du « Tidningen » de Stockholm annonce que les soldats du gouvernement ont pendu soixante maximalistes. Au cours des désordres, les vols au Palais d'Hiver ont atteint la valeur de 5 millions de roubles.

Les Maximalistes pour la Conciliation !

Genève, 15 novembre. — La « Gazette de l'Allemagne du Sud » croit savoir que les bolcheviks sont disposés à faire de grandes concessions et à renier complètement Lenine et Trotzky.

Les Maximalistes désavoués

Paris, 15 novembre. — L'ambassade de Russie à Rome et la légation de Russie à La Haye ont fait savoir qu'elles ne reconnaissaient que le gouvernement provisoire, dont M. Kerensky est le président.

Les Socialistes autrichiens d'accord avec les Soviets

Zurich, 14 novembre. — Un télégramme de Vienne annonce que le parti socialiste autrichien a télégraphié via Stockholm au Soviet de Pétrograd pour saluer l'accession au pouvoir des révolutionnaires russes et pour remercier le Soviet de ses propositions de paix, qu'il approuve pleinement.

Des Dizaines de Millions par Jour pour la Propagande allemande

Rome, 13 novembre. — Une personnalité russe, récemment arrivée à Rome, déclare que bientôt on découvrira que l'Allemagne paie tous les membres maximalistes des Soviets russes. L'Allemagne dépenserait en Russie des dizaines de millions par jour.

Ils sont trop verts...

Genève, 14 novembre. — Les journaux allemands arrivés en Suisse ce matin sont sortis du mutisme qu'ils gardaient au sujet des propositions de paix de la Russie. Ils déclarent qu'il est impossible de conclure un traité de paix avec un gouvernement ayant un Lenine à sa tête.

La lecture des journaux qui nous parviennent dans la soirée explique ce changement d'attitude. Ces journaux annoncent, en effet, que Kerensky a eu raison de la révolution, et qu'il a repris possession du pouvoir.

Communiqué russe

Mohilev, 15 novembre.

FRONTS NORD-OUEST ET SUD-OUEST : Fusillade.

FRONT ROUMAIN : Fusillade. Des tentatives faites sur plusieurs points par de petits détachements ennemis pour entrer en conversation avec nos hommes ont été arrêtées par nos feux.

FRONT DU CAUCASE : Fusillade.

FRONT DE LA BALTIQUE : Sans changement.

Communiqué roumain

Jassy, 13 novembre.

Tir d'infanterie et d'artillerie dans la vallée du TROTUS, dans le SECTEUR DE GROZESTI et dans la RÉGION DE VARNITZA.

Les patrouilles russes ont dirigé à plusieurs reprises leur feu contre des groupes de soldats ennemis qui levaient leurs fusils et venaient fraterniser.

AUX BOUCHES DU DANUBE, une compagnie bulgare qui avait passé le bras Saint-Georges, à UZTINA, a été dispersée par l'artillerie russe.

Cuir et Peau

Le cuir s'en va, comme vous ne l'ignorez point. Il s'est multiplié pour la défense nationale; il s'est consacré un peu étourdiment au moulage de la jambe de nos mondaines par des bottines si montantes que leur devise semblait être celle-là même du surintendant Fouquet : « *Quo non ascendam ?* » Où ne monterai-je pas ?...

Ce que femme veut, Dieu le veut. Les pouvoirs publics n'ont pas songé un instant à entreprendre la lutte contre la mode féminine des bottines montantes. C'était la débâcle sûre. Ils se sont rabattus sur nos poilus qui, comme le fameux soldat de Scribe, « n'ont qu'à subir et se taire... sans murmurer ! »

Ils murmurent cependant, et ce n'est pas compromettre la défense nationale que de trouver qu'ils ont raison. Jugez vous-même le cas. Une circulaire du ministre de la guerre en date du 27 octobre, rappelant le souci nécessaire de ménager les ressources du territoire national, et de réduire au strict indispensable les importations à demander aux pays étrangers, déclare que certaines modes qui tendent à se généraliser, conduisent à une consommation abusive du cuir.

« C'est, en particulier, dit la circulaire, celles des jambières en cuir portées par des militaires non montés, des chaussures montantes, des ceintures et des baudriers.

» Tout d'abord, il y a lieu de remarquer que ces effets ne sont pas réglementaires et que leur emploi n'aurait pas dû être toléré.

» En second lieu, le port de ces effets ne correspond à aucune utilité suffisamment démontrée, et, la mode aidant, a pour conséquence une consommation inutile de cuirs qu'il convient de faire cesser sans délai.

» Le port des jambières en cuir et des chaussures montantes ne devra être autorisé que pour les officiers, les adjudants et les hommes de troupe montés. Ceux qui ne sont pas montés devront faire usage uniquement de la bande molletière. »

Privé de tout galon, je suis évidemment privé de toute compétence. Pourtant, cette distinction entre les hommes montés et non montés au point de vue de l'usage des jambières me rend rêveur. Il semble que les poilus des tranchées pataugeant dans l'eau et la boue ont un besoin plus pressant des jambières de cuir que les hommes montés, pour lesquels les bandes molletières, à la rigueur, suffiraient. Notez que ces bandes, quand elles sont mouillées, paralysent la circulation du sang. Là-dessus nous avons le témoignage de « ceux qui y ont été. »

Autre problème : Le texte officiel dit : « Le port des jambières en cuir ne devra être autorisé que pour les officiers, les adjudants et les hommes de troupe montés. » Faut-il lire que tous les officiers ont droit aux jambières, ou bien conclure de l'oubli fâcheux d'une virgule après « adjudants », que seuls les officiers montés ont droit au cuir ? Cruelle énigme. Déjà la virgule avait mis aux prises des personnages de Beaumarchais. Verrons-nous refleurir la querelle ?

Il y aurait peut-être un moyen, sinon de contenter tout le monde, au moins de satisfaire nos poilus. En retirant leurs jambières aux innombrables embusqués ou bureaucrates qui marchent guêtrés de cuir fauve contre les boues du cours de l'Intendance, on atténuerait la crise du cuir, et on protégerait la peau de nos poilus. Les âmes de l'arrière sont évidemment à la hauteur de ce léger sacrifice.

P. B.

Communiqué français

Du 14 Novembre (23 heures)

Actions d'artillerie au nord de l'AISNE, dans la région de VAUCLERC et sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, dans le secteur de la FORET D'APREMONT.

Ce matin, au nord de BERRY-AU-BAC, une de nos patrouilles, après combat, a ramené des prisonniers et pris une mitrailleuse. D'autre part, un de nos détachements a pénétré dans les tranchées allemandes à l'ouest du CORNILLET. Après avoir exploré les positions, détruit des abris et capturé du matériel, il est rentré au complet dans ses lignes.

Un avion ennemi a été abattu en combat aérien dans la région de Dannemarie. Les deux aviateurs ont été faits prisonniers.

Du 15 Novembre (14 heures)

Nos reconnaissances, opérant dans la RÉGION DE L'AILETTE, ont fait des prisonniers.

Nuit calme, sauf DANS LA RÉGION DES CAURIÈRES, où le bombardement s'est maintenu assez vif.

Communiqué belge

Le Havre, 14 novembre.

Sur le reste du front, aucun événement particulier. Des avions ennemis ont jeté de nombreuses bombes sur ADINKERKE, LA PANNE et FURNES, faisant de nombreuses victimes parmi la population civile.

Au cours d'un raid exécuté dans la nuit du 13 au 14 novembre au nord de DIXMUDE, un détachement a fait sauter à la mine une dizaine d'obus allemands. Aujourd'hui, l'activité des deux artilleries a été peu importante devant le front belge.

Communiqué portugais

Front de bataille, 15 novembre.

Activité d'artillerie plus marquée au cours de la semaine. Un raid sur notre front dans la matinée du 10 a échoué complètement. Nous avons repoussé l'ennemi. Il y a eu des pertes de part et d'autre.

Communiqués anglais

Du 14 Novembre (soir)

Depuis la prise de PASSCHENDAELE, le 6 novembre, l'artillerie allemande n'a pas cessé de déployer une grande activité contre ce village et la partie de la crête principale que nous occupons à proximité. L'attaque que nous avons exécutée avec succès le 10 a été suivie d'un bombardement ennemi d'intensité croissante sur toute l'étendue de cet important secteur. Ce bombardement a atteint son maximum au début de la matinée du 13, où une concentration de tirs d'une extrême violence a été dirigée sur nos positions avancées. Notre artillerie riposta avec efficacité, mais le bombardement ennemi se maintint violent.

Hier, à 16 h. 30, le bombardement ennemi est redevenu intense, et une attaque a été lancée comme il a été dit dans le communiqué de ce matin.

L'infanterie allemande a tenté de se porter en avant en suivant la ligne de la route de WESTROSEBEKE. Notre artillerie, joignant ses tirs à ceux de l'infanterie, a complètement brisé cette attaque et notre ligne est intégralement maintenue.

L'artillerie ennemie a montré de l'activité dans la journée sur le front de bataille.

Nos positions ont été légèrement améliorées au cours de la nuit, au nord-ouest de PASSCHENDAELE.

AVIATION. — L'épaisse brume qui a couvert le sol pendant toute la journée du 13 a de nouveau rendu fort difficile l'observation aérienne. Nos pilotes ont permis à l'artillerie d'exécuter avec succès quelques bombardements, et ils ont pris un certain nombre de clichés.

Plusieurs objectifs à terre ont été attaqués à la mitrailleuse par nos appareils volant à faible hauteur.

Les aviateurs ennemis ont jeté quelques bombes à la fin de la journée et de la nuit dans l'intérieur de nos lignes. Deux appareils allemands ont été abattus et quatre autres contraints d'atterrir désemparés. Au cours de combats aériens de la journée, un septième appareil ennemi a été abattu dans nos lignes par nos canons spéciaux.

Tous les nôtres sont rentrés indemnes.

Du 15 Novembre (après-midi)

Des reconnaissances ennemies qui tentaient, hier après-midi, d'aborder nos lignes VERS LE BOIS DE POLDERHOEK, AU NORD DE LA ROUTE DE MENIN, ont été rejetées en perdant des tués et des prisonniers.

Les troupes belges ont pénétré dans la nuit du 13 au 14 dans les lignes allemandes au nord de DIXMUDE, et détruit un certain nombre d'abris bétonnés.

Une tentative de coup de main ennemi a échoué la nuit dernière au nord de BIXCHOOTE sous nos feux d'artillerie et de mitrailleuses.

La Production Nationale

Plus nous allons, plus se posent avec une redoutable acuité les multiples problèmes soulevés par cette question. De la production nationale dépendent et le bien-être matériel de nos soldats et leur force de résistance et la confiance du pays et sa vaillante persévérance. A elle se rattache également — et dès aujourd'hui — le succès de l'effort qui s'imposera à la France, au lendemain de la paix pour réparer les maux de la guerre et rouvrir les voies au réveil de notre prospérité.

Il y a quelques semaines, un jeune député, M. Lémery, en un discours qui fit une profonde impression sur la Chambre, faisait ressortir les liens étroits qui unissent ces diverses situations et jetait un véritable cri d'alarme sur l'insuffisance de la production française paralysée par l'universalité de la mobilisation et le maintien prolongé de toutes les forces vives du pays sous les drapeaux.

Un autre député, M. Victor Boret, qui s'est spécialisé dans les questions agricoles, confirmait, à ce point de vue, les dires de son collègue; le président du conseil ne pouvait qu'atténuer les conclusions trop pessimistes que ces orateurs tiraient de leurs constatations, et de longs débats renouvelés à diverses reprises sur les besoins de l'alimentation et les difficultés du ravitaillement mettent chaque jour en évidence la nécessité impérieuse de prendre sans retard toutes les mesures susceptibles de porter la production nationale à son maximum d'intensité.

On s'est tout d'abord appliqué à trouver à une crise indiscutable des remèdes immédiatement efficaces. On a demandé à des restrictions de consommation volontaires ou imposées, les moyens de rendre moins sensibles les effets de l'insuffisance de production; on a essayé de taxer certaines denrées de première nécessité, de façon à enrayer la hausse trop excessive de leurs prix.

Tout cela ne constitue que des expédients passagers et d'une action strictement limitée. Nous avons beau restreindre la consommation, elle ne tarderait pas à devenir plus que difficile si elle n'était alimentée par une production proportionnée à ses besoins.

A ce sujet, l'opinion est unanime. Il faut corriger les erreurs de la mobilisation à outrance et rendre à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à toutes les branches de l'activité sociale tous les hommes qui ne sont pas indispensables à la Défense nationale.

Je me hâte de reconnaître que l'application de ce vœu n'est pas facile et qu'il y a loin de la théorie à la pratique.

Nous tournons dans un cercle vicieux. Nous avons besoin, pour continuer la guerre et poursuivre la victoire, de grouper sur les champs de bataille le plus grand nombre de combattants et, par conséquent, il nous est interdit de distraire de l'armée aucune force réellement utilisable; mais cette armée, objet de notre sollicitude et gage de nos espérances, ne peut, d'autre part, obtenir son plein développement, donner le maximum de son effort, de sa cohésion et de son endurance que si elle est solidement appuyée sur le concours et les produits des travailleurs de l'intérieur.

Est-il réellement impossible de concilier ces deux exigences ?

Sans s'engager outre mesure dans le système des sursis spéciaux, dont le fonctionnement se heurte chaque jour à de nouveaux obstacles et aboutit à une stérilité reconnue, ne pourrait-on pas — je pose la question sans la résoudre — envisager résolument la libération complète des vieilles classes et poursuivre nettement la réalisation de cette mesure ?

Dans le discours que je rappelais plus haut, M. Lémery réclamait comme un acte de profonde justice et d'inéluctable nécessité une répartition plus équitable des troupes combattantes entre les nations alliées. M. Painlevé laissait entendre que des pourparlers étaient sérieusement engagés avec l'Angleterre à ce sujet et que l'entrée en scène des Etats-Unis permettrait de restreindre la part de la France qui a si lourdement porté jusqu'à présent le poids le plus écrasant de la guerre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que chez aucun de nos alliés, la mobilisation ne porte sur des hommes âgés de plus de quarante et un ans. Quelle ressource féconde nous donnerions à la production nationale, si nous pouvions lui rendre les hommes ayant dépassé cet âge !

Oh ! j'entends bien qu'il faut agir avec la plus grande prudence et se garder de toute décision de nature à gêner la défense nationale, mais n'y a-t-il pas de compensation, à offrir pour combler les vides que créerait le départ des vieilles classes ?

Est-il nécessaire qu'il y ait dans tous les bureaux militaires, que la guerre multiplie à l'infini, un aussi grand nombre de plantons, de garçons de bureau, de scribes ? Ne pourrait-on pas les diminuer considérablement ou les remplacer par des enfants et des femmes ? Une sélection du même genre ne s'impose-t-elle pas dans les dépôts où l'on voit tant de territoriaux, tant d'auxiliaires inoccupés ou voués à des travaux inutiles ?

Je livre ces observations à la vigilance si constamment en éveil du contrôle parlementaire.

Pierre DEVAL.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

UN GRAND DISCOURS DE M. ORLANDO

Rome, 14 novembre. — La Chambre tient séance aujourd'hui. M. Orlando, président du conseil, dit que les événements militaires des trois dernières semaines ont créé pour l'Italie une situation dont la gravité exceptionnelle ne doit pas être même atténuée pour les hommes forts qui parlent à un peuple fort et serein tel que s'est montré le peuple italien.

L'ennemi, favorisé par une fortune inespérée, a pu apporter contre nous des forces prépondérantes. L'Italie affronte actuellement non seulement l'armée autrichienne entière dans les éléments qui en constituent la forte efficacité, mais aussi les réserves plus puissantes de l'armée allemande.

Cela suffisait à créer une situation militaire très difficile pour nous; mais d'autres événements malheureux ont concouru à déterminer la nécessité de la retraite afin que le gros de l'armée pût être sauvé. Ainsi pour un seul motif stratégique, nous avons dû avec un cœur sanglant abandonner sans combattre non seulement les positions arrachées à l'ennemi pendant trente mois d'âpres et glorieuses batailles, mais aussi des terres d'Italie, les terres les plus italiennes entre toutes parce qu'elles gardaient la frontière. Les portes orientales de l'Italie ont été ouvertes à l'invasion, et l'ennemi campe dans des villes qui étaient les remparts de la foi et de l'âme italienne.

Notre armée, qui avait donné de si nombreuses et si admirables preuves de bravoure, subit ainsi une de ces vicissitudes adverses auxquelles — ainsi le montre l'histoire militaire de tous les temps — les armées les plus aguerries et les plus glorieuses ne parviennent même pas à se soustraire. Nous avons acclamé cette armée dans un jour de victoire; nous l'acclamons, avec un immuable esprit, dans cette heure d'adversité. Il ne faut pas même rappeler les épisodes d'héroïsme et de sacrifice qui éclairent également le malheur d'une lumière épique pour affirmer de nouveau, avant tout, notre foi dans nos soldats et leur dire tout notre amour et notre solidarité. Ces enfants à nous savent bien que derrière eux se trouve un peuple tout entier qui attend d'eux son salut. Il y a leurs maisons, leurs familles, il y a les sources de leur travail, de leur liberté de leur dignité humaine. Il y a en un mot l'Italie. Et nos soldats accueilleront par un fier cri l'incitation qui s'élève d'une partie de nos gens, d'une partie de nos frères, qui évoquent leur terre abandonnée à l'arrivée du fléau destructeur.

« J'ai vu de longs rangs douloureux qui se répandent dans les différentes parties de l'Italie; j'ai entendu beaucoup de mots de chagrin et de regret; pas un seul mot de désespoir ou de lâcheté, pas un seul cri qui ne fût de dévouement pour la patrie dont les destinées avaient imposé ce grand sacrifice. »

M Orlando continue :

« Ce spectacle de douleurs infinies si noblement supportées pendant qu'elle provoque une manifestation magnifique de solidarité nationale, indique au gouvernement ses devoirs précis qu'il s'efforce d'accomplir, malgré les difficultés créées par l'ampleur même du désastre et la manière violente et soudaine avec laquelle il se produisit. »

L'orateur parle de certaines mesures prises d'urgence à l'intérieur pour secourir la masse des réfugiés, puis il en arrive au concours fourni par la France et l'Angleterre.

L'Aide des Alliés

M. Orlando poursuit :

« Un terrain d'action était indiqué par l'opportunité d'établir immédiats et plus intimes les contacts avec les alliés, mais quelque rapide qu'ait été notre décision à ce sujet, il nous est agréable de dire qu'elle fut prévenue. L'empressement par lequel les gouvernements alliés de la France et de l'Angleterre ont entrepris l'envoi de leurs braves troupes afin de rejeter l'ennemi commun, a eu un écho profond dans l'âme de toute la nation italienne.

» Cette prompte assistance apportée spontanément, a de nouveau démontré combien est entière et loyale la solidarité de la France et de l'Angleterre envers nous, et est telle, dans l'heure de la mauvaise fortune, que l'Italie pouvait l'attendre d'elles après deux années et demie de guerre bravement soutenue pour les idéaux communs. En ce moment, où les troupes anglaises et françaises se préparent à se ranger en ligne, je vous demande que leur valeur et leur loyale camaraderie soient saluées par les applaudissements de la Chambre italienne. (Salves d'applaudissements et ovations).

» C'est la première fois que les fières troupes de cette merveilleuse manifestation de volonté et de force nationale qu'est l'armée anglaise viennent en Italie combattre, constituées en unités organiques; mais déjà, autrefois, en Crimée, et maintenant sur le front de Macédoine, les soldats anglais et italiens ont pu se connaître et s'apprécier.

» Ce n'est pas, au contraire, la première fois que le sang de l'armée française est venu baigner la terre d'Italie pour la défense de notre liberté. Elle l'a versé à Magenta et à Solférino, et demain elle le répandra pour la liberté commune à tous les peuples. »

Les Traîtres

Puis le premier ministre attaque les calomniateurs défaitistes à la solde de l'ennemi :

« Le gouvernement, dit-il, sent d'autant plus le devoir de reconnaître et de faire connaître ses preuves de solidarité parfaite, qu'une des nombreuses perfidies de l'ennemi se manifeste à travers la diffusion des nouvelles inventées avec perversité à propos de négligences non justifiées et de conditions vexatoires de nos alliés envers nous. Il est juste que la source impure de ces fausses nouvelles soit révélée, afin que ceux qui les répandent sachent qu'ils se rendent ainsi plus ou moins les instruments volontaires du guet-apens ennemi. »

Le Conseil politique et le Conseil militaire

M. Orlando en vient alors à l'entrevue de Rapallo :

« Il faut bien admettre que la solidarité ferme et cordiale des alliés n'avait pas la force efficace d'une organisation pratique et rapide. On y a pourvu dans l'entrevue de Rapallo, où il a été décidé de créer un Conseil suprême politique entre les alliés, qui aura pour tâche essentielle de mieux coordonner l'action militaire dans les différentes zones de guerre sur le front occidental. Il a aussi été constitué un Comité militaire consultatif permanent, qui assistera le Conseil suprême avec l'expérience technique des éminents généraux qui ont été nommés.

» Ces Conseils comprendront aussi des représentants des Etats-Unis, qui participent à la guerre sur le front occidental.

» Dans nos dernières et douloureuses vicissitudes, la grande république américaine nous a donné aussi des preuves solennelles de son puissant et volontaire concours, et je lui exprime ici la cordiale gratitude de notre pays

L'Union contre l'Ennemi

» L'ennemi avait deux objectifs : l'un militaire, l'autre politique. Briser l'armée et décomposer le pays pendant que nos soldats combattent afin d'arrêter le succès militaire. Nous pouvons bien affirmer que ce deuxième but ne sera pas atteint.

» Avant que la guerre fût déclarée, l'opinion de ceux qui ne la croyaient pas nécessaire était respectable. Même après qu'elle eut été déclarée, on pouvait encore comprendre une divergence d'appréciations, et, partant, une discussion sur les buts de guerre et sur la manière de parvenir à la paix. Aujourd'hui, devant l'invasion ennemie et la pression persistante, aucun doute, aucune hésitation n'est plus possible, celui qui reste en dehors de l'ensemble de la nation renie sa qualité d'Italien et celui qui en ce moment renierait sa qualité d'Italien ne pourrait pas même se dire étranger, mais ennemi !

» L'unité de notre patrie ne s'est pas faite dans les victoires et dans la joie; elle s'est faite dans l'angoisse des attentes et des renonciations temporaires. Elle s'est faite dans les douleurs et dans le serment de la revanche. Tous, nous sommes prêts à tout donner pour la victoire, à l'honneur de l'Italie. » (Applaudissements généraux et prolongés).

Tous les ministres et les députés se lèvent et crient à plusieurs reprises : « Vive l'Italie ».

L'Ordre du Jour d'Union nationale

La déclaration gouvernementale faite par M. Orlando, devant une Chambre bondée, a été chaleureusement acclamée, notamment le passage relatif au concours des armées alliées. Après les discours de MM. Boselli, Giolitti, Salandra, Luzzati, anciens présidents du conseil, et Frampolini, au nom des socialistes, la Chambre a adopté par acclamation l'ordre du jour suivant, proposé par le doyen de la Chambre, M. Boselli :

La Chambre affirme de nouveau la nécessité de la concorde dans la nation et l'union de toutes les énergies pour faire face à l'invasion ennemie par l'œuvre de l'armée et la foi dans les alliés.

La séance a été levée au milieu d'un grand enthousiasme, après de chaleureux discours prononcés dans le même sens en vue de la résistance à outrance, notamment par MM. Salandra, Boselli, Giolitti, Luzzati et le président Marcora.

Au Sénat italien

Rome, 14 novembre. — Le Sénat italien, après avoir également entendu les déclarations de M. Orlando, a donné le même grand spectacle d'union et de patriotisme que la Chambre. M. Tittoni a proposé avec d'autres sénateurs un ordre du jour affirmant la confiance immuable dans l'armée longuement expérimentée dans d'héroïques batailles, applaudissant à l'unité de l'action des alliés vigoureusement affirmée comme un nouveau gage de solidarité et confiant que, grâce à la concorde nationale préconisée par la parole royale, le gouvernement puisera des forces pour faire face aux difficultés du moment.

L'ordre du jour demande, en outre, le plus grand effort de tous les citoyens, afin de soulager les patriotiques populations du pays envahi auxquelles le Sénat envoie une parole d'amour et de foi.

Cet ordre du jour est approuvé par acclamations.

La Presse

Rome, 15 novembre. — Les journaux relèvent la haute signification patriotique des séances de la Chambre et du Sénat.

LES GRANDS SCANDALES

L'Affaire Turmel

ENFIN ! TURMEL PARLE !

Paris, 14 novembre. — A une heure et demie, M. Turmel a été amené dans le cabinet de M. Gilbert, juge d'instruction, où, en présence de son nouvel avocat, Me Lagasse, et du secrétaire de ce dernier, Me Pierre Weil, il a déclaré regretter son attitude jusqu'à ce jour. « Je regrette, a-t-il dit, le mutisme que je me suis imposé et je suis décidé à m'expliquer. Egalement, je regrette d'avoir porté plainte contre l'huissier de la Chambre M. Cousin.

Il a commencé par répondre à certaines des questions que lui a posées le magistrat instructeur sur les renseignements que celui-ci a reçu de Bretagne sur la situation terriblement obérée du député de Loudéac avant le 1er mai 1917.

» Ce que je tiens à affirmer, a déclaré le député de Loudéac, c'est que l'argent que j'ai touché, je le dois à des commissions représentant des marchés que j'ai fait passer avec l'Espagne, l'Italie et la Suisse, mais j'affirme que jamais je n'ai eu de tractations avec nos ennemis. J'assure encore que le budget de mon pays n'a point eu à souffrir de ces négociations qui sont licites.

» Si je ne vous fournis pas les preuves immédiates de ce que j'avance, c'est que les documents me manquent et que ceux-ci sont encore entre les mains de mon ex-avocat, mais samedi je les aurai en ma possession. »

Paris, 14 novembre. — Turmel a effleuré la question des billets suisses. Les sommes encaissées par lui seraient le produit de commissions reçues pour des marchés conclus en Suisse, en Espagne, en Italie, jamais en France, ni avec aucun sujet d'une des puissances belligérantes. Le député des Côtes-du-Nord s'expliquera ultérieurement plus à fond sur ces différents marchés.

M. Gilbert a communiqué à l'inculpé les renseignements qui lui sont récemment parvenus de Loudéac. Il y a, entre autres, la déposition d'un automobiliste qui, dans la nuit du 16 septembre 1916, à la suite d'une panne qui l'immobilisait, alla frapper à la porte du maire, M. Turmel, auquel il demanda du secours. Celui-ci engagea la conversation avec le voyageur et parla de la situation présente.

« Il n'est pas difficile, aurait déclaré le député des Côtes-du-Nord, d'aller en Allemagne; moi-même j'ai passé la frontière à deux ou trois reprises et j'ai été à deux doigts de rapporter la paix. » M. Turmel aurait ajouté qu'en Italie il s'était rencontré avec le prince Bülow.

Toutefois, le témoin dit qu'il eut l'impression d'avoir affaire à un bluffeur.

Le député des Côtes-du-Nord a opposé un démenti à ce témoignage et a affirmé son patriotisme; il en a donné pour preuve un incident qui se serait produit à Rome, au restaurant Colonne, où il se serait trouvé un soir avec des amis.

Non loin de la table de M. Turmel, deux germanophiles tenaient des propos injurieux pour notre pays; le député des Côtes-du-Nord protesta en criant : « Vive la France ! » Il fut acclamé par la grande majorité des dîneurs. C'est cet incident qu'il raconta au témoin.

Mme Turmel a été interrogée peu après sur l'échange qu'elle a fait des billets de banque suisses que lui a remis son mari au retour de ses voyages en Suisse.

L'INTERROGATOIRE DE Mme TURMEL

Paris, 14 novembre. — Mme Turmel, après avoir reconnu le change des billets suisses effectué par elle à la banque Jordaas, a déclaré toutefois être en désaccord avec l'employé de l'établissement de crédit sur le chiffre de la somme qui, d'après elle, serait un peu inférieur à 280,000 francs, contrairement à ce qu'a affirmé la banque.

Mme Turmel a dit avoir toujours ignoré les affaires de son mari. Il partait très tôt le matin et rentrait le soir fort tard. Quand elle lui demandait la provenance de l'argent qu'il lui remettait, celui-ci se contentait de cette réponse : « Si on te le demande, tu diras que tu n'en sais rien. Tu seras sûre de ne pas te tromper. »

Mme Turmel a donné quelques détails sur sa vie domestique. Jamais elle ne fit de dépenses excessives, et, jusqu'au mois de janvier 1917, elle n'eut même pas de bonne.

M. Turmel fut alors ramené dans le cabinet de M. Gilbert et on lui donna connaissance de la déposition de sa femme, qu'il confirma en tous points.

Le député des Côtes-du-Nord sera interrogé samedi prochain.

L'Affaire Bolo

Paris, 14 novembre. — On nous communique la note suivante :

« Le rapporteur a reçu, cette après-midi, la déposition de M. Edmond du Mesnil, directeur du « Rappel », dans l'affaire Bolo.

» Il a entendu également, dans la même affaire, Mlle Reinhard, dite Mady Silva. »

Le Cas Charles Humbert

L'Immunité parlementaire de M. Ch. Humbert

Paris, 14 novembre. — Le commission sénatoriale chargée d'examiner les demandes en autorisation de poursuites, a entendu hier MM. G. Téry et Humbert. A la suite de ces auditions, elle a décidé d'autoriser la levée de l'immunité parlementaire du sénateur de la Meuse.

L'Affaire Lenoir

Me BRUNET CHEZ M. DRIOUX

Paris, 14 novembre. — M. Drioux, juge d'instruction, a reçu la déposition de Me Brunet, avoué conseil judiciaire de M. Pierre Lenoir, sur les conditions dans lesquelles ont été restitués les 5 millions et demi à M. Lenoir par M. Ch. Humbert, montant du prix des 1,100 actions du « Journal ».

L'Affaire Paix-Séailles

INTERROGATOIRE DE L'INCULPÉ

Paris, 14 novembre. — Paix-Séailles a été interrogé par le capitaine Mangin-Bocquet, de trois heures à six heures et demie. L'inculpé, qui était assisté de son défenseur, Me Edmond Bloch, entendit d'abord la lecture des dépositions de M. Léon Daudet et du commandant Beaudier, dépositions qui apportent contre lui un certain nombre d'accusations. Invité à s'expliquer, l'inculpé reconnaît avoir inspiré la politique du « Courrier européen », discutée par M. Daudet. Fondée en 1905, cette revue mena une campagne pour un rapprochement franco-allemand et pour la déclaration d'autonomie de l'Alsace-Lorraine. Il avait à cette époque comme collaborateurs MM. Augagneur, Chautemps, député, tué à l'ennemi; Camille Pelletan, le général André.

M. Paix-Séailles, sur la question de la date de remise des documents à Almereyda, a affirmé avoir remis à deux reprises, fin mai et courant de juin, des lettres du capitaine Mathieu à Almereyda. Quant aux deux télégrammes et à la lettre Noulens, c'est seulement en octobre qu'il les confia au directeur du « Bonnet Rouge ». Il les montra ou en donna le contenu à cette époque à plusieurs personnes

« A ce moment, a ajouté l'inculpé, ces pièces ne constituaient plus à mes yeux des documents militaires intéressant la défense nationale, mais des documents politiques. »

A la demande du capitaine Mangin-Bocquet, l'inculpé expliqua quelles étaient les raisons qui lui avaient fait choisir le « Bonnet Rouge » pour mener sa campagne en faveur d'un renforcement de l'armée d'Orient.

« J'avais mis, dit-il, 70,000 francs dans la commandite du « Bonnet Rouge », il était donc tout naturel que je songeasse à ce journal plutôt qu'à tout autre. Avant de les remettre à Almereyda, j'avais parlé de ces documents à MM. Caillaux, Painlevé, Violette, Pecaut, directeur du cabinet de M. Painlevé; Guernut, secrétaire de la Ligue des droits de l'homme; Ripault, président de la « Jeunesse républicaine », et à Gustave Hervé.

M. Paix-Séailles sera entendu à nouveau très probablement, car il n'a point terminé ses déclarations.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

APRÈS LE DISCOURS DE LLOYD GEORGE

Londres, 14 novembre. — Aujourd'hui, à la Chambre des communes, M. Asquith, au milieu des applaudissements, demande au premier ministre s'il peut maintenant déclarer quelles seront les attributions précises du conseil interallié qu'on se propose de créer et en particulier celles de l'état-major qui lui sera attaché. Si ce conseil se propose, après en avoir été avisé par son état-major, de faire prévaloir son opinion en matière stratégique sur celle de l'état-major de la Grande-Bretagne et le commandant en chef sur le front de bataille, si la décision finale, quant à la répartition et les mouvements des diverses armées en campagne sera prise par le conseil ou le gouvernement qui y est représenté et si les Communes auront la facilité de discuter la création de ce conseil et les déclarations faites à cet effet par M. Lloyd George dans le discours qu'il a prononcé à Paris.

M. LLOYD GEORGES FAIT CONNAITRE L'ACCORD DES ALLIES

Répondant à M. Asquith, le premier ministre se lève et dit :

La meilleure réponse que je puisse faire à la question est de lire à la Chambre des communes les articles de l'accord entre les gouvernements français, italien et anglais pour la création d'un conseil de guerre suprême interallié :

1° En vue d'une meilleure coordination de l'action militaire sur le front occidental, un conseil de guerre est créé; il est composé du premier ministre et des autres membres du gouvernement de chacune des grandes puissances, dont les armées combattent sur le front occidental. L'extension des pouvoirs de ce conseil sur les autres fronts étant réservée dans une discussion ultérieure avec les autres grandes puissances;

2° La mission du conseil de guerre suprême est de surveiller la conduite générale de la guerre. Il définit les propositions qui doivent être soumises à la décision du gouvernement, veille à leur exécution et en informe leurs gouvernements respectifs. L'état-major et les commandants des armées de chaque puissance chargés de la conduite des opérations militaires demeurent responsables vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs.

Les plans généraux de guerre élaborés par les autorités militaires compétentes sont soumis au conseil suprême de guerre, lequel, sous la haute direction du gouvernement, assure leur concordance et soumet les modifications quand cela est nécessaire.

Chaque puissance délègue au conseil suprême de la guerre un représentant militaire permanent dont la fonction exclusive sera celle de conseiller technique auprès de ce conseil.

Les représentants militaires reçoivent de leurs gouvernements et des autorités militaires compétentes de leurs pays respectifs toutes les propositions, informations et documents ayant rapport à la conduite de la guerre.

Les représentants militaires surveillent au jour le jour la situation des forces et des moyens de toutes sortes dont les armées alliées et celles de l'ennemi disposent.

Le Conseil suprême de guerre se réunit normalement à Versailles, où les représentants militaires permanents et leur état-major sont établis. Ils pourront se réunir à tout autre endroit, selon que les circonstances l'exigeront. Les conférences du Conseil de guerre suprême auront lieu au moins une fois par mois.

On peut se rendre clairement compte, a ajouté M. Lloyd George, d'après ces articles, que le conseil ne possédera aucun pouvoir exécutif et que les décisions finales en matière de stratégie ainsi qu'en ce qui concerne la distribution et les mouvements des armées en campagne continueront à appartenir aux différents gouvernements alliés. »

L'Accord se fait en Angleterre sur le Pacte de Rapallo

Londres, 15 novembre. — Les membres du cabinet de guerre britannique sont unanimes pour approuver l'accord italien. Il y a lieu de croire que les autorités militaires sont d'accord avec la politique du gouvernement. Les dispositions qui viennent d'être prises ne gêneront en rien l'action de sir William Robertson et de ses collègues de l'état-major général impérial ni sir Douglas Haig, commandant en chef sur le front franco-belge.

Ce que disent les Journaux

LA CRISE MINISTERIELLE

Paris, 15 novembre. — « On demande un gouvernement. » C'est le titre de l'article — peut-on dire : d'un programme de président du conseil — de M. Clémenceau, dans l'*Homme Enchaîné*. L'ancien président du conseil, examinant la séance de la Chambre où a succombé le cabinet Painlevé, retient un fait dominant qui est celui-ci : la Chambre, d'accord en cela avec le pays entier, front et arrière, a discerné qu'il fallait « la pleine lumière sur tous les faits qui se rattachent aux attentats contre la patrie. Il ne pouvait pas y avoir de nécessité plus urgente en un pareil moment ». Or, il était visible que « l'œuvre de justice ne s'accomplirait pas librement », par suite de lenteurs et de complications. Le ministère Painlevé en est mort. Et aujourd'hui il faut gouverner au grand jour :

Le grand jour et le franc jeu, voilà désormais les deux premières conditions d'un gouvernement de la République française, au moins jusqu'à la guerre terminée.

Cela changera nécessairement beaucoup d'affaires, et c'est bien parce que trop de gens en ont conscience qu'il s'élève de-ci de-là des clameurs de haro.

M. Clémenceau dégage un autre enseignement de la situation. C'est que l'heure est venue d'un renouveau de confiance entre la Chambre et le gouvernement :

Gouvernants et Chambres trop longtemps ont eu peur les uns des autres; il faut désormais, s'ils veulent obtenir le plein d'une heureuse activité continue, qu'ils se fassent mutuellement confiance sous le regard de tous, et que, aux conditions posées de part et d'autre, chacun sache se tenir invariablement. Qui sait ? ce n'est peut-être pas aussi difficile que certains ont pu croire.

Quand nous aurons obtenu « de qui de droit cette condition première de toute vie nationale d'un gouvernement », le problème sera résolu, qui consistera à conduire notre guerre de salut, puisqu'il ne s'agira plus que « d'une concentration de forces utilement réparties jusqu'au choc écrasant de l'avalanche américaine ». Ce gouvernement est-il possible ?

Personne ne voudra soutenir qu'il ne s'en rencontre pas les éléments dans le pays et dans les Chambres, puisque tout le monde proclame qu'il s'agit surtout d'organiser *une équipe de travailleurs, de travailleurs pour travailler*, qui ne commenteront leur *travail* qu'après l'avoir accompli.

On se moque de nous, quand on nous dit qu'une tâche ainsi conçue est au-dessus des forces du Parlement. Je reconnais que la preuve est à faire pour démontrer le mouvement Diogène, en pareil cas, se contenta de marcher.

« Qui ? » interroge M. Gustave Hervé. Le leader de la *Victoire* met en ligne des candidats : Briand, « qui a la grosse réputation dans notre pays comme médecin à l'heure actuelle »; Millerand, « qu'on n'a pas encore remplacé au ministère de la guerre »; Albert Thomas, « dont l'autorité, que le parti socialiste a eu beau saboter, n'en est pas moins grande dans la partie de notre classe ouvrière qui suit les directives du parti et de la C. G. T. » Qui encore ? Clémenceau ? Hervé ne l'aime pas, et il le lui dit. Il le tient pour un impulsif dangereux, capable de faire beaucoup de mal à la France, qu'il aime pourtant :

Mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir que, malgré tous ses défauts, ses actions ont singulièrement monté depuis quelques mois dans l'opinion publique. On a un tel mépris, un tel dégoût de la veulerie générale des hommes politiques, de la mollesse et du laisser-aller de toutes nos administrations publiques, — de toutes; — on a si peu confiance dans la poigne des autres, Millerand excepté, pour mettre le fer rouge dans certaines plaies purulentes, que de tous côtés, malgré les exclusives, on se dit : « Après tout, pourquoi pas lui, s'il a vraiment la poigne qu'on dit ! »

La *Libre Parole* demande que le nouveau gouvernement soit constitué de telle sorte qu'il ne soit un ministère de combat contre personne, sinon contre l'ennemi :

Il ne doit pas consacrer les prétentions abusives de tel ou tel groupe, il ne doit pas davantage être subordonné aux ambitions aux passions ou aux rancunes des hommes.

Le journal catholique demande s'il y aurait une difficulté insurmontable à la présence dans un ministère de MM. Briand, Clémenceau et Barthou, par exemple ?

Dans l'*Action française*, M. Ch. Maurras répète son véto contre M. Clémenceau. Lui confier la fortune de la patrie, « c'est la plus terrible responsabilité que puisse assumer un homme, un citoyen, en ce jour, à cette saison. »

Dans le camp opposé, à l'*Humanité*, M. Renaudel aussi renouvelle l'exclusive contre M. Clémenceau, tandis que M. Albert Thomas demande que les démocrates de toutes nuances :

Subordonnent les combinaisons de personnes à l'affirmation d'une politique intérieure nette, poursuivant à la fois l'entière justice et la sauvegarde du moral populaire, et à la volonté d'une conduite vigoureuse de la guerre qui commande l'adhésion de tous en France et chez nos alliés aux solutions les plus hardies.

LES ITALIENS VONT-ILS SE REPLIER A NOUVEAU

Il résulte des dernières nouvelles que les positions occupées par les armées italiennes sur les cours de la haute et moyenne Piave se trouvent menacées; et pour le critique militaire du *Gaulois*, tout fait prévoir que le général Diaz se verra contraint sous peu d'ordonner le recul de ses armées sur une nouvelle ligne de repli :

En tout état de cause, il est intéressant de constater la quasi inaction des troupes ennemies stationnées dans le Trentin occidental.

L'étude des conditions de la lutte dès le déclanchement de l'offensive austro-allemande laissait supposer que nos ennemis étaient décidés à lancer une violente attaque orientée du nord-ouest vers le sud-est contre le plateau des Sept-Communes, attaque qui n'aurait d'ailleurs été que la reproduction de l'offensive à grande envergure dirigée au printemps de 1916 contre la Vénétie.

Il est aisé de remarquer que la présence en Italie des renforts franco-britanniques

semble être la cause directe du temps d'arrêt marqué par nos ennemis dans la mise à exécution de leurs plans stratégiques. C'est au moins de bon augure.

MANŒUVRES ET INTRIGUES

Dans l'*Echo de Paris*, M. C. Garapon s'élève contre un ensemble de manifestations dont les couloirs de la Chambre sont le théâtre, c'est-à-dire :

Les singulières agitations de certains groupes un peu trop préoccupés de leurs intérêts de parti ou de certaines solidarités regrettables pour eux, les tentatives de reconstitution d'une sorte de Ligue où la défense républicaine servirait de prétexte à certaines défenses personnelles et à l'étouffement des répressions indispensables contre la trahison; l'intrusion renouvelée dans la politique de certains éléments qui n'y peuvent jouer un rôle qui si à leur profit les représentants de la nation abdiquaient leurs droits et oubliaient leurs devoirs.

Rompre l'union sacrée pour de telles entreprises, ressusciter en pleine guerre les luttes politiques anciennes, revenir pour d'inavouables besognes, d'inavouables intérêts aux tripotages, aux maquignonnages aux compromissions dont jadis toute crise ministérielle favorisait l'épanouissement scandaleux, qui donc, en dehors de quelques meneurs ou de quelques agités, oserait prendre à la face du pays une telle responsabilité ? L'opinion et la Chambre elle-même feraient prompte justice de ces tentatives. Quiconque se dresserait contre l'œuvre de salut public que la France demande impérieusement à ses gouvernants sera brisé. Ne pas le comprendre serait de l'aberration; passer outre serait folie.

LA « POLITIQUE » DE M. CAILLAUX

A propos de la lettre que M. Caillaux a adressée à M. Maurice Barrès, M. Alfred Capus écrit dans le *Figaro* :

Quand on a été le protecteur d'Almereyda et l'ami de Bolo, les paroles ne suffisent plus, et de transporter sa défense sur le terrain politique, cela a l'air d'un alibi.

M. Caillaux nous montre sa tête et nous dit qu'elle est pleine des plus nobles idées mais d'Almereyda à Bolo, c'est dans la boue qu'on le voit marcher. Dès qu'il en sera sorti, on pourra causer de sa politique, pas avant. « Je ne discuterai pas avec vous, lui répond fortement Barrès. Les accusations portées contre vous relèvent de la justice elle les retiendra ou les écartera. Ce que vous avez à dire d'essentiel, ce que la nation attend de vous, d'abord dites-le au juge d'instruction chez qui vous êtes appelé. »

L'opinion n'accepte donc pas l'alibi politique de M. Caillaux. Ces mots seuls, « la politique de M. Caillaux, » la révoltent : c'est une effroyable dissonance dans le concert français. Nul n'a le droit d'avoir une politique à soi en ce moment s'il n'en a reçu le mandat régulier; et que la politique de M. Caillaux ait eu des interprètes et des agents inculpés aujourd'hui de trahison, comment M. Caillaux l'explique-t-il ?

La politique de la France, c'est le gouvernement de demain qui en sera chargé; elle ne peut avoir aucun rapport avec la politique de M. Caillaux, voilà l'évidence et la certitude.

Un digne Successeur de Guynemer

UN COMBAT DE MADON

Parmi les « as » qui se distinguent chaque jour, le sous-lieutenant Madon, évadé de Suisse, se classe parmi les meilleurs. Il est actuellement détenteur de dix-sept victoires officielles, sans compter ses nombreux succès non homologués. **« La Guerre aérienne illustrée »** (1) lui consacre dans son numéro de cette semaine un article dont nous extrayons le récit suivant d'un combat livré à deux Boches le 17 mars 1917 :

« Attaquant résolument deux Boches à l'intérieur de leurs lignes, il met d'abord le premier en fuite. Le second est sérieusement touché, et Madon le poursuit jusqu'à 800 mètres. Lorsqu'il veut regagner de la hauteur, son moteur ne reprend pas à cause de l'abaissement de température, et il se voit obligé d'atterrir à quelques kilomètres de nos tranchées. Il reste près de dix minutes au sol à faire chauffer son moteur, qui reprend juste au moment favorable. Il était temps; une foule de soldats boches arrive, en effet, vers lui en courant criant et gesticulant. Madon met les gaz, et, en roulant, force résolûment sur le groupe d'agresseurs; il a, de plus, soin de déclencher sa mitrailleuse, ce qui lui permet d'étaler quelques Boches et de s'enfuir éperdûment vers nos lignes. »

(1) *La Guerre Aérienne Illustrée*, revue hebdomadaire paraissant le jeudi.

La Conquête de l'Est africain allemand

Londres, 15 novembre (officiel). — Complétant le grand mouvement enveloppant allant de la vallée de Lalandu et traversant la vallée de Mbenkuru, nos colonnes venant de Kila ont atteint le cours supérieur du Lukeled et opéré le 11 novembre, à la mission de Moama, leur jonction avec nos forces de l'Inde. Les débris de la force principale ennemie se sont repliés sur Chiwata et Mvuti, dans le pays montagneux du rebord ouest du plateau de Makodo, abandonnant des mitrailleuses et des fusils.

Un petit détachement de nos éclaireurs a reçu à Mlembwe la reddition de 26 Allemands blancs et de quelques Askaris.

Plus à l'ouest, les débris des troupes ennemies de Maenge réduites de moitié, essaient de se frayer un passage vers le sud à travers la route de Songea à Liwalo.

Nous activons la construction de voies ferrées légères sur nos lignes principales de communications.

En Palestine

Le Général Allemby a remporté une nouvelle Victoire

Londres, 14 novembre (Communiqué officiel de Palestine). — Les Turcs avaient tenté d'occuper de nouvelles positions sur le Wadi supérieur, à douze milles au nord d'Ascalon, après un vif combat, le 12 novembre. Ils en ont été chassés le 13 novembre par une attaque combinée des troupes montées et de l'infanterie, qui les a contraints à se replier de cinq milles jusqu'au Vadsurar, à huit milles au sud de Jaffa.

Dans cet élan magnifique, nous avons capturé les postes fortement retranchés de Mosmyeh-Katrah et de Mujhar, et nous occupons maintenant une ligne allant d'El-Tineh, à l'est, traversant Katrah et Yebna, et aboutissant à la mer.

Une division montée, à elle seule, annonce la capture de 1,100 prisonniers, de 14 mitrailleuses et de 2 canons. Nous attendons des nouvelles détaillées des autres captures.

Monitor et Contre-Torpilleur anglais torpillés

Londres, 14 novembre (officiel). — Un sous-marin allemand a coulé un petit monitor et un contre-torpilleur britanniques qui coopéraient aux opérations de Palestine. Il manque 28 hommes du monitor et 7 du contre-torpilleur.

Au Mexique la Guerre civile a repris

Presidio (Texas), 15 novembre. — Un combat entre les troupes du général Villa et les troupes du gouvernement mexicain a commencé hier à l'aube. Les troupes du général Villa ont attaqué au sud-ouest la ville de Dojinaga, dans la province de Chihuahua.

Les troupes de Villa se sont retirées après un combat de deux heures.

Escarmouches navales sur la Côte belge

Londres, 15 novembre (officiel). — Sur le littoral des Flandres, le 12 novembre, quelques contre-torpilleurs allemands, quittant la protection des batteries, on tiré quelques coups de canon contre des patrouilleurs britanniques qu'ils n'ont pas atteints. Les patrouilleurs ont riposté aussitôt et les Allemands ont regagné immédiatement la protection des batteries de terre pendant que les patrouilleurs continuaient leur service.

Des incidents de cette nature, qui se produisent quotidiennement et n'entravent en aucune manière la poursuite des travaux efficaces de nos patrouilleurs, ne sont généralement pas signalés, mais cet incident a fait aujourd'hui l'objet d'un communiqué allemand.

Récompenses aux Marins

Paris, 14 novembre. — Les journaux hollandais annoncent l'attribution par le gouvernement royal de médailles d'or et d'argent au patron et à l'équipage du canot « Amiral-Roussin », qui ont assuré au péril de leur vie le sauvetage des marins du navire hollandais « Tenberg », dans la nuit du 19 au 20 novembre 1916. Ce canot est celui de la station installée par la Société centrale de sauvetage des naufragés à l'île Molène (Finistère). Son patron Delarue a déjà à son actif de nombreux sauvetages.

Le ministre de la marine a cité à l'ordre de l'armée le chalutier « Stella », de la division des patrouilles d'Algérie, détruit par l'explosion d'une mine le 4 octobre 1917. Les chalutiers « Notre-Dame-des-Dunes », « Albatros-II » et « Bisson-II », également de la division des patrouilles d'Algérie, pour avoir réussi, malgré la présence d'un sous-marin ennemi et dans des circonstances particulièrement difficiles, à conduire au port un vapeur torpillé, très gravement, qui n'a été sauvé que par la ténacité, l'énergie et l'habileté manœuvrière des commandants et des équipages.

Derrière les Brouillards du Front

De notre correspondant spécial accrédité auprès des armées.

Aux armées, 14 novembre. — Les conditions atmosphériques ont imposé tous ces jours derniers la stagnation. Le soir et le matin, les lignes de feu sont enveloppées d'nu manteau d'ouate. Les artilleries adverses n'en continuent pas moins à envoyer dans le brouillard des tonnes de projectiles. Nos avions, dès qu'une éclaircie se produit, s'élancent à la recherche des batteries ennemies. C'est une ingrate mission de laquelle les observateurs reviennent ruisselants d'eau et transis.

Je ne dis rien des ballons accrochés au bout de leur câble, les « drachen » ennemis semblent avoir renoncé à une surveillance effective de nos lignes. Les Allemands paraissent avoir doté ces saucisses, depuis leurs malheurs répétés, d'une enveloppe protectrice. Elle n'est pas si efficace que nous ne puissions incendier fréquemment ces engins. C'est sans doute pour les préserver davantage que l'adversaire, depuis quelques semaines, a posté ses « drachen » à trois kilomètres plus en arrière.

Si nous descendons des régions brumeuses, nous constatons que les tranchées subissent l'influence de l'atmosphère cotonneuse, c'est-à-dire que l'invisibilité du voisin y impose le plus souvent l'inaction. L'inconvénient principal de ce rideau humide est qu'il est très difficile de savoir ce qui se passe derrière. A la suite des événements de Russie et d'Italie, il n'est pas négligeable que le front russo-roumain soit en désarroi. L'ennemi, qui avait sur ce front, en août dernier, environ 130 divisions, a pu déjà en retirer quatorze. Il est permis d'estimer les divisions allemandes opérant sur le front russo-roumain à la fin d'octobre à 84, et le nombre des divisions autrichiennes sur ce même front, à 32. Ces chiffres sont intéressants, surtout si on les compare à ceux antérieurs. En mars-avril de cette année, les Allemands n'avaient que 75 divisions sur le front oriental Cette densité fut portée à 91 au moment de la riposte de l'offensive russe en juillet. Après cette date, sept divisions ont été retirées et transportées sur le front italien, quatre autres sur le front franco-britannique.

En se reportant aux premiers jours de l'effort des empires du centre contre le front, on peut croire que cette action, au point de vue du nombre des unités, n'affecte que faiblement les ressources dont les Austro-Allemands disposent de Riga à la mer Noire. C'est une situation qui a dû changer depuis l'expédition des forces alliées au sequels prélèvements ont été faits sur le front mation manquent pour savoir exactement quels prélèvements ont faits sur le front russe par les Allemands pour soutenir leur poussée dans le Frioul et la Vénétie.

S'il fallait tirer un enseignement de ces dépeacements des troupes ennemies, il serait plutôt rassurant, au moins tant que le front russe n'aura pas été annihilé complètement L'état-major allemand a pu mettre au service de l'Autriche, dont « le militaire n'est pas riche », ainsi qu'il est chanté dans « le Chalet », des troupes de choc contre un adversaire mal prévenu, mais cette percée est limitée fatalement par une résistance sérieuse.

On sait, à un régiment près, de quels effectifs l'état-major allemand dispose encore. Ses disponibilités étaient de 6 millions et demi d'hommes au début de la guerre, il en a perdu quatre millions, les classes nouvelles et les récupérés ont pu compenser ce déficit, mais les capacités combattantes des armées allemandes sont allées sans cesse en baisse Actuellement, les effectifs de ces armées sont évalués à 5 millions et demi. Les dépôts, les blessés, la classe 19 et la classe 20, mobilisables en janvier, fourniront un million et demi d'hommes. C'est là l'extrême ressource Donc les effectifs dont disposent les alliés, même en défalquant les 200,000 hommes enlevés à l'armée italienne, et en ne tenant point compte de l'armée russe, ce qui met les choses au pire, restent encore supérieures à ceux de l'Allemagne. La collaboration de l'armée américaine fera définitivement pencher la balance. Ces considérations expliquent l'ardeur des Austro-Allemands à chercher une décision avant qu'ait commencé l'an 1918, et elles doivent calmer l'émoi de ceux qui voient déjà poindre, derrière les brouillards du front français, les hordes menaçantes libérées par la défection russe.

Emile THOMAS.

Paoli fait une Chute grave d'Avion

Paris, 15 novembre. — Hier après-midi, sur l'aérodrome de Ville-Sauvage, près d'Etampes, le maréchal des logis Laudelle, moniteur-pilote, et l'élève caporal-pilote Paoli, l'athlète bien connu, planaient à une hauteur de 300 mètres, lorsque brusquement l'avion qu'ils montaient capota et vint se briser sur le sol. Le maréchal des logis Laudelle fut tué sur le coup. Emporté par son poids, Paoli eut la chance de voir se rompre la ceinture qui l'attachait à l'avion et de tomber à quelques mètres de son oiseau. Paoli fut transporté à l'hôpital d'Etampes, où il est soigné. Son état est grave, et il est plongé depuis sa chute dans le coma. Toutefois, les médecins espèrent, vu sa forte constitution, le sauver.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'ÉDUCATION POPULAIRE

Depuis plus de vingt ans, nous avions grand plaisir à parcourir le substantiel rapport que M. l'inspecteur général Edouard Petit présentait sur les œuvres complémentaires de l'école publique; nous partagions ainsi sa foi d'apôtre et son inaltérable optimisme dans les résultats d'un organisme toujours en progrès pour l'éducation de nos adolescents.

Après avoir rendu un nouvel et dernier hommage au grand éducateur populaire disparu, nous puisons cette année les renseignements sur son œuvre ininterrompue dans le rapport annuel adressé ces temps derniers à M. le Ministre de l'instruction publique par M. Maurice Roger, chargé de cet important service.

Des diverses œuvres post-scolaires, celle des cours d'adolescents et d'adultes tient, n'est-ce pas, la première place en vue de l'éducation sociale. Or, le nombre de ces cours s'est élevé, en 1916-1917, au total de 26,296 sur tout le territoire français, au lieu de 54,351 l'année précédant la guerre. Il y a eu 12,266 cours de garçons et 14,030 cours de jeunes filles. En 1913-1914, cet excédent n'était pas si sensible; on en comprend les raisons.

Le nombre des auditeurs inscrits a été de 178,948 garçons et de 166,499 jeunes filles, avec une assiduité représentée par 139,439 garçons 137,349 jeunes filles.

Le nombre des instituteurs ayant tenu des cours a été ces trois dernières années : 1914-1915 : instituteurs, 16,020; institutrices, 27,278. 1915-1916 : instituteurs, 12,757; institutrices, 26,465. 1916-1917 : instituteurs, 11,253; institutrices, 23,846.

Tandis qu'en 1913-1914 le chiffre total était arrivé à 83,339.

Les causes de ce fléchissement pour les maîtres et les élèves sont les mêmes qui pèsent si lourdement sur tous les rouages de notre vie nationale : durée de la guerre, vie chère, deuils de famille, travaux d'ateliers de guerre, manque de combustible et d'éclairage, régions encore envahies, hélas !

Malgré tout, réjouissons-nous, avec l'honorable rapporteur, de ce qui a pu être fait pour l'adolescence laborieuse, grâce aux efforts les plus louables, aux initiatives les plus généreuses des maîtres disponibles et des Sociétés d'éducation populaire.

Celles de Bordeaux, par exemple, ont pu fonctionner à peu près normalement depuis le début des hostilités; les nommer toutes est inutile. Il nous suffit de constater que, dans tous les quartiers de notre grande cité, des milliers d'adultes, hommes et femmes, n'ont pas cessé de bénéficier des avantages des classes du soir pour l'enseignement général, ainsi que des cours techniques et professionnels les plus variés. Les subventions de notre municipalité n'ont pas été accordées en vain.

L. AMBAUD.

Création d'un 4e Conseil de guerre

Paris, 14 novembre. — Le Président de la République française vient de signer le décret ci-après. Un quatrième conseil de guerre permanent est établi dans le gouvernement militaire de Paris.

Un Camp d'Instruction américain

Un de nos amis nous communique les intéressants renseignements suivants :

Le camp d'instruction Taylor, situé dans la banlieue immédiate de Louisville, abritait, au 4 octobre 1917, 42,000 hommes. Il est un des seize camps semblables répandus sur toute la surface des Etats-Unis qui, tous, témoignent de l'énergie avec laquelle le gouvernement américain fait face à la tâche immense qui est devant lui.

Le 15 juin, le sol que le camp Taylor recouvre aujourd'hui était une terre de labour où poussaient les récoltes en cours. Le 1er septembre, le camp était entièrement prêt, et les recrues commençaient à l'occuper le 5 septembre. Dans ces deux mois et demi, 1,500 bâtiments avaient été construits, chacun pourvu d'installations électriques, d'eau courante et du tout à l'égout.

Plus de 150 milles (278 kilomètres) de longueur de conduites d'eau et d'égout avaient été établis ainsi que plus de trente milles (56 kilomètres) de voies asphaltées et macadamisées. Le camp contient des théâtres, une salle de conférence, un club de la Y. M. C. A. (Young Men Christian Association), un hôpital de mille lits pourvu de toutes les installations modernes, un dépôt de fusils et de canons et une station de remonte pour onze mille chevaux.

A ceux qui avaient parcouru son emplacement couvert de récoltes, dans la première quinzaine de juin et qui contemplaient maintenant ce camp gigantesque, il semblait vivre un conte des « Mille et une Nuits ».

La construction des bâtiments s'était faite dans les conditions suivantes les fondations d'un bâtiment à deux étages étaient posées par exemple un jeudi matin, et le bâtiment était prêt à recevoir les hommes le surlendemain samedi dans l'après-midi.

Les Etats-Unis sont en train d'instruire un million et demi de soldats, et aussitôt que l'instruction d'une série est terminée, le camp est vidé pour recevoir une autre série.

L'appel sous les drapeaux ne connaît pas les personnes. Riches et pauvres, noirs et blancs, tous sac au dos, et il n'est pas rare de voir de simples soldats conduisant leurs propres autos en dehors des heures d'exercice.

On signale un cas dans lequel un père millionnaire et occupant une grande situation politique s'était rendu à Washington dans le but avoué de faire libérer son fils. Le père est revenu chez lui, mais le fils est resté simple soldat au camp Taylor.

L'Amérique se rend de plus en plus compte chaque jour de ce qui est attendu d'elle, et les alliés peuvent compter sur sa décision inébranlable de mener la guerre à sa fin victorieuse quel qu'en soit le coût.

Aux Etats-Unis

Les Austro-Hongrois et les Turcs sujets ennemis

Washington, 15 novembre. — Le ministre de l'intérieur a décidé que la loi interdisant aux sujets ennemis qui résident aux Etats-Unis d'employer des explosifs pour les travaux des mines, sauf permission spéciale, s'applique aux sujets des nations alliées de l'Allemagne.

Cette décision est significative, car c'est la première fois que les autorités mettent officiellement les Austro-Hongrois et les Turcs sur le même pied que les Allemands.

CHEZ LES TOMMIES

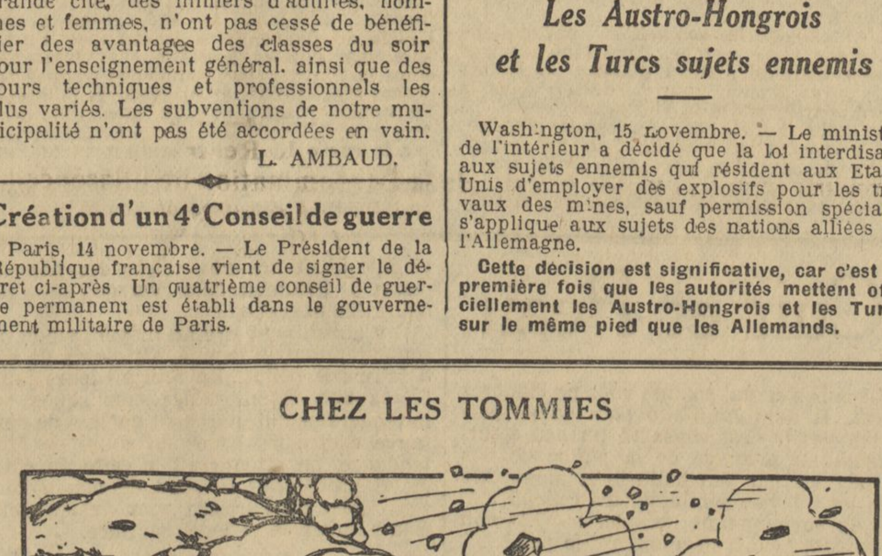

— Jack !... vous êtes sensible de la gorge, ne restez pas dans le courant d'air.

Extrait de *la Baïonnette*.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 16 novembre 1917

(21)

Le Bandit Gentilhomme

Par RESCLAUZE DE BERMON

CHAPITRE XVIII

Bavardages du Frisé

— Qui demandez-vous ?

Ces mots étaient lancés d'un ton bourru par le concierge de Saint-Bris à la créature disgraciée, qui, timide, se tenait sur la porte de la loge.

— Je voudrais parler à mademoiselle Liline.

— La femme de chambre ? A gauche, suivez les communs; vous sonnerez à une porte basse. C'est la sortie pour le service.

La visiteuse de Liline s'éloigna dans la direction indiquée.

C'était une de ces créatures sans âge, malingre et souffreteuse, que la nature semble avoir créées en un jour de maussaderie cruelle, pour être les parias de la famille et de la société.

Petite et bossue, elle avait le visage pointu et le teint blême. Ses membres grêles disaient les privations physiques, la faim peut-être. Il y avait dans sa démarche, dans son regard, quelque chose de craintif et d'apeuré. Et cependant son visage disgracié avait une beauté : c'était celle des yeux bleus, grands et doux, intelligents et honnêtes, qu'ombraient de longs cils bruns.

Elle sonna.

Ce fut Liline qui vint ouvrir.

— Ah ! c'est toi, fit la soubrette. Entre.

Elle referma la porte sur la petite bossue.

— Montons à la salle à manger. Je suis seule à la maison. La cuisinière est en courses, le chauffeur est sorti avec Madame. Nous pourrons causer.

Elles montèrent l'escalier toutes deux. Le contraste entre elles était frappant.

De taille moyenne, la démarche souple et le buste en fleur, Liline avait la beauté brune des héroïnes de Mistral.

Fille de vignerons, dégoûtée du travail de la terre, elle avait quitté à seize ans son village des environs d'Avignon pour aller se placer à Lyon, où elle était entrée en qualité de femme de chambre chez un riche manufacturier.

Là, elle avait été l'héroïne de l'aventure la plus strictement banale.

Séduite par le frère de la maîtresse de maison, elle en avait eu un enfant.

Revenir au pays avouer sa honte, elle n'y songea même pas.

Effrayé des responsabilités, le père de l'enfant l'abandonna lâchement.

Elle eût pu faire comme tant d'autres, descendre tout de suite aux amours vénales.

Elle résista longtemps.

La petite fille était en nourrice; elle voulait gagner honnêtement sa vie et vivre honnêtement pour elle.

Mais l'enfant mourut.

Avec elle, les scrupules de la mère s'envolèrent.

Liline ne chercha plus à se placer dans des maisons honnêtes, où elle n'eût pas été assez libre.

Après qu'elle eut pas mal roulé, le hasard la conduisit chez Saint-Bris.

Intelligente et adroite, elle se fit apprécier de sa maîtresse, qui l'emmena à Paris.

Liline devint une assidue du bal de Tabarin.

Ce fut là que, pour son malheur, elle fit la connaissance du Frisé, le fils de Latournerie et le frère de la bossue.

Grand gaillard à forte carrure, à regard d'assassin et à lèvres de brute, le Frisé devait son nom à sa chevelure rousse, touffue et bouclée.

Adroit et fort, ayant toujours son « surin » aiguisé en vue d'un bon coup, il jouissait d'une certaine notoriété dans le monde des apaches et des filles.

Liline céda à la séduction de ce beau mâle, entreprenant et brillant phraseur.

Elle éprouva d'abord pour lui, dans toute sa violence, le genre de passion qu'inspirent à de telles filles de tels personnages.

Mais, bientôt, la passion de Liline se calma.

Il y eut des scènes violentes entre elle et son amant.

Il la battit, la terrorisa.

Et maintenant, ce n'était plus que par la terreur qu'elle se sentait encore liée à cette brute.

— Quelle commission viens-tu me faire, Françoise ? demanda-t-elle avec une inquiétude dans la voix.

— Je viens de la part du Frisé, reprit la petite bossue, d'une voix pointue comme son visage. Il te fait dire de l'attendre cette nuit jusqu'à deux heures; c'est ici qu'il veut te voir. Il ne peut pas venir avant.

Les sourcils de Liline s'étaient contractés. Ces rendez-vous la faisaient trembler.

La bossue la regardait de ses grands yeux profonds et doux.

— Tu as peur, Liline ? dit-elle.

— Oui, reprit la soubrette. J'ai peur.

— C'est un malheur pour toi que tu aies connu le « Frisé ».

— Un grand malheur.

— Plus grand encore que tu ne crois...

— Pourquoi ?

— Ecoute, Liline... Tu as été bonne pour moi. Tu as pris ma défense, ce jour où il était ivre et où il a failli me tuer. Je me suis dit que je te revaudrais ça... La mère et lui sont en train de faire un mauvais coup... J'en suis sûre.. Ils sont partis ensemble, il y a deux jours, et j'ai entendu quand ils disaient que l'affaire était bonne et sans grands risques... On sait ce que cela veut dire... Ce matin, le Frisé m'a écrit un billet sur lequel il y avait seulement ce que je t'ai dit : « Préviens Liline que je viendrai cette nuit dans sa chambre à deux heures... Je ne peux pas avant. » Alors, je viens faire la commission et je viens te dire aussi, au risque d'être assommée si on devine que j'ai parlé : « Quitte le Frisé, Liline, ou il t'arrivera malheur. »

La soubrette était très pâle.

— Quel malheur redoutes-tu pour moi ? demanda-t-elle.

— Le plus grand qui puisse t'arriver : celui de venir habiter chez nous, là-haut, dans le coupe-gorge de Montmartre, entre la mère et le frère.. Tu ne peux pas savoir ce que c'est que cette vie-là.

Elle voila ses yeux de la main comme pour les fermer à cette vision.

— Je n'irai pas, affirma Liline.

Françoise secoua la tête.

— Si le Frisé le veut, il faudra bien que tu viennes.

— Que ferait-il de moi ?

— Tu gagnerais ta vie, dit-elle. Tu es jeune, tu es jolie.. Même au métier pour lequel il te veut, tu durerais longtemps. Quelle fortune pour Le Frisé ! C'est pour cela qu'il me hait, moi qui ne suis bonne qu'à m'user les yeux à ravauder de la dentelle.. Et cependant, telle que je suis, il a essayé tout de même... J'ai résisté; on m'a battue; j'ai pleuré, on m'a privée de manger... regarde mes bras... ils sont tout noirs.

Et avec un ricanement effrayant :

— Si ma bosse ne m'est pas rentrée dans le dos, ce n'est pas faute qu'on ait tapé dessus.

Tout ce que disait la pauvre fille, Liline le savait.

Elle avait pénétré dans le bouge infect de Montmartre.

Et cependant, la plainte sinistre jetée par la pauvre martyre glaçait le sang de la soubrette.

— Es-tu sûre, demanda-t-elle, que ton frère veut m'exploiter ?

— Je l'ai entendu en causer avec la mère.

Les deux jeunes filles s'étaient assises. Françoise se leva.

— Il faut que je m'en retourne là-bas, dit-elle. L'ouvrage presse. Je t'ai prévenue, Liline, mais souviens-toi qu'on me tuera si on se doute que j'ai parlé.

— Sois sans inquiétude. Je ne te trahirai pas. Attends; nous allons boire un petit verre. Cela nous remettra le cœur...

A deux heures du matin, à l'aide d'une clé qu'il avait exigée de Liline, Le Frisé pénétrait dans la cour de l'hôtel.

A l'entrée de la porte du service, Liline l'attendait.

Quand il fut dans sa chambre, en pleine lumière, elle vit à sa physionomie qu'il venait de faire une longue séance chez le mastroquet.

Mais à l'encontre de ce qui se produisait d'ordinaire, l'ivresse, ce soir-là, semblait l'avoir mis en gaîté.

Ses yeux brillaient, sa bouche avait un sourire satisfait.

Il prit Liline par la taille, colla sur sa joue ses lèvres épaisses et l'entraîna jusqu'au petit lit bas, sur le bord duquel tous deux s'assirent.

— Voilà longtemps qu'on ne s'était vu, dit l'apache, en roulant sur sa maîtresse des yeux émerillonnés... Mais « Le Frisé » ne peut pas vivre sans sa Liline... Alors, il s'est échappé et il est venu.

— Echappé d'où ? demanda Liline en le regardant dans les yeux

— Ah ! voilà, fit-il d'un air malin, ça, c'est le secret du Frisé... faut pas être curieuse, ma petite Liline.

Elle se fit calme, dans son désir de savoir.

— Oh ! protesta-t-elle, pour Liline !... Est ce qu'on peut avoir des secrets à nous deux ?

La sensiblerie des ivrognes fit monter une lueur humide aux yeux du Frisé.

— C'est vrai ça, tout de même, dit-il de sa voix pâteuse. Est-ce qu'on ne va pas vivre maintenant comme un petit mari et une petite femme ? Il y aura de la galette, à Montmartre, et Le Frisé y amènera Liline.

Et comme, instinctivement, elle s'écartait de lui, la peur à l'âme,

— Dis donc, Liline, fit-il, ce serait beau tout de même, d'être comme une reine là-haut. Sans compter qu'ici il va y avoir du grabuge.

— Que veux-tu dire ?

— Que le pigeon de Madame est en train de roucouler avec une autre pigeonne, et alors, gare au pigeonnier !

— Je ne te comprends pas, fit Liline intriguée. Parle plus clairement, que diable !

Le Frisé sembla hésiter un instant :

— Eh bien ! ma fille, dit-il, je vais tout te dire. J'ai confiance en toi...

Et avec un regard qui la fit trembler :

— D'ailleurs, tu sais ce qui en cuirait de trahir Le Frisé... Donc, le « type » de Madame a enlevé une biche... La petite était récalcitrante. Pour l'amener à composition, il l'a enfermée quelque part. Ma mère la sert comme tu sers ta Saint-Bris. Moi, je suis concierge... Mâtin de mâtin, c'est un beau brin de fille tout de même.

Liline était puissamment intéressée.

(A suivre.)

L'OFFENSIVE AUSTRO-BOCHE EN ITALIE

LA BATAILLE S'ÉTEND SUR UN FRONT DE CENT KILOMÈTRES

Dix grands combats engagés avec des résultats divers
La Pression ennemie de plus en plus active

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Rome, 14 novembre.

Hier, à l'aube, après une courte mais intense action d'artillerie, l'ennemi a tenté un coup de main violent contre nos positions allant du lac de Ledro au lac de Garde. Grâce à la résistance efficace que nos troupes ont opposée, l'attaque a complètement échoué et l'ennemi a dû se retirer sur le PLATEAU D'ASIAGO.

Pendant la nuit du 12 au 13, après avoir repoussé une quatrième et plus puissante attaque, les troupes qui occupaient les positions avancées du MONT LONGARA ont été retirées sur une ligne de résistance plus en arrière.

Pendant l'après-midi d'hier, l'adversaire, partant des hauteurs au sud de GALLIO, a pointé vers le mont Sismeol; il a été repoussé. Dans la région d'ASIAGO, jusqu'au VAL DE SUGANA, nos postes avancés ont soutenu de vifs combats contre l'ennemi provenant du front constitué par la PLAINE DE MANCESINA, PORCELONNA et le MONT LISER.

Entre LA BRENTA et LA PIAVE, l'ennemi occupe le front TEZZE-LAMON-FENZANO-ATEN-FELTRE.

Au cours de combats partiels, nos groupes de couverture se sont efficacement défendus à TEZZO et aux anciens forts de CIMA DI CAMPO et de CIMA DILAN.

Le long de LA PIAVE, l'activité combative a augmenté progressivement. Les deux artilleries développent d'intenses actions de feu. Des tentatives ennemies pour passer le fleuve à QUERO, à FERNER, à SAN-DONA-DI-PIAVE et à INTESTADURA ont été enrayées et l'ennemi a subi des pertes très graves.

On a combattu avec acharnement au GRAVE DI PAPAPADOPOLI et à ZENSON, où notre contre-offensive continue mais n'a pas encore réussi à déloger complètement l'adversaire.

A GRISOLERA, des groupes ennemis ont pu s'infiltrer dans la zone marécageuse entre LA PIAVE et VECCHIA-PIAVE, où ils sont cependant contenus.

Pendant la journée, nous avons fait 121 prisonniers et pris quelques mitrailleuses.

Nos avions ont renouvelé avec efficacité leurs actions de bombardement.

Note. — La ville de Feltre, dans la province de Bellune, est à 320 mètres d'altitude sur les contreforts des Alpes du Cadore, dans la vallée de la Piave, à six kilomètres à l'ouest du fleuve. Elle est le chef-lieu de l'arrondissement et compte 19.000 habitants. Elle est à une dizaine de kilomètres de la frontière autrichienne. Le chemin de fer de Bellune à Trévise la traverse.

La Violence de la Bataille s'accroît sans cesse

Rome, 14 novembre. — Les détails suivants, sur la situation militaire, sont publiés.

La bataille continue à se dérouler avec une violence qui augmente d'heure en heure, tant dans le secteur du Trentin et de la haute Brenta que dans celui de la moyenne et basse Piave.

Le repliement effectué par les troupes italiennes a eu pour effet de sauver le gros de l'armée et de raccourcir le front; mais la situation demeure encore grave, les Austro-Allemands, en effet, profitant de l'arrêt prolongé de toute activité sur le front russe, continuent à envoyer sur le front italien hommes et matériel.

La violence des attaques se manifeste surtout sur le haut plateau d'Asiago, où se renouvellent sans cesse les assauts en direction du nord-ouest, et sur le massif Gallo-Longara-Meletta. L'effort de l'ennemi n'est cependant pas parvenu à ébranler la résistance des troupes italiennes de première ligne, qui lui ont infligé des pertes sensibles.

L'Effort ennemi au Nord de la Piave

Rome, 14 novembre. — La concentration ennemie est plus importante dans la zone du nord de la Piave et dans la zone marécageuse au sud de Piana que dans la zone moyenne.

Lutte d'Artillerie

Rome, 14 novembre. — La lutte d'artillerie est réciproque sur les premières lignes et sur les voies de communication.

Malgré le mauvais temps, nos aviateurs ont exécuté des reconnaissances et ont bombardé de près les lignes ennemies, et obligé les avions ennemis à reculer.

On commence à évacuer Venise

Rome, 14 novembre. — Une certaine partie de la population a abandonné la ville. Plusieurs journaux de Venise ont déjà annoncé qu'ils continueraient leur publication à Rome.

De nombreuses administrations commerciales et financières ont également transporté leur siège dans d'autres villes italiennes.

La Bataille dans la Tempête

Quartier général italien, 14 novembre. — La pluie tombe comme un second déluge. Elle remplit les champs et les fossés, emporte les routes, certaines rivières, qui n'existaient pour ainsi dire pas il y a quinze jours, ont maintenant 1,500 mètres de largeur.

Dans les montagnes, la neige tombe à gros flocons, accompagnée de tempête de vent et d'un froid très vif, mais la sévérité de la température ne diminue pas l'âpreté de la lutte.

Le Conseil de Guerre des Alliés

Frontière italienne, 14 novembre. — On assure qu'à la suite de sollicitations pressantes, le général Cadorna aurait consenti à revenir sur son refus et qu'il aurait accepté de représenter l'Italie dans l'état-major interallié.

La Conférence des Alliés à Paris

Rome, 14 novembre. — La Conférence interalliée de Paris aura lieu le 19 novembre. Elle sera précédée de réunions du conseil politique suprême et de l'état-major interallié.

La Chute du Cabinet

Dans les Couloirs de la Chambre

Paris, 14 novembre. — Les couloirs du Palais-Bourbon n'ont commencé à s'animer que vers quatre heures du soir. Les députés, fort nombreux dans le salon de la Paix, après avoir échangé leurs impressions sur les incidents qui ont marqué la séance d'hier, ont longuement commenté la situation créée par la démission du cabinet. Tous étaient d'accord pour reconnaître qu'il importait surtout de ne pas s'exagérer les conséquences de la crise; la retraite de M. Painlevé et de ses collaborateurs ne peut en rien affecter la direction politique et militaire de la guerre.

Sur ce point, la Chambre a, hier, manifesté une fois de plus sa volonté, à la suite du débat provoqué par les interpellations Abel Ferry et Lémery. Deux ordres du jour se sont trouvés en présence. Or, l'un et l'autre, aussi bien celui impliquant la confiance au gouvernement que celui la lui refusant, contiennent l'affirmation qu'il est indispensable de poursuivre la guerre avec une énergie croissante.

Dans ces conditions, quel que soit le ministère de demain il est hors de doute que son action s'exercera dans le même sens que celle des cabinets précédents.

Reste donc la question de politique intérieure. Que feront les groupes, en particulier les groupes de gauche et d'extrême gauche, en présence de telle ou telle éventualité? Les socialistes persévéreront-ils dans l'attitude qu'ils ont adoptée lors de la formation du ministère Painlevé et continueront-ils à refuser leur participation? Dans le cas contraire, dans quelle mesure convient-il de s'assurer leur collaboration et à quelles conditions? Les républicains, même les plus modérés, expriment le souhait que le parti socialiste soit représenté dans le cabinet de demain, et ils espèrent qu'il ne sera pas formulé d'exigences rendant ce souhait irréalisable.

Les socialistes se montrent, pour la plupart, très réservés. Ils attendent, disent-ils, les événements, avant de se prononcer. Si en principe ils acceptent l'idée de la collaboration, ils se refusent à la vouloir à tout prix.

Clémenceau contre Caillaux

UNE NOUVELLE LETTRE DE M. CAILLAUX

Paris, 14 novembre. — M. Caillaux a adressé la question suivante à M. Clémenceau :

« Monsieur le Président,

» J'aperçois que vous ne m'avez pas compris, mais pas du tout. Je répète que ni à l'hôtel Minerva ni ailleurs je n'ai participé à des conciliabules défaitistes, et vous mets au défi d'établir le contraire.

» Je répète que le gouvernement italien, saisi des ragots provenant des métiviers de Rome, a traité ces commérages comme ils méritaient de l'être.

» Je répète que le gouvernement français ne m'a nullement protégé, et pour qu'on ne puisse jouer sur les mots, je précise qu'à aucun degré, sous aucune forme, en aucune manière, il n'est intervenu en ma faveur, tout au contraire.

» Veuillez agréer, etc.

» J. CAILLAUX. »

LA REPONSE DE M. CLEMENCEAU

Paris, 14 novembre. — Dans l'« Homme enchaîné », M. Clémenceau fait suivre le texte de la dernière lettre de M. Caillaux du bref commentaire suivant, où on peut remarquer que M. Caillaux est simplement désigné par « il » :

« Je ne me lasserai pas de comprendre comme M. Caillaux pour rester sourd. Pour ce qui est de son attitude en Italie, je le renvoie au ministre français qui a correspondu avec M. Sonnino à son sujet. Il ne comprend pas, c'est l'aveu. S'il n'a pas eu de colloques pacifistes avec Cavallini Scarfog et d'autres, pourquoi donc M. Sonnino a-t-il voulu l'expulser? Qu'il réponde, s'il peut. Pourquoi refuse-t-il décidément de nous dire quelle sorte de politique il est allé prêcher à tous ces Boches d'Italie. Leur a-t-il dit qu'il fallait poursuivre la guerre à outrance? ou leur a-t-il recommandé une politique de rapprochement avec l'Allemagne?

» Pourquoi n'avoir pas autant de confiance dans les oreilles françaises que dans les tuyaux acoustiques qui vont de Cavallini à Abbas-Hilmi? »

Commerce de Vins, de Champagne avec l'Ennemi

Paris, 14 novembre. — La huitième chambre correctionnelle vient de rendre aujourd'hui un jugement dans l'affaire de commerce avec l'ennemi engagée contre des négociants en vins de champagne de Reims, MM. Kunkelmann, directeur de l'ex-maison Heidsick; Kiefer et Bongester, ses employés. Il leur était reproché d'avoir, en 1915-1916, expédié 6,000 bouteilles de champagne par l'entremise de leur représentant en Hollande, et, d'autre part, d'avoir écoulé les stocks qu'ils possédaient à Vienne et à Berlin.

Les prévenus ont expliqué pour leur défense que le champagne vendu en Belgique était destiné aux Belges et aux Américains, mais non aux Allemands. Quant à leurs stocks chez nos ennemis, ils auraient obtenu l'autorisation du ministère des affaires étrangères de s'en débarrasser, mais seulement à une époque postérieure à la réalisation de la vente.

M. Kunkelmann a été condamné à deux mois de prison avec sursis et 10,000 fr. d'amende, M. Kiefer, à trois mois avec sursis et 10,000 fr. d'amende, et M. Bongester, à 800 fr. d'amende.

Le Mouvement dans les Ports italiens

Rome, 14 novembre. — Les entrées des navires marchands de toutes les nationalités dans les ports italiens, pendant la semaine terminée le 11 novembre, se sont élevées à 384 navires jaugeant 360,650 tonnes; les sorties ont été de 333 navires, d'un tonnage de 340,255 tonnes, sans compter les barque de pêche et de petit cabotage.

Les pertes des navires italiens sur toutes les mers n'ont été que d'un voilier au-dessus de 100 tonnes.

Les Evénements de Russie

Stockholm, 13 novembre, 16 heures. — Le bureau télégraphique de Finlande annonce que Kerensky se trouve maintenant à Pétrograd, qu'il contrôle presque entièrement. Le télégraphe est également sous son contrôle.

Moscou est le siège du gouvernement provisoire. M. Kerensky lance des ordres de Moscou au public et à la presse. Les journaux anti-bolcheviks de Pétrograd et les journaux d'Helsingfors annoncent la fin prochaine du mouvement bolchevik.

Toute la Russie, à l'exception d'une petite partie de Pétrograd, est maintenant entre les mains du gouvernement provisoire.

Le général Kaledine est dictateur du sud de la Russie. Les ordres du gouvernement provisoire sont signés par Kerensky, Kornilof et Kaledine.

Une importante rectification

Londres, 14 novembre.— L'Agence Reuter, qui avait annoncé aujourd'hui, suivant une dépêche de Stockholm, que M. Kerensky était arrêté par les maximalistes, a publié ensuite une correction de la plus haute importance. Une erreur de transmission a fait lire le mot « arrêté » au lieu de « associé », et la phrase corrigée de ce passage du télégramme est donc : **Les troupes maximalistes se sont ralliées à M. Kerensky.**

Kerensky serait bien à Pétrograd

Stockholm, 14 novembre. — La légation russe fait connaître que Kerensky est arrivé à Pétrograd à la tête de ses troupes, après avoir battu les bolcheviks.

Le télégraphe est maintenant sous le contrôle de Kerensky. Le calme régnait dans la capitale la nuit dernière. Les magasins ont pu faire leur réouverture. Le maire a organisé une garde pour la protection des légations et des étrangers.

Les Bolcheviks défaits à Pétrograd

Stockholm, 13 novembre, 16 h. — Les voyageurs revenant de Pétrograd déclarent que des combats ont eu lieu dans les rues entre la population et les bolcheviks. Quand ils quittèrent la ville, les bolcheviks ayant été battus par Kerensky au palais d'été, étaient hors de Pétrograd.

La garnison de Pétrograd déserte la cause des bolcheviks. Les cosaques annihilent la garde rouge, principal régiment des bolcheviks. La population de Pétrograd arrache les proclamations des bolcheviks, lesquels sont pourchassés à travers les rues.

Les Communications télégraphiques interrompues entre la Suède et la Russie

Stockholm, 14 novembre. — L'administration des télégraphes de Stockholm fait connaître que toute communication avec Pétrograd a été subitement interrompue mardi, à 2 h. 30. La station du câble de Nystad (Finlande) déclare qu'aucune réponse aux signaux n'a été obtenue depuis lors. On en ignore la cause, mais on suppose que les stations télégraphiques de Pétrograd sont occupées militairement et que l'interruption sera de courte durée.

LA SIBÉRIE aurait proclamé tsar Nicolas II

Londres, 14 novembre. — **Selon des informations de source finlandaise, un vaste soulèvement populaire aurait eu lieu en Sibérie et le tsar Nicolas aurait été proclamé empereur**

Bien qu'il convienne d'accueillir ces rumeurs avec la plus expresse réserve, il ne serait pas impossible qu'un mouvement se soit produit en faveur de l'ex-souverain parmi les populations frustes qui entourent son lieu de détention. Depuis plusieurs semaines, en effet, on signalait que d'immenses foules stationnaient autour du couvent, résidence de la famille impériale, en chantant des hymnes et en priant pour le tsar. Il est très possible que ces élans de mysticisme aient abouti à une tentative de restauration, vouée d'ailleurs à un échec certain.

Activité de l'Aviation navale britannique

COMMUNIQUÉ DE L'AMIRAUTÉ

Londres, 14 novembre.

De nombreuses reconnaissances ont été opérées au cours de la journée du 13 par nos avions, qui ont eu plusieurs engagements avec des appareils ennemis, dont un a été détruit et trois autres obligés d'atterrir complètement désemparés.

L'aérodrome d'Houtave a été copieusement bombardé avec de bons résultats; des coups directs ont été observés sur les hangars.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

En Argentine

LUXBOURG VA S'EMBARQUER

Buenos-Ayres, 13 novembre. — Le comte de Luxbourg a été conduit à la légation d'Allemagne. Il s'embarquerait à bord du vapeur « Hollandia ».

La Médaille militaire aux Réformés nº 1

Paris, 14 novembre. — La commission de l'armée adopte une résolution tendant à attribuer la médaille militaire à tous les réformés nº 1, par suite de blessures de guerre ou de maladie contractée au front

BORDEAUX

Il y a un an

16 NOVEMBRE 1916

Réunion, à Paris, d'une Conférence des alliés.

Dans la Somme, de violents combats sont engagés. Nous chassons les Allemands de quelques parties des villages de Saillisel et de Pressoir qu'ils avaient momentanément occupés.

En Orient, l'armée franco-serbe, poursuivant son avance, rejette les Germano-Bulgares des positions qu'ils occupaient sur la boucle de la Cerna, s'empare de plusieurs villages et marche sur Monastir.

Nécrologie

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de M. Alcide Girault, depuis quarante-quatre ans professeur de dessin d'ornement et d'art décoratif des cours d'adultes de la Société Philomathique.

Né à Bordeaux le 1er avril 1836, M. Girault fut un des élèves les plus distingués des écoles des beaux-arts de Bordeaux et de Paris. A l'école de Paris, il fut reçu au concours avec le nº 1. Il en fut à deux reprises lauréat.

Artiste de valeur d'une sincérité qui n'avait d'égale que la modestie, M. Girault a exécuté de nombreuses œuvres fort estimées et fait de très intéressantes peintures murales et des tableaux pour plusieurs églises de notre région.

Professeur, après concours, aux classes de dessin des écoles communales de Paris et à l'Association polytechnique, il était, depuis 1874, le collaborateur de la Société Philomathique, qui perd en lui un de ses maîtres les plus dévoués, les plus aimés et les plus distingués. Il a formé plusieurs générations d'artistes industriels qui conserveront pieusement sa mémoire.

Archéologue au savoir étendu, il a publié des travaux qui font autorité. A la Société archéologique de Bordeaux, dont il était un des membres les plus assidus, il ne comptait que des amis.

Alcide Girault était un homme d'une affabilité, d'une bonté et d'une loyauté qui lui avaient concilié d'unanimes sympathies. Nous nous associons au deuil de tous ceux qui le regrettent et le pleurent.

LE GÉNÉRAL HALLOUIN est nommé Commandant de la 18e région

Paris 14 novembre. — Le général de division Hallouin est nommé au commandement de la 18e région, à Bordeaux.

De passage à Bordeaux

M. Vincent Astor, le multimillionnaire américain, lieutenant dans la marine américaine, arrivé de Paris, est descendu à l'hôtel de France.

M. Vincent Astor repart jeudi soir. Il est le fils de M. Astor, qui périt dans la catastrophe du « Titanic ».

Est également descendu à l'hôtel de France : S. E. Saoke-A-Szi, ministre de Chine en Angleterre, qui est venu à Bordeaux rejoindre sa femme, arrivée de New-York.

Le ministre et Mme Saoke-A-Szi repartiront incessamment pour Londres.

Légion d'Honneur

Notre concitoyen M. Raoul-Pierre Mothes, médecin aide-major de 1re classe au corps de santé d'une division d'infanterie coloniale, vient d'être nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de chevalier avec la belle citation suivante :

« Médecin d'un dévouement, d'un courage et d'un moral sans pareils, toujours le premier sur la brèche, a été grièvement atteint le 26 septembre 1917 en courant sous un violent bombardement au secours des blessés. Déjà deux fois cité. » (Croix de guerre avec palme.)

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Gayraud, maréchal des logis à la 1re batterie du 58e régiment d'artillerie de campagne : « Excellent sous-officier, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Grièvement blessé le 20 août 1917, à son poste de combat, en dirigeant le tir de sa pièce sous un violent bombardement. Amputé du bras gauche. Déjà cité à l'ordre. »

Revel, soldat à la 5e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : « Très bon soldat, modèle de bravoure et de sang-froid. Le 29 juillet 1917, faisant partie de la section d'assaut, s'est particulièrement fait remarquer dans un violent combat à la grenade au cours duquel il a été grièvement blessé. Enucléation de l'œil gauche. »

Bertrand, soldat de 1re classe à la 5e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : « Très bon voltigeur, modèle de courage et de dévouement. A été blessé gravement, le 2 juillet 1916, sur la Somme, en faisant son devoir. »

Piche, sergent à la 2e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : « Vaillant gradé, d'un courage et d'une énergie exemplaires. Le 29 septembre 1915, a brillamment entraîné ses hommes à l'assaut des tranchées allemandes. A été grièvement blessé au cours de cette action, dans un combat corps à corps avec l'ennemi. »

Aubert, soldat à la 11e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : « Jeune voltigeur qui s'est fait remarquer par son allant et son courage pendant l'offensive de juillet 1916, sur la Somme. Le 5 décembre 1916, s'est à nouveau signalé par son attitude résolue et son entrain dans un combat à la grenade, au cours duquel il a été grièvement blessé. Amputé de la cuisse gauche. »

Clérissi, soldat de 1re classe au 7e régiment d'infanterie coloniale, 10e compagnie : « Voltigeur courageux et plein d'entrain, ayant toujours eu au feu une très belle attitude. A été grièvement blessé, le 1er juillet 1915, en se portant, avec une ardeur magnifique, à l'attaque des positions ennemies. Amputé du bras droit. »

Hervy, soldat à la 10e compagnie du 7e régiment d'infanterie coloniale : « Voltigeur courageux et dévoué. Très grièvement blessé, le 18 avril 1917, dans l'accomplissement de son devoir. Amputé de la jambe droite. »

Citations à l'Ordre

— Deux des fils de notre ami et correspondant d'Arcachon, MM. René et Jean Canton, ont été l'objet des belles citations suivantes :

A l'ordre de l'armée, M. René Canton, médecin chef du 7e groupe du 118e régiment d'artillerie (troisième citation) : « Médecin d'un dévouement à toute épreuve et témoignant d'un absolu mépris du danger. S'est distingué par une activité et un courage au-dessus de tout éloge, du 26 septembre au 23 octobre 1917, dans une position fréquemment bombardée par obus explosifs et toxiques, où il s'est multiplié pour secourir les blessés, les intoxiqués, et où il a dirigé personnellement l'équipe de désinfection, après chaque tir toxique. S'est particulièrement pénibles. Du 15 au 20 octobre en se portant à découvert, sous un bombardement de gros calibre, aux différents points où des blessés étaient signalés, donnant ainsi un exemple admirable et réconfortant de tranquille courage. » Croix de guerre avec palme.

A l'ordre de la brigade, Jean Canton, sous-aide major au 62e régiment d'infanterie :

« Médecin sous-aide-major plein d'entrain et de dévouement. Au front depuis le 10 septembre 1915, a assuré le service de médecin de bataillon à plusieurs reprises, soit au régiment, soit à d'autres corps, pendant des périodes particulièrement pénible. Du 15 au 30 octobre 1917 inclus, s'est dévoué jour et nuit comme médecin auxiliaire de bataillon, pour soigner de nombreux blessés qui arrivaient au poste de secours. Le 17 octobre 1917, a volontairement installé un refuge en première ligne pour assurer aux blessés des secours plus rapides. »

Ajoutons que M. René Canton est ancien équipier du B. E. C. et du Stade bordelais (champion de France de football en 1911); que M. Jean Canton a été demi d'ouverture au Stade bordelais, que leur frère aîné, Charles Canton, sergent au 1er régiment colonial, cité lui aussi, a été tué le 4 avril 1916 à Nieuport, et qu'enfin le plus jeune des fils de M. Canton, — qui, depuis les débuts des hostilités, administre avec Mme Canton l'hôpital bénévole de la Pouponnière, à Arcachon, — inscrit maritime, après avoir été grièvement blessé le 19 novembre 1915, et opéré plusieurs fois, au cours d'un séjour de plus d'une année dans les hôpitaux, est reparti en avril dernier pour le front comme comme caporal de tirailleurs sénégalais.

— Est cité à l'ordre de la division, le soldat Pierre-Ernest Coste, du 47e régiment d'infanterie : « Soldat discipliné et courageux, volontaire pour toutes les missions périlleuses. Blessé le 9 septembre 1917, en contribuant à repousser avec la plus grande ardeur une furieuse attaque allemande. »

— Ces jours derniers nous avions le plaisir de signaler la remise de la médaille militaire au sergent Trapé, du 108e d'infanterie. Nous publions aujourd'hui la sixième citation dont a été l'objet ce vaillant sous-officier :

« A l'ordre du corps d'armée, le sergent Jean-Marcel-Gustave Trapé, du 108e d'infanterie. Détachement d'élite de la... division d'infanterie. Sous-officier de tout premier ordre. Le 8 septembre, s'est montré comme d'habitude très calme au feu, remplissant sa mission de nettoyage avec beaucoup de sang-froid. Le chef de section ayant été tué, a pris le commandement des groupes et exécuté brillamment sa mission. »

— Est cité à l'ordre de la brigade (infanterie divisionnaire), Georges Robert, caporal à la 7e compagnie du 6e d'infanterie : « Caporal modèle d'intrépidité et de sang-froid. Au cours de l'attaque du 20 août 1917, n'a pas cessé de harceler l'ennemi, réussissant à lui faire subir de lourdes pertes. A gardé avec acharnement le terrain victorieusement conquis. »

Croix-Rouge française

Hôpital auxiliaire Jeanne-d'Arc, nº 80

Une quête sera faite le dimanche 18 courant, à la messe de 11 heures 15, en l'église Saint-Louis, au profit des blessés de l'hôpital Jeanne-d'Arc.

Les amis et bienfaiteurs de l'hôpital sont instamment priés d'assister à cette cérémonie, pendant laquelle les morceaux suivants seront exécutés :

Cortège (Debussy), M. Lambert-Mouchague.
Sarabande (Leclair), Mme Rosoor.
Hosanna (Granier), M. Thieffry.
Larghetto (Haendel), M. Rosoor.
Agnus Dei (Rossini), Mme Germaine Boularé.
D'un cœur qui t'aime (Gounod), Mme Boularé et M. Thieffry.
Final de la *Ve Sonate* (Guilmant), M. Lambert-Mouchague.

Les dons seront reçus avec reconnaissance à l'hôpital Jeanne-d'Arc, 71, rue Saint-Genès.

Beaux-Arts

Exposition Dewis et Gomez-Gimeno

Chez Grezy, 3, cours Tourny, une importante exposition de MM. L. Dewis et A. Gomez-Gimeno, comprenant les œuvres les plus récentes de ces deux artistes, et accusant des recherches neuves de vision et de technique qui intéresseront vivement les amateurs.

Dans les genres les plus divers — paysage, marine, aspects urbains — M. L. Dewis traduit avec sincérité et conscience le souci de demander à une palette plus fraîche, à une sobre division du ton des effets de vibration lumineuse d'une heureuse intensité. Le « Nuage », l'« Etang de Lacanau », les « Pins, impression matinale », donneraient matière à des analyses que la place nous interdit malheureusement.

Il faut ajouter que ces impressions très poussées, très « voulues », ne sacrifient nullement au procédé le sentiment, l'émotion, l'art, pour tout dire. Et les toiles de M. L. Dewis acquièrent par là une personnalité, une valeur propre qui les « classent ».

M. Gomez-Gimeno a trouvé en Espagne, comme William Laparra, le pays où, par des affinités électives, son jeune talent devait s'affirmer dans la joie. Ses études de façades : la Maison Jaune, la Maison Rose, n'ont pas seulement des flambées d'une audace justifiée, elles chantent l'allégresse de peindre. Dans la plus petite étude de l'artiste : une Mendiante espagnole, un Coin de rue, éclate ce don d'imposer sa foi picturale. Voilà de beaux documents pour l'œuvre réfléchie, concentrée, difficilement conduite avec préméditation, que M. Gomez-Gimeno nous doit et qu'il est prêt à nous donner.

Office municipal de Placement gratuit

La mairie nous adresse la communication suivante :

L'Office municipal de placement gratuit qui fonctionnait à l'annexe de l'hôtel de ville, place Rohan, 6 bis, va être transféré, le 19 novembre courant, cours d'Alsace-et-Lorraine, 52, angle rue Buhan, 1.

Il sera ouvert au public tous les jours ouvrables, de sept heures et demie à onze heures, et de quatorze heures et demie à dix-neuf heures; les dimanches et jours fériés, de sept heures et demie à dix heures et demie. Deux entrées distinctes ont été réservées sur le cours d'Alsace, pour les patrons et pour les femmes, et une troisième sur la rue Buhan, pour les hommes.

L'Office reçoit les offres et demandes d'emploi de toutes catégories : alimentation, service domestique, commerce, industrie, métallurgie, agriculture, transports, professions libérales, etc., concernant la ville de Bordeaux, et exceptionnellement celles intéressant les autres communes de France.

Ces offres et demandes sont recueillies verbalement sur place dans les bureaux de l'Office, ou par correspondance adressée à M. le Directeur, ou encore par communication téléphonique (nº 44.08).

Conformément aux indications de la circulaire du 14 mars 1910, de M. le Ministre du travail et de la prévoyance sociale, l'Office est placé sous le contrôle permanent d'une commission extra-municipale, composée en nombre égal de patrons et d'ouvriers ou d'employés, et présidée par un ancien membre du Conseil municipal, ni patron ni ouvrier.

Par arrêté de M. le Maire, M. Duguit, professeur de droit international à l'Université de Bordeaux, a été désigné comme président de cette commission. Ont été nommés membres :

1º Pour les patrons : MM. Baudry, tailliste; Damas, négociant en vins; Delmas, imprimeur; Desalle, ingénieur-constructeur; Gaillard, charcutier; Lagueyte, entrepreneur de travaux publics, et Nazat, fabricant de chaussures.

2º Pour les employés et ouvriers : MM. Bardy, secrétaire de la Bourse du travail; Bonnet, ébéniste; Carreyre, mécanicien; Dasse, boulanger; Laspeyres, couvreur; Maffre, cuisinier, et Toulet, comptable.

Le système qui est à la base de la nouvelle organisation donnera sûrement satisfaction à la majorité des intéressés, patrons et ouvriers ou employés syndiqués ou non. L'Office sera, en effet, un terrain neutre, le marché où chacun pourra librement échanger ce qui lui manque, travail ou main-d'œuvre.

Section économique de la 18e région

Le délégué du ministre de la guerre à la section économique de la 18e région, chargé de faciliter aux troupes américaines à Bordeaux leurs approvisionnements et leurs achats, croit devoir appeler l'attention des intéressés sur les plaintes qui ont été formulées au sujet de prix excessifs ou de conditions peu équitables réclamés de nos alliés par certains commerçants. Ces abus ne constituent qu'une exception, mais il importe qu'ils ne se renouvellent point, car ils ne sont pas seulement préjudiciables à nos hôtes, mais aussi à notre population, pour laquelle ils ne peuvent qu'entraîner, par répercussion, une augmentation générale du prix de la vie. Ces procédés se comprennent d'autant moins, que dans les affaires traitées avec les services américains, le commerce local est exonéré de toute rémunération d'intermédiaires et du paiement de toutes commissions ou bonifications.

Il importe également d'activer, dans toute la mesure possible, l'exécution des livraisons et services réclamés par l'armée américaine, essentiellement préoccupée de hâter, par tous les moyens, sa participation aux opérations militaires.

Il paraît certain qu'il suffira d'appeler sur les abus signalés l'attention de nos concitoyens pour qu'il y soit promptement porté remède. A défaut, les autorités militaires et civiles sont disposées à prendre toutes mesures pour y mettre un terme.

Répartition du Sucre

Le Comité départemental de répartition du sucre prévient MM. les limonadiers, restaurateurs, hôteliers, cantiniers, mess, cercles, maisons meublées, pensions de famille, débitants de boissons de toute nature, qu'ils doivent demander avant le 30 octobre, ou retirer leur bon ou carnet d'attribution au siège de leur Syndicat respectif, à partir du vendredi 16 novembre.

Les commerçants de cette catégorie n'appartenant à aucun Syndicat devront, le plus tôt possible, retirer leur bon ou carnet, 21, rue Rolland, tous les jours ouvrables, de huit heures à douze heures, dans l'ordre suivant :

Les 16 et 17 novembre, les intéressés dont le nom commence par les lettres A, B, C, D, E, F.

Les 19 et 20 novembre, ceux des lettres G, H, I, J, K, L, M, N, O.

Les 21 et 22 novembre, ceux des lettres P, Q, R, S, T, U, V, X, Y, Z.

Les bons qui vont être délivrés étant valables jusqu'au 31 décembre, les nouvelles demandes pour janvier devront parvenir au Comité avant le 20 décembre prochain.

Les commerçants en possession de carnets roses et verts sont dispensés de faire toute demande, ces carnets étant valables pour un an.

Nouvelle Restriction de la Consommation de l'Essence

De nouvelles instructions viennent d'être adressées aux préfets, au sujet de la consommation de l'essence. Il en résulte que les stocks disponibles doivent être réservés aux besoins de la défense nationale.

Conformément à ces instructions, l'administration préfectorale se voit dans la pénible nécessité de ne continuer, jusqu'à nouvel ordre, la délivrance des bons qu'aux détaillants pour la consommation domestique, et aux boulangers, médecins, vétérinaires et services publics de toute première nécessité.

Un avis ultérieur fera connaître la date du retour à l'ancien état de choses.

Dans l'intervalle, les industriels, commerçants ou particuliers utilisant l'essence à un titre quelconque sont invités à produire une nouvelle demande motivée, assortie de toutes pièces justificatives nécessaires.

Ces demandes seront reçues à la préfecture jusqu'au 25 novembre, dernier délai.

Faculté de Droit

Lettre ministérielle du 7 novembre 1917 complétant les circulaires du 25 novembre 1916 et du 14 avril 1917 :

Sont autorisés à prendre des inscriptions dans les conditions prévues par les règlements :

1. Les étudiants versés dans le service auxiliaire pour blessures de guerre ou maladie contractée au front et maintenus dans cette position à la suite de la contre-visite obligatoire prévue à l'article 3 de la loi du 17 août 1915;

2. Les officiers de complément des armes combattantes évacués des armées pour blessures ou maladies et déclarés inaptes à faire campagne;

3. Les médecins auxiliaires, sous-aides-majors, pharmaciens auxiliaires, évacués du front pour cause de blessures ou de maladies contractées a front.

La situation des étudiants qui désireront bénéficier de ces nouvelles dispositions sera attestée par un dossier militaire contenant les pièces authentiques nécessaires.

Les demandes d'inscription pourront être reçues jusqu'au 1er décembre.

Après cette date, une demande spéciale devra être adressée à M. le Ministre.

Commissaires de Police

M. Victor-Edmond Chargois, commissaire de police à La Teste, est nommé, provisoirement et pour la durée de la guerre, commissaire spécial de police adjoint à la direction de la Sûreté générale à Paris.

M. Ernest Rousse, commissaire de police à Pauillac, est nommé commissaire de police au Bouscat, en remplacement de M. Pleindoux, nommé commissaire de police à Marseille.

M. Joseph-Louis-Marie Coureaud, inspecteur de police mobile de 5e classe à la 4e brigade régionale à Angers (Maine-et-Loire), candidat civil admis, est nommé commissaire de police à Pauillac.

Vol de Fourrures

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, des cambrioleurs se sont introduits dans le magasin de fourrures situé 47, rue Sainte-Catherine, dirigé par M. Parento.

C'est en pénétrant dans son magasin, jeudi matin, vers sept heures et demie, que M. Parento constata qu'il venait d'être victime d'un vol important de marchandises, dont la valeur est estimée par lui environ 60,000 francs. D'après ses déclarations, il semble que les malfaiteurs étaient des amateurs très avertis, car ils ont, en effet, négligé les fourrures modestes, pour s'emparer de celles ayant une valeur incontestable.

M. le Commissaire de police du cinquième arrondissement a ouvert une enquête. Il s'est immédiatement rendu sur les lieux et a pu se rendre compte que les cambrioleurs se sont introduits dans l'immeuble par la porte commune à tous les locataires. Ensuite, après avoir opéré des pesées sur la porte du magasin donnant dans le couloir, ils avaient pu y pénétrer et faire leur choix en toute sécurité.

QUESTIONS MILITAIRES

Permissions. — Gendarmes réservistes et territoriaux. — Pères de familles nombreuses. — Aspirant inapte. — Indemnité de vivres. — Congés de convalescence à l'armée d'Orient.

Un employé de banque mis en sursis d'appel pour l'Emprunt ne conserve pas à son retour au corps son tour normal de départ en permission de détente. Il ne pourra obtenir une nouvelle permission que quatre mois après.

* * *

L'indemnité journalière spéciale de mobilisation n'a été relevée que pour les gendarmes qui, retraités ou dégagés de toute obligation militaire, ont été néanmoins rappelés en vertu du décret du 27 octobre 1914. Les gendarmes réservistes et territoriaux ne bénéficient pas de ce supplément de 1 franc par jour, créé spécialement en faveur des premiers en raison de leur situation particulière.

* * *

Un père de famille ayant trois enfants vivants et ayant en même temps à sa charge deux neveux dont il est le tuteur ne peut pas être assimilé aux pères de cinq enfants, même si ces neveux sont orphelins de père et de mère et si sa femme touche pour eux les majorations comme pour ses propres enfants.

* * *

Les officiers blessés ou atteints de maladies contractées au front n'ont pas, d'après les termes du décret du 1er janvier 1915, droit à l'indemnité de vivres pendant leurs congés ou permissions de convalescence. L'indemnité journalière représentative de vivres n'est attribuée, en effet, qu'aux militaires non officiers.

* * *

Les militaires de l'armée d'Orient qui bénéficient d'un congé de convalescence supérieur à trente jours perdent leur droit à la permission de détente, tandis que, sur le front français, la durée du congé qui supprime cette permission est de quinze jours seulement.

J. R.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

« Lakmé ». — Vendredi soir, avec le fameux ténor Léon David, Augusta Garcia, H. Ferran, Georgette Nylson, D. Bédué, etc. Ballets Camille Laffont, avec Mady Pierozzi, Neurtha, Andrée May, Suzanne Mimart.

« Manon ». — Dimanche, en matinée, à 2 h. 15 précises, avec Léon David et A. Garcia.

« La Favorite ». — Dimanche, en soirée, avec Cazenave, Redon, Ferran, etc. Location de 10 heures à 7 heures.

Théâtre des Bouffes

« La Mascotte ». — Samedi soir et dimanche en matinée et soirée, avec Caruso, Chambon, Lucy Raymond, etc. Location au Français, de 10 heures à 7 heures.

Trianon-Théâtre

« Le Coup de Fouet ». — Irrévocablement, jeudi soir, dernière représentation de l'immense succès actuel, toujours donné devant des salles combles. Triomphe de Renée Willems, Céline Alix, Magde Foulk, H. Denots, Robert Templay, N. Simon, H. Ellme, R. Guise, Dick, etc. Rideau à 8 h. 45.

« Jalouse ! » — Vendredi, en soirée de grand gala, création de la pièce la plus hilarante des maîtres vaudevillistes Alexandre Bisson et A. Leclercq. Interprétation de tout premier ordre, avec : S. Simon, Elie Fouquier, Ellme, Roger Guise, Dick, Drarig, Mmes Céline Alix, Jane Lobis, Irène Delcy, Jane Gony, Magde Foulk, Henriette Denots, Darthell, etc. Location de 2 h. à 6 h., rue Franklin.

Apollo-Théâtre

« Tout à l'Américaine ! » — Tous les soirs et dimanche, matinée et soirée, avec Mario, Mado Minty et « The Famous Fuji Family », la célèbre attraction japonaise. Location au Français, de 10 heures à 7 heures.

Scala-Théâtre

« Ça vaut l'Voyage ! » — Tous les soirs et dimanche, matinée et soirée avec son interprétation fêtée. Location sans frais en permanence.

Théâtre de l'Alcazar

« La Jeunesse des Mousquetaires ». — Samedi soir et dimanche, matinée et soirée, avec Pierre Laurel, Mme Sablot-Clarence, etc. Location sans frais à la Scala et à l'Alcazar.

Société de Sainte-Cécile

Grâce au dévouement de M. Gaston Sarreau, le distingué membre du comité, la Société de Sainte-Cécile se propose d'ouvrir prochainement un cours d'instruction musicale; ce cours aura lieu au Conservatoire une fois par semaine, à partir du samedi 17 courant, et viendra ajouter un précieux élément à l'enseignement de notre Ecole de musique, qui continue, du reste, à fonctionner au complet, malgré toutes les difficultés de l'heure présente.

C'est à titre gracieux que M. Gaston Sarreau a offert son concours à la Société de Sainte-Cécile.

SPECTACLES

JEUDI 15 NOVEMBRE

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 45 : « Le Coup de Fouet », avec sa belle distribution.

SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Ça vaut l'Voyage » (revue).

APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Tout à l'Américaine ! » (revue), avec l'attraction japonaise.

Les Sports à Bordeaux

BOXE

LA REVANCHE ALBERT LURIE-BOB SCANLON. — Le gala organisé par le Wonderland Bordelais, au superbe Stadium du Parc olympique de la Côte-d'Argent (263, boulevard de Talence), est vraiment un événement sportif sensationnel. Le programme qui accompagne le grand choc est alléchant. Mais il est indéniable que la fameuse revanche éclipse tout, et la foule accourra pour assister à cette passionnante empoignade. Il est donc prudent de retenir ses places à l'avance au bureau de location, banque Molina, 2, cours de l'Intendance. La revanche Albert Lurie-Bob Scanlon se disputera en 20 rounds de 3 minutes, sous l'arbitrage de l'excellent referee M. A. R. Pujol, choisi d'un commun accord. La bourse est de 5,000 francs.

FOOTBALL ASSOCIATION

LES MATCHES DE DIMANCHE. — A Caudéran : Gallia-Bastide (1) contre Amicale de Caudéran (1).

— A Benauge-Parc : S. C. Bastidienne (1) contre R. C. Bordelais (1).

CHAMPIONNAT DE L'U. R. P. S. O. — Au vélodrome du Parc, première journée des championnats de 1re série : Chartrons (1 et 2) contre Francs du Bouscat (1 et 2).

DEMANDES DE MATCHES. — A. S. Midi (1), sur son terrain, 18 novembre : 141, rue de la Gare.

— Chêne de Bègles (1), 18 novembre, toute la saison : Pierre Claverie, rue Rocher, Bègles (Gironde).

FOOTBALL RUGBY

Stade toulousain contre Stade bordelais

Dimanche prochain, l'équipe première du Stade Bordelais U. C. rencontrera, sur son terrain, l'équipe première du Stade Toulousain. Le « team » toulousain, bien connu à Bordeaux, possède une équipe redoutable, qui fit merveille cette saison. Elle a successivement battu Béziers, Agen, l'A. S. du Midi, la Section Paloise, le Castres Olympique, Lourdes, etc. Les hommes les plus en vue de cette équipe sont : Pascarel, Bernon (Nord-Sud 1917), Gay, Lacoste, Chilo, Peyret (finalistes de la Coupe de l'Espérance 1917), Belou, Balagué, etc. Son jeu brillant rend la partie extrêmement intéressante, le « team », bien en souffle, est capable de mener le jeu à grande allure durant les deux mi-temps. Le Stade Bordelais lui opposera sa toute première équipe; elle est actuellement très puissante et possède beaucoup d'allant. Ce sera donc un beau match que les nombreux et fervents admirateurs du ballon ovale auront dimanche, au terrain du Bouscat. Nul doute qu'ils ne viennent en foule applaudir les joueurs.

« SPORTS » reparaîtra le 17 Novembre

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs de la réapparition, à partir de **samedi 17 novembre,** de notre confrère spécial hebdomadaire « Sports », interrompu le 1er août 1914.

Notre rédacteur sportif René Herbert conserve la rédaction en chef de « Sports », qui va reprendre sa publication avec une collaboration groupant tous les plus grands noms du journalisme et de l'athlétisme français :

MM. Paul Berthelot, de la « Petite Gironde »; Herring, de « Sporting »; Jacques Mortane, de la « Guerre aérienne »; Théodore Chèze, du « Touring-Club de France »; G. Castelmur, du « Sport du Sud-Ouest »; Victor Breyer, Robert Coquelle, Henri Marquas, Charles Bernat, de l' « Echo des Sports »; Jean Lafitte, de l' « Echo de Paris »; Dumon, de l' « Aéro »; Dastarac, Henri Boularé, Pierre Bracconi, Giuseppe Filippi, de la « Petite Gironde »; Hermann Tasta, Pucheu, du « Nouvelliste »; Bouchet, Jouannel, Bonnard, James Phéné, de la « Liberté »; Audy, Chandon, de la « Dépêche »; Jean Grossard, Chrétien, du « Sportsman »; Lacassagne, Jean Guiraud, Louis Pujos, du S. B. U. C.; Rousseau, A. Cantaloube, R. Mathey-Cornat, Régimbeau, Richet, Cescos, du B. E. C.; Alphonse Massé, Pierre Valade, Abel Martin, du S. A. B.; Nevers, E. Fourcade-Prunet, du B.; E. Lahitte, de la S. B.; Léon Goguel, président des Eclaireurs de France (section de Bordeaux); lieutenant Abadie, chargé du sport militaire; A. Hourdebaigt, capitaine de l'Union B. S. B. S.; Arthur Plane, A. Lassauvajue, Achille Barrès, de l'Ecole de natation; les frères Forgues, de Bayonne; Bernadet, de Biarritz; Albert Bausil, de Perpignan; Marcel Soubiès, de Toulouse; Rivière, de Libourne; le boxeur Prince, le jockey Pierre Thibault, etc., sans oublier l'ancienne rédaction de « Sports »; Paul Pitt, Henri et Armand Herbert, J.-B. Gibert, René Pujol, Alban Roy, J. Sallier, P. Creuzan, Saint-Félix, Berny, Jean Samazeuilh, E. Mialle, Lurbe, etc., et les nombreux correspondants régionaux.

Avec une telle collaboration, « Sports » promet d'être particulièrement intéressant. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits.

Le siège de la direction, la rédaction et l'administration est fixé 29, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux, où toutes les communications seront reçues.

COMMUNICATIONS

Chemin de Fer de Paris à Orléans

Gare de Bordeaux-Bastide. — Sous réserves des restrictions en vigueur, notamment sur la zone est du réseau P. L. M., les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 2.451 à 2,550 (série A, 1re catégorie), par la gare de Bordeaux-Bastide, seront acceptées à l'expédition le vendredi 16 novembre 1917.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Par suite des travaux de fontainerie à exécuter sur les conduites d'eau de la Ville, il sera fait, pendant la journée de vendredi 16 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau : quai des Chartrons (de la rue Poyenne à la rue Maurice); quai de Bacalan, jusqu'à la rue Bourbon et impasse Tramassé.

PATENTES. — Les matrices des patentes des sections K et V, dressées par MM. les contrôleurs des contributions pour l'année 1918, sont déposées pendant dix jours, du 14 au 23 novembre inclusivement, à la mairie, bureau des contributions, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches exceptés, et remettre leurs observations s'il y a lieu.

TAXE SUR LES CHIENS. — Aux termes de l'article 5 du décret du 4 août 1855, les possesseurs de chiens doivent faire à la mairie, du 1er octobre de chaque année au 15 janvier de l'année suivante, une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Ceux qui ont déjà fait cette déclaration l'année précédente doivent la rectifier, s'il est survenu des changements dans le nombre ou la destination de leurs chiens.

Les contribuables possédant un ou plusieurs chiens qui n'auraient pas déjà fait de déclaration s'exposeraient à payer la triple taxe. Pour ceux dont la déclaration serait incomplète ou inexacte, la taxe peut être doublée (article 10 du décret précité).

Les déclarations sont reçues à la mairie, division des affaires militaires, de neuf heures à midi, et de deux heures à cinq heures.

TRIBUNE DU TRAVAIL

SYNDICAT DES TYPOGRAPHES. — Le Syndicat des typographes de Bordeaux prévient ses membres et les familles des mobilisés que le quarantième secours sera distribué le dimanche 18 novembre 1917, de neuf heures à onze heures du matin, Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

SYNDICAT DES COMMIS ET COMPTABLES DES DEUX SEXES DE LA GIRONDE. — Réunion du conseil syndical vendredi 16 courant, à dix-huit heures trente, au siège, place Puy-Paulin. — Communication de la réponse des patrons. Présence indispensable.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS.— Les ouvriers boulangers du Bouscat et des environs sont invités à assister à la réunion corporative qui aura lieu vendredi 16 novembre, à huit heures et demie du soir, au café Continental, 392, boulevard de Caudéran.

Les délégués à la Conférence de Paris en faveur du travail de jour rendront compte de leur mandat.

FEDERATION SYNDICALE DES INSCRITS MARITIMES. — La Fédération tiendra une assemblée générale le vendredi 16 novembre courant, à 8 heures 30 du soir, à l'Athénée municipal, salle 1 (rue des Trois-Conils), à laquelle tous les inscrits maritimes, borneurs, pêcheurs, pilotes et patrons bateliers sont convoqués.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier des exercices 1915 et 1916, exposé de l'action corporative pendant la guerre, examen d'un projet de réorganisation de la Fédération.

N. B. — Le bureau de la Fédération appelle l'attention des intéressés sur cette réunion, en raison surtout de la nouvelle réglementation des sursis, dérivant des récentes instructions ministérielles qui l'ont motivée.

Les bénéficiaires de fascicules G1 ou de sursis temporaires, expirant au 31 décembre prochain, se rendront compte de l'intérêt qu'ils ont à répondre à la convocation, pour être à la fois renseignés exactement sur leur situation et sur les démarches à accomplir pour obtenir le renouvellement de leurs sursis.

Nous ne saurions trop les inviter à ne pas négliger leur devoir, qui, en cette circonstance, est intimement mêlé avec leurs intérêts, qu'ils ne voudront pas, sans doute, compromettre.

Le Président, MONCASSIN.

SIROP BRIANT TOUX, GRIPPE, MAUX de GORGE.
Attestations de Professeurs et Membres Académie de Médecine

LES ÉTABLISSEMENTS JAMET BUFFEREAU SONT LES MIEUX ORGANISÉS
Vous avez fait donner à vos enfants une bonne instruction et vous avez le désir de les voir pourvus d'une situation d'avenir. Inscrivez-les aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU, 67, Cours Pasteur, 67, à Bordeaux, qui leur apprendront pratiquement sur place ou par correspondance la Comptabilité, la Sténo-Dactylo, etc. — Programme gratuit.

ETAT CIVIL

DECES du 14 novembre

Léon Faneuil, 23 ans, rue Colbert, 14.
Daniel Rodrigues, 57 ans, 41, rue Adrien-Bayssellance.
Veuve Lescamela, 71 ans, 128, quai des Chartrons.
Bertrand Jolibert, 82 ans, 138, rue Sainte-Catherine.

DEUIL Immédiat : ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Teleph. 1019

CONVOI FUNÈBRE Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

M. Zéphirin CHARTROU,

qui auront lieu le vendredi 16 novembre, en la primatiale Saint-André.

Réunion à la salle d'attente de cette paroisse, à sept heures trois quarts, d'où le convoi partira à huit heures un quart.

De la part des familles Chartrou, Sézalory, Fontana et Lalanne.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Mme Camille Kirstein, Mme Kirstein, M. et Mme Rothe (de Copenhague), M. Francisque Richard et ses enfants (de Montreux), M. et Mme Pauvif (de Clairac), les familles Kirstein et Rothe (du Danemark) ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

M. Camille KIRSTEIN,

Consul de Sa Majesté le roi de Danemark, chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Ordre du Dannebrog,

leur époux, beau-frère, oncle et cousin, et les prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu le vendredi 16 courant, en la chapelle du cimetière protestant. On s'y réunira à deux heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

En raison des circonstances, il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Le Comité d'administration de la Société Philomathique, le bureau de la Société Archéologique, le directeur et les professeurs des cours d'adultes de la Société Philomathique prient leurs sociétaires, les professeurs des cours et ses amis et connaissances d'assister aux obsèques de

M. Alcide GIRAULT,

professeur aux cours d'adultes de la Société Philomathique, membre fondateur de la Société Archéologique,

qui auront lieu le vendredi 16 novembre, à l'hôpital Saint-André, à deux heures et demie. Réunion à deux heures, rue Jean-Burguet.

CONVOI FUNÈBRE M. Pierre Pionnier, Mme veuve Emile Légeron, M. Jules Légeron, les familles Pionnier, A. Légeron, Louis Ducot, André Rebsomen, Eugène de Grandcourt, Vaton, commandant L. Samuel, Toury, Paul Capdeville, docteur Jules Pichard et Bor prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Maurice PIONNIER,

décédé à l'âge de 16 ans,

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, qui auront lieu samedi 17 novembre courant, dans l'église Saint-Bruno, à dix heures

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Jean Moussié, Mme veuve Paul Moussié, M. et Mme Louis Charles, Mme veuve A. Moussié, M. et Mme Pierre Moussié et leur fille, M. et Mme Edmond Moussié et leur fille, M. Gabriel Moussié, Mlle Cécile Charles, M. et et Mme Fernand Moussié et leurs enfants, Mme veuve H. Marly et ses enfants, M. et Mme E. Antin et leurs enfants, M. G. Antin et ses enfants, M. P. Antin et sa fille, Mme veuve J. Laveau; les familles Souleil, Brocas, Mercier, Pinarolli, Oklé, Pouillet, Champeaux, Laveau remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Jean MOUSSIÉ,

ainsi que celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie, et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme le vendredi 16 courant, à dix heures, en l'église Saint-Nicolas. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS Mme veuve Daniel Morin et toute sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François-Daniel MORIN,

ainsi que celles qui leur ont adressé des témoignages de sympathie.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE

SERVAN Place Gambetta Cours Intendance BORDEAUX
SERVICES A THÉ ARGENT
EXPOSITION

LA CAPITALISATION
Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Capital social : 5 millions. Réserves : 54 millions
Capitaux payés : 20 millions 659,000 francs.
3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

BONS D'ÉPARGNE de 12 à 33 ans
Versements depuis 1 franc par mois
Depuis le début des hostilités, **La Capitalisation** n'a pas un seul jour interrompu ses opérations; ses tirages (publiés par la **Petite Gironde**) ont eu lieu exactement chaque mois.
S'adresser : à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces; à Tarbes, à M. Chauvin, 26, avenue de la Gare; à Saintes, à M. Maurice Martin, 66, avenue Gambetta.
On demande des agents.

LE NAOL DÉCRASSE VITE ET BIEN tous métaux

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

Du 14 novembre.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	Prix extrême
Porcs.....	1.435	1.268	175 à 195 fr. les 50 kil.	180 à 19[illegible]

Droits d'octroi et d'abatage non compris. Quelques très bons porcs, vendus 198 fr.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 14 novembre.

Huile de colza, 420 fr.; huile de lin, 345 fr.

MARCHÉ AUX METAUX

Londres, 14 novembre.

Cuivre. — Comptant, 110 livres; trois mois, 110 livres.

Etain. — Comptant, 278 liv. 5 sh.; trois mois, 277 liv. 10 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; livraison éloignée, 29 liv. 10 sh.

Revue de la Semaine

PRODUITS RÉSINEUX

En France

En présence des craintes de ne pouvoir livrer les quantités exigées par l'Etat — craintes manifestées dans le monde des producteurs landais-girondins — et de l'approche de la fin de la récolte gemmière, les tendances des marchés français s'établissent assez clairement vers la fermeté, pour ne pas écrire vers la hausse.

A Dax, il s'est traité peu d'affaires, samedi dernier, non pas que les amateurs aient fait défaut, mais bien par la seule volonté des fabricants qui ne manquaient certainement pas de demandes; pourtant, 3 ou 4 citernes d'essence de térébenthine ont pu être enlevées au joli prix de 180 fr. les 100 kilos, départ des usines.

Dans le compartiment « secs », aucune transaction, non point pour les mêmes motifs que ceux qui marquent le peu d'opération sur les térébenthines, mais parce que les exportations de ces produits étant arrêtées empêchent, forcément, les achats de résines.

Nominalement, les brais restent toujours, cependant, au prix de 72 fr.

Le besoin d'équilibrer le cube des réserves de la fabrique, par rapport aux exigences du ministère de l'armement est à ce point grand que nous voyons certaines gemmes communales de cinquième amasse aborder le haut cours de 0 fr. 68 le litre, envers et contre tous les prix affichés dans les Syndicats, ce qui prouve, une fois de plus, qu'entre les manifestations publiques des hommes et leurs besoins et désirs réels, il y a parfois un assez grand espace.

A l'Etranger

De Londres, nous parvient l'annonce de l'accentuation de la fermeté des marchés anglais pour tous les articles résineux. Nous avons dit récemment que ce mouvement était dû, partie aux besoins évidents du pays britannique et partie aussi à la spéculation; bien que cette dernière cause continue à agir sur les places anglaises, il n'en faut pas moins constater le tassement des stocks du Royaume-Uni.

C'est ainsi qu'au début du mois on ne comptait plus à Londres qu'un total d'environ 21.400 fûts d'essence de diverses nationalités. Or, si l'on songe que les seules livraisons délivrées par les entrepôts de la Tamise s'élèvent à une moyenne de 1,000 fûts par semaine, alors qu'il n'arrive péniblement dans le grand port londonien que quelques rares barils par-ci par-là, on conviendra que les craintes relatives à l'affaissement plus considérable des réserves térébenthineuses britanniques ne sont pas totalement mal fondées; pour ce motif, nous voyons depuis une dizaine de jours la térébenthine évoluer autour des hautes cotes de sh. 92 et 90; quant aux résines, constatons leurs cours extraordinairement élevés à Londres, où l'humble grade G. fait 44 et l'extra claire W.W., 48; le tout tantôt avec un fort mouvement d'affaires, et parfois aussi en tendance plus calme, selon que la spéculation se mêle ou non de l'affaire...

Du côté américain, les informations se précisent au sujet de l'importance des récoltes gemmières de l'année. D'après des avis pris à bonne source, la dite récolte de 1917 serait inférieure de 15 % à celle de l'an dernier.

Est-ce pour ce motif que les réceptions dans les trois principaux ports résineux de la côte Atlantique américaine sont inférieures à celles de l'an dernier? Bien que nous sachions que les producteurs yankees aient, dans l'intérêt du rétablissement des cours qui s'étalent par trop tassés durant l'été dernier, décidé à conserver dans les forêts une notable partie de leurs produits, il n'est pas douteux que la dite diminution des arrivages en question correspond aussi, pour une partie, à la réduction du cube de la production.

Quoi qu'il en soit, l'essence, après avoir été affichée à Savannah tout près de 50 cents le gallon de 3 litres 785, est descendue, ces derniers jours, à 47 cents.

S'il fallait résumer la situation mondiale des produits qui nous occupent, nous pourrions dire qu'en général, les réserves connues, tant en Amérique qu'en Europe, sont susceptibles d'être facilement absorbées par les besoins futurs des deux mondes.

Em. Bx.

CAFÉ

La situation est toujours difficile pour cet article. Le contingent consenti à chaque importateur étant très réduit, il s'ensuit que la rareté de la marchandise va devenir chaque jour plus grande et qu'il est impossible, dans ces conditions, que les prix, déjà élevés, surtout pour les sortes fines, n'atteignent pas un niveau peu accessible à la grande consommation. La restriction des arrivages est encore augmentée par la rareté, chaque jour plus grande du fret. Il est à espérer que le gouvernement brésilien se décidera bientôt à vendre une portion du stock de la valorisation et que cette mesure lui sera, au besoin, imposée par notre gouvernement.

POIVRES

Une nouvelle hausse s'est produite sur cet article, dont les stocks diminuent chaque jour, par suite de la quasi-impossibilité de recevoir les renforts des pays producteurs. La demande est assez limitée :

Tellichery, 235; Saigon, 232.

BÈGUES Ecrire à l'Institut des Bègues (subventionné), 141, Bd Longchamp, Marseille. Honoraires ap. guérison

AMPUTÉS BRAS et MAINS ARTICULÉS, AUTOMATIQUES
31, boulevd de Belleville, PARIS. CAUET
Demandez Catalogue, envoi gratuit.

DÉMANGEAISONS Soulagement immédiat par la POMMADE CARPENTIER, remède souverain pour guérir ECZÉMA-DARTRES 2.50. Pharmacie BOUSQUET, Bordeaux.

CASSINOU VA-T-EN GUERRE
Le roman héroïque et gai de
Charles DERENNES
dont notre éminent collaborateur Paul Margueritte a fait ici même un magnifique éloge est maintenant en vente partout.
Un beau volume, illustré par Léon FAURET
à l'Edition Française illustrée, 30, rue de Provence, 30, Paris

ARMÉE

INFANTERIE

Sont nommés lieutenants à titre temporaire, les sous-lieutenants à titre temporaire : Lafferrère et Simonnot, 57e régiment d'infanterie.

INFANTERIE COLONIALE

Active. — Sont nommés à titre définitif dans l'infanterie coloniale :

Au grade de lieutenant : Martin, au 4e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Palazot, au 43e régiment; Gérin, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Tournier, capitaine à titre temporaire, au 54e régiment; Thomas, au 1er; Crousier, au dépôt des travailleurs coloniaux; Vincent, au dépôt du 22e; Wagner, au dépôt des isolés coloniaux de Casablanca; Le Poursicot, capitaine à t. t. au 1er régiment; Modat, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Cuniril, au dépôt des travailleurs coloniaux; Nicolini, au dépôt des isolés coloniaux de Saint-Nazaire; Faure, au 4e régiment; Escouras, au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Marchand, au dépôt du 6e régiment; Maler, en service au Maroc; Rosse, au dépôt du 8e régiment; Mercadier, au 21e; Magnien, au dépôt du 1e; Deltreil, au 33e; Grandchamp de Cueille, au 1er; Bardin, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Micolau, au 38e; Genu, capitaine à t. t. au 33e; Guillaumin, au 53e; Pernard, au 21e; Picquet, au 1er; Letondeur, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Schmitt, sous-lieutenant au dépôt du 24e; Fleureau, sous-lieutenant au 43e; Dousinelle, sous-lieutenant, commissaire-rapporteur à la justice militaire d'une division d'infanterie.

Chezel, sous-lieutenant au dépôt du 21e; Durand, sous-lieutenant au dépôt du 24e; Sainsot, sous-lieutenant au dépôt du 23e; Vergé, lieutenant à t. t. au 54e; Guétat, sous-lieutenant au dépôt du 5e; Renault, sous-lieutenant au dépôt du 52e; Chapon, sous-lieutenant dans un bataillon de marche indochinois; Miranda, lieutenant à t. t. au dépôt du 21e! Lambert, sous-lieutenant au 54e; Dubois, sous-lieutenant au dépôt du 3e; Laclaverie, sous-lieutenant au 33e; Coquard, sous-lieutenant au dépôt du 5e; Gineste, sous-lieutenant au 33e; Ducourrech de Raquine, sous-lieutenant au dépôt du 7e; Dufruge, lieutenant à t. t. au dépôt du 5e; Le Tacon, sous-lieutenant au 1er; Bossuat, sous-lieutenant au 21e; Martin, sous-lieutenant au 2e; Jamard, dit Delaurey, sous-lieutenant au dépôt du 52e; Coirard, sous-lieutenant au dépôt du 2e; Crequer, sous-lieutenant au dépôt du 22e; Cazauran, sous-lieutenant au dépôt du 3e; Brun, sous-lietenant au dépôt du 23e; Leclerc, sous-lieutenant au 43e; Leroy, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Harlaut, sous-lieutenant au dépôt du 23e.

Au grade de sous-lieutenant : Chatel, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Martin, sous-lieutenant au 42e régiment; Natte, lieutenant à t. t. au 1er; Girard, sous-lieutenant au 38e; Defontaine, lieutenant à t. t. au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Meyer, sous-lieutenant au 37e régiment; Roux, sous-lieutenant au 2e régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Roqueplave, sous-lieutenant au 24e régiment; Brie, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Arnou, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Lhenry, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Dumée, sous-lieutenant au 37e régiment; Mercuit, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Poupet, sous-lieutenant au 3e régiment; Clère, sous-lieutenant au 6e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Aschero, lieutenant à t. t. en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bourquin, sous-lieutenant au dépôt du 23e régiment; Boe, sous-lieutenant au dépôt du 7e; Bernard, sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Bagrin, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bizet, sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Boudet, sous-lieutenant au 37e régiment; Bru, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bourgeois, souslieutenant au 8e régiment; Barats, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bourgeon, lieutenant à t. t. au 53e régiment; Bruhat, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bigot, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Bagot, sous lieutenant au 2e régiment; Berthe, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Clère, sous-lieutenant au 53e régiment; Cousinet, lieutenant à t. t. au 53e; Chambordon, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Douin, lieutenant à t. t. au 5e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Dubois, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Demange, lieutenant à t. t. au 56e régiment.

Ducay, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Denis, sous-lieutenant au 2e régiment; Fabre, lieutenant à t. t. au 44e; Guérin, sous-lieutenant au 33e; Giacomoni, sous-lieutenant au 5e; Griot, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Grosjean, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Guillaume, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Gassin, sous-lieutenant au 44e régiment; Gouillard, lieutenant à t. t. en service dans un bataillon de marche indochinois; Goussot, sous-lieutenant au 43e régiment; Gez, sous-lieutenant au 5e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Girard, sous-lieutenant au 31e régiment; Hubert, lieutenant à t. t. en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Jaboin, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Jannot, sous-lieutenant au 33e régiment; Kermabon, sous-lieutenant au 53e; Lescure, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Langlois, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Lanneluc, sous-lieutenant au 22e régiment; Le Gall, sous-lieutenant au 2e; Lehalle, sous-lieutenant au 3e; Le Floch, sous-lieutenant au 42e; Leca, sous-lieutenant au 52e; Labaune, sous-lieutenant au 21e; Le Blevennec, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs du Pacifique; Meha, sous-lieutenant au 35e régiment; Michelet, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Mascle, sous-lieutenant au dépôt du 4e régiment; Martel, sous-lieutenant au 6e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Mavel, sous-lieutenant au 5e régiment; Nicolas, sous-lieutenant au 56e; Purrey, sous-lieutenant au 3e régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Poggi, sous-lieutenant au 42e régiment; Porcher, lieutenant à t. t. au 52e ;Pietri, sous-lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Portères, sous-lieutenant au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Quinchard, sous-lieutenant au 3e régiment; Rouault, sous-lieutenant au 42e; Renaud, sous-lieutenant au 53e; Roux, sous-lieutenant au 5e; Schneider, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Sarre, sous-lieutenant au 44e régiment; Sabion, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Trojani, sous-lieutenant au 4e régiment; Tagini, sous-lieutenant au 34e régiment; Tournillat, lieutenant à t. t. au 56e; Tournat, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Tholomier, sous-lieutenant au régiment indigène du Tchad; Tétard, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Vallin, sous-lieutenant au 4e régiment; Millard, lieutenant à t. t. au 33e régiment; Delluc, aspirant au 53e; de Puttecotte de Réneville, sous-lieutenant en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Tacholres, sergent en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais.

Réserve. — Sont nommés dans la réserve :

Au grade de lieutenant à titre définitif : les lieutenants à titre temporaire de Lestapis, au 6e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Rancoule, au 42e régiment; Armand, au dépôt du 8e; Vives, au 21e; Honoré, au 43e; Paing, au 21e; Sechet, au 33e; Canitrot, au 3e; Recoquiller, au 21e; Hybois, au 37e; Feracci, au 56; Régère, au 54e; Sterlin, au 37e; Marchis, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; le sous-lieutenant Candon, du 23e régiment.

Au grade de sous-lieutenant à titre définitif : les sous-lieutenants à titre temporaire Jacquier, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Delaune, au 43e régiment; Gueyraud, au 38e; Caffy, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Derre, au 37e régiment; Fabrie, au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Leduc, au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Hermann, au 37e régiment; Mouyade, au 38e; Meunier, au 37e; Massiou, au 22e; Gauzy, au 24e; Sicre, au dépôt du 22e; François, dit Montigny, au 43e; Le Marchand, au 52e; Denis, au 33e; Février, au 33e; Griffon, au 5e; Boyer, au 6e; Buis, au 2e; Soulié, au 5e; Chevallier, au 6e; Dupond, au 6e; Trapon, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Frayssinet, au 6e; Soyer, au 2e; Delude, au 2e; Moins, au 4e; Pouroy, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Flouret, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Samazeuilh, au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Delcambre, au régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Durand-Huardel, en service dans un bataillon de tirailleurs malgaches; Riffault, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Seyer, en service dans un bataillon de tirail. sénégalais; Voisin, en service dans un batail. de tirailleurs sénégalais; Pallier, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Delange, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Léonardi, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Solheilavoup, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Delacroix, en service dans un bataillon d'étapes indochinois.

Dupré, en service dans un centre d'instruction; Goyenèche, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Lamalle, en service dans un bataillon de tirailleurs indochinois; Chambon, au 4e régiment; Berrogain, au 1er; Garros, au 1er, Brosselard-Faidherbe, au 8e; Vergez, au 44e; Gontié, au 38e; Marcorelles, au 4e; Ternon, au 3e; Menqu et, en service à l'aéronautique; Guibal, au 54e régiment; Lau, au 44e; Cazagne, au 8e; Cren, au 34e; Fabre, au 4e; Richard, au 44e; Andrieu, au 1er; Longuety de La Routière, au 8e; Bonnaterre, au 51e; Masse, au 54e; Brun, au 56e; Moiroud, au 35e; Lajus, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Mougin, au 44e régiment; Dior, au dépôt du 1er; Henet, au dépôt du 23e, détaché à l'aéronautique militaire; Gondret, au 3e régiment d'infanterie coloniale du Maroc; Drouot, au 2e régiment de tirailleurs tonkinois; Beaupied, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais; Nedelec, en service dans un batail. de tirailleurs sénégalais;; Huet, au dépôt du 33e rég.; Annet, en service dans un bat. de tirailleurs sénégalais; Dupuy, en service dans un bataillon de tirailleurs indochinois; Mondin, maréchal des logis au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, détaché temporairement au 44e régiment d'infanterie coloniale.

Mutations (active). — Les mutations ci-après faites ont été ratifiées et approuvées :

Debieuvre, lieutenant-colonel, provenant des armées, affecté à l'armée d'Orient.

Vaugé, chef de bataillon, en service temporairement au 4e bataillon de chasseurs à pied, affecté au 58e régiment d'infanterie.

Michel, capitaine, du dépôt du 24e régiment, affecté au 22e régiment.

Chauvin, capitaine, du dépôt du 22e régiment, détaché provisoirement à l'état-major du général commandant l'Afrique du Nord.

Le Bris, capitaine, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Balesi, capitaine à titre temporaire, en service au dépôt des isolés coloniaux, affecté dans un bataillon de tirailleurs sénégalais.

Grimal, lieutenant, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Papain, sous-lieutenant à t. t., en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté au 24e régiment.

— Sont affectés :

Au dépôt du 1er régiment : le sous-lieutenant à t. t. Lang, rentrant du Maroc.

Au dépôt du 3e : le lieutenant-colonel Debieuvre, provenant des armées.

Au dépôt du 22e : le lieutenant Demariaux, rentrant d'Indochine; le lieutenant à t. t. Martini, provenant du Maroc; le sous-lieutenant Lagrange, rentrant du Maroc.

Au camp de Fréjus : le colonel Petitdemange, provenant des armées; le chef de bataillon Sourisseau, du dépôt du 5e; le capitaine Gorron, du dépôt du 3e.

— Sont désignés pour servir :

A Madagascar : le capitaine Lenglet, du dépôt du 23e.

En Indochine : le capitaine Mallet, du dépôt du 22e

En Afrique Occidentale française : le capitaine Cathala, du dépôt du 8e.

En Afrique Equatoriale française : le lieutenant Fabre, du dépôt du 7e; le lieutenant à t. t. Rizet, du dépôt du 21e.

Réserve. — Les mutations ci-après faites ont été approuvées :

Cianfarini, capitaine d'infanterie territoriale, en service au camp de Fréjus, affecté à un bataillon d'étapes malgaches.

Lemaître, capitaine d'infanterie territoriale, en service au dépôt des travailleurs coloniaux, affecté au dépôt du 35e régiment d'infanterie territoriale.

Barreau, capitaine d'infanterie métropolitaine, du dépôt du 22e régiment, mis à la disposition du général commandant l'Afrique du Nord.

Salvy, capitaine, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Després, capitaine d'infanterie territoriale, en service au dépôt des isolés coloniaux, affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

Greiveldinger, lieutenant d'infanterie territoriale, du 44e, affecté à un bataillon d'étapes malgaches.

Moustel, lieutenant d'infanterie métropolitaine, du dépôt du 7e régiment, affecté à l'armée d'Orient.

Claveaux, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, du 66e, affecté à un bataillon de tirailleurs indochinois.

Lorrain, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Vinard, sous lieutenant d'infanterie territoriale, en service dans un bataillon de tirailleurs malgaches.

Potier, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Seuwen, sous-lieutenant d'infanterie métropolitaine, en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Bertrand, sous-lieutenant d'infanterie territoriale, du 113e, affecté à un bataillon de tirailleurs malgaches.

Desmaret, sous-lieutenant d'infanterie métropolitaine, en service au dépôt des isolés coloniaux, affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

Quiblier, sous-lieutenant à t. t. du dépôt du 4e, affecté au régiment d'infanterie coloniale du Maroc.

Reux, sous-lieutenant à t. t., en service dans un bataillon de tirailleurs indochinois, affecté à un bataillon de tirailleurs indochinois.

Collier, sous-lieutenant à t t., du dépôt du 8e affecté à l'armée d'Orient.

Lantenois, sous-lieutenant à t. t., en service dans un bataillon de tirailleurs sénégalais, affecté à un bataillon de tirailleurs sénégalais.

— Sont affectés :

Au dépôt du 1er régiment : le capitaine d'infanterie métropolitaine Abrial, rentrant du Maroc; le capitaine Giraud, rentrant du Maroc.

Au dépôt du 21e : le lieutenant Sandler, rapatrié d'Allemagne.

Au dépôt du 22e : le chef de bataillon Larache, en service au dépôt des travailleurs coloniaux.

Au dépôt des isolés coloniaux : le sous-lieutenant d'infanterie territoriale Baillot, rentrant du Maroc.

Au camp de Fréjus : le capitaine d'infanterie territoriale Bellières-Pezian, provenant de l'armée d'Orient; le lieutenant Servais, du dépôt du 7e.

— Sont désignés pour servir :

Au Maroc : le sous-lieutenant à t. t. Bourveau, du dépôt du 2e.

En Algérie : le sous-lieutenant à t. t. Sarrazin, en service au dépôt des isolés coloniaux.

En Afrique Occidentale française : le sous-lieutenant à t. t. Dutheil, du dépôt du 3e.

DIABETE. ALBUMINE
Guérison certaine, sans régime à suivre, par les
GLOBULES HOC
Conviennent tous tempéraments. Donnent résultats absolus.
HAUTES RÉFÉRENCES MÉDICALES sont envoyées gratis
Pharmacie des Vosges, 50, rue de Turenne, Paris.
Dépôts : Bordeaux, Phie Saint-Projet et Phie Bousquet, rue Ste-Catherine; Agen, Phie Rouquet; Dax, Phie Cauzaumayou; Mont-de-Marsan, Phie Grandieur; Périgueux, Phie Charlier; Pau, Phie Marianne; Tarbes, Phie Dantin.

BONCAO est vraiment BON
Contient les substances alimentaires les plus logiquement. Déjeuner sucré, reconstituant, parfumé au Cacao.
Paris, 61, rue Saint-Didier, 16e.

ALMANACH
de la « PETITE GIRONDE »
Pour l'Année 1918

AVIS A NOS DÉPOSITAIRES

L'**Almanach de la « Petite Gironde »** sera mis en vente dans les premiers jours de décembre, **au plus tard.**

Nous prions nos dépositaires de nous adresser sans retard leurs commandes, en se conformant aux instructions contenues dans la circulaire que nous venons de leur adresser avec nos factures d'octobre.

Par suite de la difficulté que nous avons de nous procurer du papier, **nous ne reprendrons aucun invendu.**

En raison des augmentations extraordinaires sur les matières premières (notamment le papier) et sur la main-d'œuvre, le prix de vente de l'**Almanach de la « Petite Gironde »** est fixé à

50 Centimes
(franco poste : **60 centimes**)

ARTHRITIQUES

En hiver, le traitement le plus efficace, le plus agréable et le plus économique, consiste à faire régulièrement usage des **LITHINES** en comprimés de la Société des Eaux de Martigny, **« SOURCE LITHINÉE »**.

L'étui de 12 comprimés pour 12 litres d'eau minérale, 1 fr. 75. Toutes pharmacies. **Goutte, Gravelle, Reins, Foie, Voies urinaires.**

Dépôts à **Bordeaux** : Phies Bousquet, rue Sainte-Catherine; Grande Pharmacie Saint-Projet; Grande Pharmacie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine; Fosse et Cie, 70, cours d'Alsace-Lorraine; Bordenave, 55, cours Intendance; Phies Costead et Denoix, à **Pau.**

ROSELILY du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDE
ABSORBE LES **TACHES DE ROUSSEUR**
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacons à 4 fr. et 6 fr. fco. *Labor. DETCHEPARE, à Biarritz.*
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

Il n'est jamais trop tôt pour bien faire.

Une de nos gloires médicales a dit : Mieux vaut prévenir que guérir. Et c'est ainsi qu'obéissant à ce principe, on voit nos médecins s'attacher non seulement à combattre la maladie pour laquelle ils sont appelés, mais encore à éliminer toute chance de complication.

Donc, lorsqu'il s'agira de votre santé, ne vous fiez pas au fallacieux proverbe : Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Mais croyez qu'il est d'une élémentaire prudence de penser qu'en l'espèce il n'est jamais trop tôt pour bien faire. N'attendez pas que la maladie vous oblige à vous soigner en vous ôtant la force de vaquer à vos affaires. Soignez-vous avant d'être malade et pour ne pas être malade.

Dès que vous vous trouvez fatigué, affaibli, surmené, dès que vous sentez vos forces s'épuiser, votre énergie vous abandonner, la lassitude vous gagner, rappelez-vous que vous êtes le champ tout préparé où peut s'implanter pour longtemps la maladie qui passe. Et souvenez-vous que " Wincarnis " tonique, apéritif, fortifiant et reconstituant, saura dissiper ces malaises passagers qui sont souvent le prélude de cruelles souffrances.

Il n'est jamais trop tôt pour se mettre au " Wincarnis ". Si vous êtes bien portant, il décuplera votre énergie; si vous êtes mal portant, il décuplera votre résistance. C'est pourquoi plus de 10.000 médecins le recommandent.

" Wincarnis ", prêt à vous rendre service, se tient à votre disposition dans toutes les pharmacies.

Arthritiques
DIABÉTIQUES - HÉPATIQUES
VICHY CÉLESTINS
Élimine l'Acide urique.

Un PRÊTRE M. CARRÈRE, Curé à Rioux-Martin (Chte) atteste qu'il a été guéri rapidement et radicalement des
HÉMORROÏDES
par la Rémondine, préparée par M. JOUBERT, phn à Angoulême
Prix : 4f60 net. fco par poste. — Notice et Renseignts gratis.
A Bx : Phies Bousquet, du Centre, François, St-Projet

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

LE BOIS CHAUFFE AUTANT QUE LE CHARBON
Il coûte MOINS CHER
Il est donc PLUS ÉCONOMIQUE
S'adresser *COMPTOIR des BOIS, 6ter, quai de Paludate, Bordeaux* -- *Tél. 12-17*
Livraison à Domicile de toutes Quantités

la Société **TRANS-CAM**
TRANSPORTS PAR CAMIONS
Transports par gabares sur le Canal du Midi (BORDEAUX à CETTE)
Entrepositaire des Rhumeries situées 195, rue du Jardin Public et rue Arago
informe sa clientèle que ses bureaux sont situés : 16, QUAI LOUIS XVIII
anciens bureaux des Chargeurs réunis
Son organisation a pour but de répondre aux nécessités nouvelles.
Les tarifs sont scrupuleusement établis.
Tél. 44-02

UNIS-FRANCE
APIS Gommes à Effacer
Extra-Souples pour le crayon
Fermes pour l'encre
et la machine à écrire
J.-M. Paillard PARIS
Chez tous les Papetiers

Cox & Co (France) Limited
22, Rue Louis-le-Grand. PARIS
AGENCES à Amiens - Boulogne-s/-Mer - Le Havre - Marseille - Rouen
Maison de Banque fondée par (Cox & Co Londres et (Agences aux Indes) (London & South Western Bank Limd (200 Agences en Angleterre)
Représentants en France de la
Bank of Taiwan Limited
Siège social : TAIPEH (Ile de Formose)
Ayant le privilège d'émission dans l'Ile de Formose et possédant
40 Succursales dans les Iles de la Sonde, au Japon, en Chine, aux Indes, etc. notamment à Hong-Kong, Shangaï, Singapour, Tokio, Yokohama, etc.
Peuvent offrir les meilleures conditions pour toutes opérations bancaires avec ces régions ;
Transferts télégraphiques et par courrier. — Encaissements et négociations d'effets. Lettres de crédits. — Ouverture de crédits documentaires, etc., etc.

Tout le monde a imité **Berlitz**, mais **Berlitz** a toujours fait mieux, et **Diplomates, Hommes d'Etat, Savants, Commerçants,** viennent toujours
à l'**ÉCOLE BERLITZ**
Langues vivantes. 46, Intendance.

Vous pouvez en quelques mois parler et écrire **anglais, espagnol, russe, italien, arabe,** etc.
VENEZ à BERLITZ
Professeurs nationaux. 46, Intendance

La Composition du
PHOSCAO
SANS SUCRE
est identique à celle de Phoscao sucré. Aucune modification n'a été apportée à la composition ni à la fabrication du Phoscao qui contient toujours la même proportion des principes nutritifs, fortifiants et reconstituants qui lui ont assuré un succès mondial. Le sucre manquant dans chaque boîte étant remplacé par du Phoscao pur, la dose de Phoscao sans sucre par déjeuner doit être moitié moindre que la dose de Phoscao sucré : une cuillerée à café au lieu d'une cuillerée à potage. Avec une boîte de Phoscao sans sucre on fera donc 32 déjeuners, soit plus qu'avec deux boîtes de Phoscao sucré. La différence de prix entre une boîte de Phoscao sans sucre (4 fr. 80) et deux boîtes de Phoscao sucré (5 fr. 30) représente largement la dépense du sucre — ou de saccharine.— pour 32 repas. Pour les personnes qui préfèrent le déjeuner peu sucré, il est plus économique d'employer le Phoscao sans sucre et de sucrer à leur convenance.
Le **PHOSCAO** est l'aliment idéal des anémiés, des convalescents, des dyspeptiques et des vieillards.
EN VENTE PARTOUT
Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, PARIS

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
DU 16 AU 22 NOVEMBRE INCLUS
Soirées à 8 h. 45. — Matinée le Dimanche 18 novembre à 2 h. 45.
« JALOUSE »
Comédie en 3 actes, d'Alexandre BISSON et A. LECLERCQ
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théâtre, de 2 à 6 heures.

MOTEURS MARINS — TRACTEURS AGRICOLES
ACTIONNAIRES demandés pour augmenter capital et développer fabrication dans usine Ouest. Affaire de premier ordre. S'adr. **MOTEURS BAUCHET**, SENS (Yonne).

FOUDRES de transport A VENDRE
85 hectos neufs, chêne extra Fruhinsholz, 27 francs l'hecto, disponible.
ENTREPRISES RÉUNIES, 15, rue Tronchet, 15, PARIS

BACHES STÉGANIQUES
Imperméabilité garantie — *Marques et Modèles déposés*
GONFREVILLE Demander Catalogue no 146 28, cours Chapeau-Rouge **BORDEAUX**
Echantillons PRIX & DEVIS **TENTES de MAGASINS** Tissus Inaltérables TÉLÉPHONE 21,41

AGENCE DE VERTURY, Ex-Fonct. de la Sûreté Publique, Dr. Tous les services : Recherches, Enquêtes, Surveillances, sont réunis **24, rue Rohan** (Hôtel particulier), près l'Hôtel de Ville.

SAVON 72 %
d'**HUILE, garanti pur,** Postal 10 kilos, Fco 36 fr. Savonnerie **RAMBON**, 28, rue Châteauredon, **MARSEILLE.**

GROSSIR De 3 à 8 kilos par mois. *Gratis, Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.).
Paquet échantillon, 0f50. Dépôts Bordeaux : Phie Bousquet, Phie St-Projet.

FORCES INCONNUES
Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. **M. STEFAN**, 92, bd St-Marcel, Paris, son livre No 41. Gratis

606 INSTITUT DE LA FACULTÉ DE PARIS, **59, Rue Huguerie, Bordeaux.** Syphilis et ses accidents. Guérison contrôlée. Voies urinaires. Ecoulements, Goutte matinale, Rétrécissements, etc. T. l. jours, de 10 à 12 h. et 3 à 7 h. DIMANCHES, de 10 à 12 h. et par lettre. Méthode Supérieure du **DOCTEUR LATANÉ** (30e année).

606 **TRAITEMENT de la SYPHILIS** contrôlé par l'analyse du sang. Renseignem. gratis. Discrétion. **INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST**, cours de l'Intendance, 23, Bordeaux. *Même Maison à Lyon, 17, rue de la République.*

JE NE FUME QUE LE NIL

SANTÉ DES DAMES
A tous les Ages par l'**ÉLIXIR** de
VIRGINIE NYRDAHL
qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'âge* tels que : **Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.**
Ce médicament guérit également les **Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.**
En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à
PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS
on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

RENTE AUTRICHIENNE HONGROISE et autres TITRES et COUPONS Après la guerre il sera trop tard pour vendre *Renseignements gratuits* Argent de suite. — BANQUE, 7, rue Laffitte, 7, Paris.

FONDÉE EN 1822
The Farmers' Loan and Trust Company
NEW-YORK
PARIS — 41, Boulevard Haussmann
BORDEAUX — 8, Cours du Chapeau-Rouge
DEUX AGENCES DANS LA ZONE DES ARMÉES
Accréditée par le Trésor des Etats-Unis comme Agent Spécial auprès des Intendants et Trésoriers Payeurs aux Armées Américaines en France
Facilite les affaires de banque avec les Etats-Unis
LONDRES : 26, Old Broard Street, E.C. 2, et 16, Pall Mall East, S.W. 1.

POUR LA 3me FOIS
Le splendide Numéro de
La Guerre Aérienne illustrée
LA VIE ET LA MORT DE GUYNEMER
bien que déjà vendu à un nombre considérable d'exemplaires
VIENT D'ÊTRE RÉIMPRIMÉ
et est de nouveau en vente dans les magasins et dépôts de **La Petite Gironde**
SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !
Le Numéro : 60 centimes.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
Paris — 30, Rue de Provence, 30 — Paris

SAVON ménage, carton 10 kil. brut, extra, 28 fr.; silicaté, 25 fr. franco votre gare, mandat d'avance. Echantillon, 0 fr. 50. — **A. ROMAN**, 67, ch. Chartreux, 67, Marseille (B.-d.-R.)

Savon de Ménage qualité supérieure garantie sans silicate, contre mandat poste ou remboursement, par postal de 10 kilos, 27 fr.; 5 kilos, 15 fr. **SOCIÉTÉ DELPHINO PROVENÇALE, SALON** (Bouches-du-Rne)

Savons de Marseille
SAVON « LE PLIANT », caisses de 50 et 100 kilos. Pour prix et conditions, écrire à la **SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE-St-JUST.**

SAVON de **Ménage** « LE KAKI » 10 kil., 25f. « LA CALECHE », 10 kil., 28 fr., mandat d'avance, ou contre rembourst 1 fr. en plus. — **LOISEL**, fabricant de savons, **MARSEILLE.**

SAVON pur 72 % « CROCHET A BOUTONS ». Postal 10 kil., 33 fr. franco votre gare, mandat d'avance, ou contre rembourst 34 fr. **Savonnerie de RIO-TINTO, MARSEILLE**

SAVON blanc de ménage micuit, silicaté, garanti ne brûlant pas, postal d'essai 10 kil., 20 fr.; 50 kil., 95 fr.; 100 kil. 185 fr.; expédition immédiate c. mandat-poste d'avance; 60 c. en plus cont. rembt. Joseph **PIZA**, Savonnerie de la BARASSE, banlieue de MARSEILLE.

SAVON DE MÉNAGE extra. Postal 10 k.. 28f; la caisse 50 k., 135f; de 100 k., 265f.

HUILE d'olive vierge douce. Le postal 10 lit., 48 fr. blanche extra. Le postal 10 lit., 45 fr. Fco c. rembourst. **Rolland MANIVET, Salon** (B.-du-Rh.). Représentants demandés.

HUILE d'olive extra, 10 lit. fco cont. rembours., 48 fr. D. VINCENSINI, SALON (B.-d.R.)

ÉCOLES DE COMMERCE
41, r. Malbec (près c. St-Jean), 39, rue Ste-Catherine. T. 43-99.
STENO-DACTYLO COMPTABILITÉ, ANGLAIS
Préparation rapide garantie par obtention diplôme et placement. **COURS SPÉCIAUX PAR CORRESPONDANCE** (notice fco).

DISPONIBLE ENVIRON 75 TOMBEREAUX D'ESCARBILLES par semaine, mis sur charrette gratuit. Pour renseignements, s'adresser à la Société « LA CORNUBIA », quai de Brazza, Bordeaux - Bastide.

Professeur piano dame ou dlle dem. p. cours et leçons. Référ. sér. Ecr. LADO, Ag. Havas, Bx.

MONTRES, PENDULES REVEILS. Réparation, garanties Livraison rapide. Prix modérés. « **AUX MONTRES SUISSES FRANÇAISES** » 2, cours de l'Intendance, Bordeaux

Demande à louer urgence. dans environs bassin à flot 1 ou 2, magasins spacieux et écuries. Réponse : SAMYN, 20 bis, rue Esprit-des-Lois, 20 bis, Bordeaux

Zèbre mono 3 vitesses-torpédo. MARTIN, 243, rue Judaïque, Bordeaux

REPRESENTANTS demdés partout pour vendre aux cultivateurs Météorifuge et spécialités vétérinaires. Première marque française — Fortes remises. — Ecrire Adrien Sassin, Orléans.

ON DEMANDE fil de fer galvanisé pour vignes. Darsses, 53, r. Lafaurie-de-Montbadon, Bx

ON DEMANDE fûts en fer de 400 à 600 litres. Darsses, 53, r. Lafaurie-de-Montbadon, Bx

Soyez Prudents
Notre appareil respiratoire est la partie la plus fragile de l'organisme. Protégez-la donc chaque fois qu'elle court un danger. Mettez **Gorge, Bronches et Poumons** à l'abri des inflammations, des congestions, des contagions et vous n'aurez pas à craindre les **Maux de Gorge,** les **Rhumes,** les **Bronchites,** les **Catarrhes,** etc.
AVANT DE SORTIR
ENFANTS :
Pour aller à la pension ou en revenir ; avant de passer d'une pièce chauffée dans un endroit froid ou humide ; quand vous respirez un air souillé par des poussières ou des germes contagieux.
ADULTES :
Dans la rue, dans les grands magasins, au théâtre, près des malades, dans toutes les circonstances où le froid, l'humidité, les courants d'air, les poussières, les microbes, constituent un péril.
VIEILLARDS :
Pour qui la moindre affection de poitrine peut avoir de graves conséquences ; avant de vous lever, au coucher, à tous les moments de la journée où il faut veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des Voies respiratoires.
Ayez toujours en bouche
UNE PASTILLE VALDA
Ce bonbon merveilleux, à peine sur la langue, laisse échapper ses bienfaisantes essences
sédatives, balsamiques, antiseptiques.
BOUCHE, GORGE, BRONCHES, POUMONS s'imprègnent intimement de ses émanations.
C'EST LA PRÉSERVATION pour les BIEN PORTANTS
C'EST LE TRAITEMENT EFFICACE pour les MALADES
MAIS SURTOUT *refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail, pour quelques sous : ce sont toujours des imitations.* Vous ne serez certains d'avoir
LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA
que si vous les achetez
en BOITES de 1.75 portant le nom
SEULES, LES VÉRITABLES SONT EFFICACES

VOUS PRENEZ DE L'OPIUM !

— Vous prenez de l'opium, votre mine le prouve.
— Mais jamais je ne fume d'opium !
— D'accord ! mais vous prenez pour votre rhume des pilules ou pâtes quelconques qui sont à base d'opium ! — Prenez la **PATE REGNAULD,** vous serez sûr qu'elle n'en contient pas.
Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.
Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites, aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.
Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.
En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte : 1 fr. 50; la 1/2 boîte, 1 fr.
CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie, à titre gracieux et *franco,* par la poste, une boîte échantillon de **Pâte Regnauld,** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde.*

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les **COMPRIMES de GIBERT** 606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 75 franco contre mandat
(Nous n'expédions pas contre remboursement
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à Bordeaux, Phie Roussel, 1, place Saint-Projet.

CRESSOL
Dentifrice Végétal
au Cochléaria des Pyrénées
est le seul dentifrice adapté spécialement à tous les soins de la bouche
Elixir, Pâte, Poudre, Savon
COMPAGNIE DU CRESSOL, BORDEAUX
En vente : Grands Magasins, Parfumeries et Pharmacies

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le *FROID,* la *PLUIE,* le *BROUILLARD.*
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
" La Tisane RAOUL MATET "
joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
2f la boîte chez tous les Pharmaciens (impôt compris). - par poste, 2f
Dépôt : Raoul MATET 9, rue Sainte-Croix 9, Bordeaux

Me CHAMBARIERE, notaire, Bx, 10, cours de Gourgue.
VENTE Chambree des Notaires, 6, rue Mably, le mercredi 5 décembre, à 1 heure : 1o **MAISON** à Bordeaux, rue Eglise-St-Seurin, 176, angle rue Raymond-Lartigue : cave, rez-de-chaussée, 1er étage et jardin. **Mise à prix : 18,000 fr.** 2o **MAISON** à Bordeaux, rue Calvé, 40, sous-sol, rez-de-chaussée, deux étages, mansarde, cour, jardin. **Mise à prix : 30,000 fr.**

HOTEL DES VENTES
7, rue Voltaire, 7
Vente par Autorisation de Justice
(Ordonnance du 2 octobre 1917) par le ministère de
Me J. DOGUIT
Commissaire-Priseur, rue de la Devise, 11, à Bordeaux. Samedi 17 novembre 1917, à deux heures de l'après-midi, il sera vendu :
Salle à manger st. Henri II en noyer, glace, grand lit cuivre et sommier, buffet, table, chaises, poêle fonte émaillée, lustre électrique, etc., etc.
Au comptant et 10 %.

DOMAINES RURAUX
ON DEMANDE à acheter un domaine de 50 à 100 hectares et un plus important avec cheptel, etc. Donner renseignements avec prix par écrit à M. A. BREGER, 3, passage des Petites-Ecuries, 3, Paris (10e).

1er AVIS. — M. Bugaret a vendu fonds coiffeur à M. Prilliez. Opp. reç. 20, r. Palais-Gallien, 20, Bx.

Sans gages, vve, 46 a., dist., réfug., sach. mén., dés. pl. ch. pers. seule. J. Lasserre, p. r. Angoulême

On demande 2 ou 3 pièces p. bureau au c. Ec. Hord, Havas Bx

Chauff. réf. guerre, parl. anglais, dem. place, préf. taxi. Dy, Havas

GARE BORDEAUX - ETAT R. D. (petite vitesse).
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES du lundi 19 novembre, à 9 h et 14 h., comprenant un lot important marchandises diverses.
Me **DUVAL**, commissre-priseur.

MAGNÉTO.
P. PETIT, seul spécialiste à Bordeaux, 18 bis, cours Victor-Hugo.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx
Usine **LATASTE** Tél 18.37
Replongeage de Tissus
TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE
Travaux Pour Confrères

A V. 5 échoppes conf., pr. trams, église, école, très fours, 1,500 m. jdn, loc. 1,635 fr. Prix 18,000 fr. Cazajous, 49, r. Ste-Catherine

Châssis Renault 20 HP, très bon état. ATLAS, 35, cours du Médoc, Bx.

VENTE M. Castéra a vendu à M. et Mme Pascal Chevillard son débit de vins et spiritueux et le droit d'obtenir en ses lieu et place la gérance du fonds de tabac, le tout exploité place des Capucins, 29, et cours Saint-Jean, 70, Bordeaux.

A professeurs ttes matières on céd. local plein centre, b. instal. p. ouv. cours, leç. Rebus, Havas, Bx.

ON DEMANDE charretier-vigneron célibataire. Darsses, à MONTUSSAN (Gironde).

AV. mais. 1er ét. conf., eau, gaz, élect., garage, jardin, pr. Nansouty. Ecr. Fleran, Havas, Bdx.

GARÇONS DE RECETTES sachant monter à bicyclette demandés, 21, cours Pasteur, Bdx.

A V. chamb. noyer arm. 3 port., sal. mang., beau salon, cuisine, Peint. Cabié, 10, r. Ferron.

Situation assurée en apprenant
STENO-DACTYLO ANGLAIS
52 INTER OFFICE all. de Tourny (1er étage) **52**

J'ACHETERAIS salle à manger de style d'occasion. Ecrire Mme LARRALDE, 26, rue Bigot, 26, Bx

Je suis acheteur de
100,000 SACS
plus sacs à ciment. GIAJOLA, 2, rue Vieille-Tour, 2 (Intce), Bdx.

HOMME ddo occupation sérieuse, au cour. comptab., douanes, transit. Ecr. Faja, Havas, Bdx.

A V. occasion compt. parisien, 3 mèt., 8, r. Bouquière, Bdx.

ON DEM. anglaise pr sortir fillettes. S'er 40, bd Caudéran.

A V. moteur gaz pauvre 18 ch. et moteur 8 ch. excellent état, 53, r. Lafaurie-de-Monbadon, Bx.

GRANDE SCIE A RUBAN avec chariot amenage automatique demandée par Maison G. LATÉCOÈRE, à Bagnères-de-Bigorre.

Professeur latin - français-grec, 8, place d'Aquitaine (au 1er).

MARIAGES Partis nombreux des deux sexes. Ecr. M. de Luis, Ag. Havas, Bx.

BÉGAIEMENT - TIMIDITÉ
Barbe, r. Gambetta, 6, à Toulouse

Les trois brochures documentaires du *Docteur Dupeyroux*, 5, Square de Messine, Paris, sur la **SYPHILIS** et la **BLENNORRAGIE** chez l'homme et chez la femme sont envoyées par lui, discrètement, gratis c. 0'30, prix de l'affranch' ainsi qu'un questionnaire pour consult. gratuite par correspondance.

Gazogène au Bois
pr moteurs de toute puissance. Fornas, 173, bould Murat, Paris.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx
ECOULEMENTS — Rétrécissements
Traitement en une séance

MINOTERIE demande à louer immédiatement camion neuf ou d'occasion 5 tonnes. Ecrire à VENY, Agence Havas, Bordx.

STENO par correspondance. Douze leçons à 0f 50. Résultat sûr, rapide. Notice franco. *Société Sténographique de Bordeaux, 15, rue Prévôté.*

ACIER RAPIDE nombreuses dimensions. Lampes métal 32 bies 1 fr. 60. Dépôt, 10, rue d'Orléans, 10.

PIANO b occas. 1re marque à vendre. — Photo, Cérons (Gde)

BORDEAUX -- MARSEILLE
Transport direct par canaux. Vapeur « Héraut », en charge jusqu'au 20 novembre. Fret, renseignements, 13, quai de la Monnaie, 13, Bordx. Téléphone 2854.

Achat de mobiliers, objets d'art, piano, bijoux; 1, rue Prosper.

Imprimerie DELMAS, Bordeaux
demdo conducteurs typographes machines double et en blanc, papetiers et ouvrières. — Ecrire.

A V. banc av. scie circul. 600mm et chariot à tronçonner. S'ad. Cie des tramways de Bordeaux, rue du Commandant-Marchand.

ON DEM. p. Andernos: équipe bûcherons, entreprenr transports et sciage p. exploitatn bois de pin ou entrepreneur pour le tout. S'adr. aux étab. G. CARDE et FILS et Cie, à Bordx-Bastide.

VIN BOURG SUIS ACHETEUR 100 tonnx rouge, 100 tonnx blanc, 900 francs nu. Offrir GÉRARD, 60, rue Bouquière, 60, Bordeaux.

115f VIN ROUGE NOUVEAU 115f
VINICOLE NOUVELLE
l'hecto 27, rue Peyronnet l'hecto
Achetons boutlles bordelses vides, rincées, rendues chai, 0 fr. 55.

Cidre de Bretagne
Frédéric Capmas, propriétaire, 38, route de Chatillon, à Rennes.

A céder comce vins en gros av. ou s. matér. faisant 10,000 hect. Forget, vins, Châlons-sur-Marne.

ON offre à moitié petit vignoble 1 hectare plein rapport, logement gratis, travail à la journée assuré. Conviendrait à ménage connaissant la culture. Ecrire VINOT, Ag. Havas, Bx.

Bouteilles bordelaises
achetées 0 f. 50 prises à domicile ou 0 f. 55 rincées et rendues chai. GIRY, 76, c. B.-Stuttenberg. Tél. 110.

ACHETE bouteilles et barriques. Ecr. ALLEN, Ag. Havas, Bx.

Achète bouteilles bordelses. Faire off. E. Pinsan, 50, r. Borie, Bx

REGISSEUR diplômé, connaissant toutes cultures, demande à gérer propriété. Ecrire Lavial, Agence Havas, Grand-Théâtre, Bordx.

Ach. gde arm. glace occ. Ec. Jo, Havas

MATERIEL sciage en forêt demandé. Offrir Gabl Beaumartin, 105, r. St-Genès

ON DEMANDE A LOUER JOLIE PROPRIETE meublée avec eau, gaz et électricité près boulevards. Ecrire à M. FORESTIER, 8, rue de Cheverus, 8, Bordeaux.

Avant la nouvelle hausse
MACHINES A ECRIRE
Underwood, Remington, etc., depuis 275 francs; 52, allées de Tourny (1er étage). Téléph. 9.61.

A VENDRE Enclos, maison 1er ét., 8 pièc. et jardin 3,000m2, eau, ombrages, au Bouscat, ch. d'Eysines, 20 mtres boulevard. Prix 15,000 fr. Ecr. à M. GLEIX, 9, rue Sauteyron, Bx.

L'INDICATEUR de la "Côte d'Azur"
qui donne une liste complète des Villas, Propriétés et Fonds de Commerce à vendre à Nice, est adressé gratuitement par le **COMPTOIR FONCIER**, 35, rue Gioffredo, à **NICE**. Le demander.

POUR TOUT CONSULTEZ
Cabinet-Etude **LATASTE**
9, pl. d'Aquitaine (44e année).

ON Demde ouvriers tôliers et zingueurs. Ecrire Jean Cazenave, poste restante, Bordx.

COMMISE pâtisserie demandée, 2, place du Pont, 2, Bordx.

AV. chien berger. Ec. Jo, Havas.

Entrepreneur demde qq. heures p. jour dessinatr-comptable. Ecr. Amiot, Agence Havas, Bx.

AUTOS. Achète voit. à chaînes 18-30 HP, 1908-1911, Delauny et Panhard, Lorraine, Mors préfce. F. offres détaillées avec prix A. Tourillon, 6, r. Huguerie, 6, Bx.

Semelles pour sabots-souliers, 96, rue Bourbon, 96, Bordeaux.

J'achète tout : meubles, vestiaires, etc. Massez, 26, cours Cicé.

Appt meublé, 3e ét., à 1er, 5 p., e., g., él. 160 f. 13, c. Ch.-Rouge

Hôtel meublé centre, 13 ch., à vendre 6,500 f. p. dernier prix. Urg. Dép. Ec. Daury, Havas Bdx

150,000 f. ddés p. fond. à Paris affaire tr. import. d'exploiton d. inventns. Ec. Alexandre, Havas Bx

A V. Camion Perless 1915, 6 ton., av. remorque 3 ton. Tourillon, 6, r. Huguerie, Bdx.

Chambre meublée désire louer. Offre, détails et prix. Ecrire : SINCLAIR, Havas Bordeaux.

BONNE connaissant cuisine demdée par petit ménage. Réf. ex. Gages élev. Marce, Havas Bx

FEMME DE SERVICE demandée quartier Chartrons. Ecrire : Paulès. Havas Bordeaux.

ON DEM. une femme de ménage pour 3 heures le matin. Se présenter 28, r. Kléser, 1er étage

A VENDRE bordures de trottoir. S'adr. au dépôt des tramways, r. Commandant-Marchand. Bur. approvisionnements

VALET DE CHAMBRE ou jeune domestique 15 à 17 ans demandé, 37, rue Lecocq, 37, Bx.

500 fr. à qui donne adresse. Rech. p. succ. et rente Adonise Martin, néeen 1833, à Paris. Ec. Vauthier, 90, fg St-Denis, Paris

ON prendrait en location terrain 20,000m2 minim., proxim. Bassin flot. Bur. Aka, 12, Gie-Bordse

Dde cocher marié. S'adr. Martineau, ch. Myrat, Barsac (Gde)

CORONA occ. demand. off. Ecr. MARLY, Agence Havas, Bordx

Achèt. auto 8 à 15 HP. Ecr. détails et prix à Olbert, Havas, Bx.

Dame seule cherche 1 ou 2 pièces vides d. mais. tranq., quart. Chart. Ec. Soulès, Ag. Havas, Bx

Une gabare de 60 tnes à louer au mois. Ecr. Gamet, Ag. Havas, Bx

ON cherche coffre-fort occasion bon état avec casiers pour mettre livres comptabilité. Ecr. FLEURET, Agence Havas, Bdx.

PEINTURES prêtes à l'emploi. Fourniture civile et militaire. BEUCHER, couleurs, Poitiers.

PERDU jne chien chasse blanc tache noire. Ramener 8, rue Bouquière, 8, Bdx. Récompense.

PERDU braque blanc et marron, col. s. adresse. Ram Pedemanaud, 42, rue du Serporat, Réc.

PERDU broche or, émail limousin, tête femme, quartier St-Seurin, Chapeau-Rouge. Rapp. Rul ler. 27, rue Lebrun. Récomp.

Perdu le 10, dans l'après-midi, porte-monnaie et face-à-main écaille. Prière de rapporter au bureau du journal. Récompense.

BYRRH LE MEILLEUR QUINQUINA *Tonique, Hygiénique, Reconstituant* **BYRRH**